

Gazette des armes

Le n°1 des magazines des collectionneurs et des tireurs aux armes

Le Dardick

La dernière arme à système
du 20^e siècle

La plaque
de ceinturon
Louis Marquis

Les derniers
descendants
du F.M. BAR

Les pistolets
automatiques
MAB

Un sabre d'officier
d'artillerie montée
(An IX - An XI)

Les pistolets-
signaleurs « Ersatz »
allemands 14/18

Le fusil d'infanterie
Dreyse mod. 1862

AUX ARMES D'ANTAN

S.V.S.H. sarl - VILLAGE SUISSE - 54bis, av. de la Motte Picquet
1, av. Paul Déroulède, 75015 PARIS - Internet : www.armesdantan.com
Téléphone : (33) 01 47 83 71 42 - Fax : (33) 01 47 34 40 99



Prix du catalogue : France : 10 € - U.E. : 12 € - Autres Pays : 15 €
Abonnement annuel : France : 35 € - U.E. : 42 € - Autres Pays : 52 €

Sommaire



n°386 - Avril 2007

En couverture

14 Il ne s'agit pas d'un poisson d'avril, mais du Dardick, une arme hybride d'un concept révolutionnaire, inventée aux U.S.A. il y a désormais plus d'un demi siècle.

Texte : Henri Vuillemin - Photos : Marc de Fromont

9 Règlementation : Le projet de modification de la directive européenne.

Par M.H. et J.R. Clavet

20 Le fusil d'infanterie Dreyse modèle 1862 (2^{ème} partie).

Par M.H. et J.R. Clavet

26 La plaque de ceinturon Louis Marquis.

Par Henri Vuillemin

30 Un sabre d'officier d'artillerie montée type an IX – an XI, fin du 1^{er} empire 1812-1815

Par Jack Pellissier

40 Les pistolets signaleurs allemands de la Grande Guerre, surnommés, « pistolets-signaleurs de remplacement »

Par Wolfgang Kern

46 Les derniers descendants du BAR.

Par Roger Out

52 Les pistolets automatiques de sport et de défense MAB (2^{ème} partie).

Par Hervé le Goff

58 Ces merveilleux accessoires !

Par Luc Guillou



MAB modèle D.



Le sabre d'officier d'artillerie montée.



La plaque de ceinturon Marquis conditionnée dans sa boîte.

Et aussi...

4 Les événements

61 Les livres

62 Les petites annonces

Évènements

La publication des textes dans les Evènements de «La Gazette des Armes» et «La Gazette des Uniformes» est gratuite pour tous les organisateurs de bourses, salons, expositions ou diverses manifestations dont le domaine d'activité est directement lié aux études de nos journaux.

Pour tous renseignements, contactez-nous au numéro suivant: 01.45.32.54.00 ou expédiez directement votre texte à l'adresse suivante: REGFARM, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris.



Avril

Avril

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Bayonne (64), 2^{ème} Bourse aux armes organisée par l'association "les Anciens de Somalie et de Djibouti", salle de sport Lauga II de 9h à 18h.
Renseignements : Tél. 05 89 70 32 45 / 06 87 61 15 66.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Dieppe (76), L'association 89^{èmes} DIUS organise sa 11^{ème} bourse militaria à la salle Paul Eluard, rue Thiers à 50 m de la mairie.
Renseignements et réservations : tél. : 02 35 84 17 62 ou 02 35 85 38 06 - email : marco.patton@free.fr

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saint Agnan (81), 15^{ème} bourse aux armes anciennes et de collections, militaria, chasse, uniformes, décorations et insignes. À la salle des fêtes de Hautefort - St-Agnan.
Renseignements : Mr. Compere tél.: 06 81 34 45 26 ou Mr. Delort tél.: 05 53 52 61 51.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Poilly Lez Gien (45), 5^{ème} bourse «Le canonier Berrichon». Toutes collections militaria, antiquités militaires, décorations et souvenirs, vente et échange. De 8h30 à 16h30 à la salle polyvalente Poilly Lez Gien (face à Intermarché).

Renseignements et réservations : téléphone : 02 38 67 27 52 , fax : 02 38 36 91 28

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Courseulles-ex Bayeux (14), 5^{ème} bourse aux armes anciennes et militaria, toutes collections. Salle polyvalente de l'Edit, avenue de la libération à Courseulles, de 9h15 à 16h30, organisée par le Bayeux Tir Club (plus de 200 m d'exposants).
Renseignements et réservations : J. Lechevallier, tél./fax : 02 31 92 53 60.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saint-Dié des Vosges (88), les S.O.R des Vosges organisent le 10^{ème} salon de l'Antiquité Militaire de la chasse du livre, militaria coiffures, insignes, vente., achat, échange. De 9h à 18h, au centre Robert Schumann.
Renseignements : 06 85 79 42 88 - Fax : 03 29 56 27 75 - Email : jeanelie.chipon@free.fr

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saulnot (70), 18^{ème} bourse aux souvenirs militaires, à la salle des fêtes de 9h à 16h.
Renseignements : Éric Rayot, 15 bis Grande Rue, 70400 Chagey. Tél. : 03 84 46 35 55 (HR), 03 84 21 69 66 (HB) ou au 06 07 63 17 35.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Dranguignan (83), Bourse aux armes anciennes, de chasse, couteaux, coiffures, militaria de 8h30 à 16h, au complexe



44^{ième}

CINEY MILITARIA

(30 km de Namur, direction Luxembourg - Autoroute E411 - sortie 20bis)

Dimanche

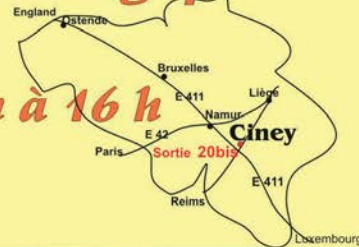
29 AVRIL 2007

Belgique

09 h à 16 h



HALL 1



2 halls d'exposition



HALL 2 Gardé et chauffé



Installation possible Samedi 28 avril

Exposition de véhicules militaires
3.500 mètres s/tables - 8.000 visiteurs

www. Ciney expo .be

CINEY EXPO s.a.
Rue du Marché Couvert
B5590 CINEY (Belgique)
tél : 0032/83/21.33.94

site : cineyexpo.be
e : info@cineyexpo.be
fax : 0032/83/21.18.20

www. Ciney expo .be

Mise à jour permanente des réservations sur le site "www.cineyexpo.be"

de l'espace Saint Exupéry (Parcours fléché).

Renseignements et réservations : ACAHC La Canal 53 chemin des pins, 83510 Lorgues. Tél./Fax : 04 94 67 63 69 ou 06 89 01 84 91.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Mesneux (51), l'association de reconstitutions seconde guerre mondiale SHAEF organise sa bourse militaria annuelle. De 8h à 17h à la salle des fêtes des Mesneux à 10 km de Reims.

Renseignements : tél.: 03 26 05 21 41 au heures de bureaux ou 06 81 01 83 76 - e-mail : shaef.reims@hotmail.fr - site : http://shaef_reims.monsite.orange.fr/.

Samedi 7 avril 2007 à Saint Georges sur Cher (41), 16^{ème} bourse aux armes, militaria, chasse à la salle omnisports de Saint Georges.

Renseignements : Mr C. Nedot Tél.: 02 54 32 14 59 Fax : 02 54 32 79 61.

Dimanche 8 avril 2007 à Saint Maur (36), 12^{ème} bourse militaria, armes de collections, pièces détachées de véhicules militaires au gymnase « les planches » Bel-air vers Niherne D 67 près de Châteauroux sorties 13 et 14 autoroute A 20. De 9h à 18h. Entrée 2 euros.

Renseignements et réservations : Tél.: 02 54 26 52 81.

Dimanche 8 avril 2007 à Albert (80), 14^{ème} Bourse aux armes anciennes, armes de chasse, militaria, uniformes, souvenirs militaires et librairie sur les armes.

Renseignement et réservations : Musée Somme 1916 Le président, rue Anicet Godin, 80300 Albert. Tél.: 03 22 75 16 17 - Fax : 03 22 75 56 33 - Email : musee@somme1916.org - Site : www.musee-somme-1916.eu

Dimanche 8 avril 2007 à La Ciotat (13), Salon des armes anciennes, militaria, chasse, tir, objet historique et couteaux de collection.achat, ventes, échanges de monnaies. De 9h à 16h à la salle Paul Eluard

Renseignements : Tél. : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05 - Email : amcantiquites@gmail.com - Site : www.amc-antiquites.com

Samedi 14 avril 2007 à Phalanpin (59), Amicale des anciens de la légion étrangère organise sa 10^{ème} bourse aux armes anciennes et militaria. De 8h30 à 17h à la salle des fêtes de la mairie. Entrée : 2 euros.

Renseignements : Mr. Delbove, tél.: 06 81 57 39 81.

Dimanche 15 avril 2007 à Gouvieux (60), 19^{ème} Bourse au militaria, salle des fêtes, rue de la mairie, ouverture exposants 7h, ouverture publique de 9h à 16h, Prix du mètre 13 Euros.

Renseignement et réservations : Club du souvenir militaire : Tél. 02 33 21 28 71 et 06 81 93 63 51.

Dimanche 15 avril 2007 à Louches (59), 25^{ème} Bourse aux armes anciennes à la salle Roger Salengro à Louches de 8h30 à 14h. Entrée 3 euros.

Renseignement et réservations : Les Dragons du nord, 30 rue Paul Lafargue, 59220 Denain. Tél. : 03 27 44 52 39 ou 03 27 86 63 76.

Dimanche 15 avril 2007 à Echiré - Niort (79), 3^{ème} bourse militaria, expo de véhicules militaires, organisée par le MVCG 86 à la salle polyvalente, de 8h30 à 17h30.

Renseignements : Mr Chaussade Alain - 142 rue de l'Alouette 79410 Echire - tél.: 05 49 25 21 87 ou 06 79 03 30 90.

Dimanche 15 avril 2007 à Orange (84), salon de l'arme ancienne - militaria - chasse - tir - objet de collections, achats - ventes - échanges - expertises. De 9h à 16h non stop.

Renseignements : téléfax : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05 - e-mail : amcantiquites@gmail.com - site : www.amc-antiquites.com

Dimanche 15 avril 2007 à Strasbourg Lingolsheim (67), 27^{ème} bourse européenne de l'arme ancienne et de collection. Tradition, classicisme, accueil conviviale et chaleureux.

Renseignements : Richards Fels, Papeterie l'Interligne, 225 route de Lyon 67400 Illkirch-Graffenstaden - tél.: 03 88 67 14 22 ou 06 08 77 37 88 - télécopie : 03 88 67 36 87.

Dimanche 15 avril 2007 à Besançon (25), le S.T.F.B organise de 10^{ème} bourse aux armes anciennes et militaires toutes époques au Parc des expositions Micropolis - 3 boulevard Ouest - 25000 Besançon (itinéraire fléché- de 9h à 18. Entrée payante 3 euros, gratuit pour les femmes.

Renseignements : 06 81 34 12 43.

Dimanche 22 avril 2007 à Montalieu - Vercieu (38), 4^{ème} bourse aux armes de collection et antiquités militaire à la salle Ninon Vallin de 9h à 18h30.

Renseignements : M. Michel Segui : 04 74 88 52 51.

Dimanche 29 avril 2007 à Meauzac (82), 5^{ème} bourse aux armes et militaria, fusils de chasse et modernes, organisée par l'A.M.T.A.R.C Meauzac.

Renseignements : 06 03 01 33 53.

Dimanche 29 avril 2007 à Cahors (46), 1^{ère} bourse aux armes anciennes et aux documents historiques. «Espace Valentré», quai Cavaignac à Cahors. Organisée par Languedoc Armes Anciennes et Collection.

Renseignements et réservations : tél. 05 65 31 46 74 (soir) ou 06 78 75 82 79, fax: 05 65 35 60 11, e-mail : languedocac@yahoo.fr.

Dimanche 29 avril 2007 à Châteaubriant (44), bourse militaria organisée par le MVCG Anjou Atlantique à la halle de Béré de 9h à 17h30.

Renseignements : tél.: 02 40 55 55 83 à partir de 19h - Email : stephane.tebaud@tiscali.fr.

Dimanche 29 avril 2007 à Châtelailon-Plage (17), 3^{ème} bourse militaria à la salle polyvalente de 9h à 18h, organisée par le Comité d'Entente des Associations Patriotiques (CEAP).

Renseignements : Didier Combes, 9 avenue de l'hippodrome, 17340 Châtelailon-Plage. Tél.: 06 30 71 20 19 - Email : combesdi@wanadoo.fr

Dimanche 29 avril 2007 à Antony (92), salon des souvenirs histoiques,

ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F.TAJAN



VENTES AUX ENCHERES ARMES ET SOUVENIRS HISTORIQUES

Tableaux, Souvenirs historiques,
Haute époque, Ordres de chevalerie
et objets maçonniques,
Armes à feu de poing et d'épaule militaire
et civile, Armes blanches, Armes US,
Armes de chasse...

Mardi 17 avril à 14h15

Hôtel Dasasult – 7 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 PARIS

- 1/ NÉCESSAIRE DE CAMPAGNE DU GÉNÉRAL ROUSSELOT, Est. : 4000 €
- 2/ CHAPEAU DE LA LÉGION DE WESTERMAN, levée le 1^{er} mai 1793, Est. : 4500 €
- 3/ SABRE DU GÉNÉRAL BLOSSE, Est. : 4000 €
- 4/ CARABINE DE CHASSE « WEATHERBY » de la princesse Liliane de Belgique, Est. : 4500 €

Experts : Bernard et Bertrand Bruel,

Tél. : +33 (0)5 63 38 20 28

Renseignements : Benoît Puttemans,

Tél. : +33 (0)1 42 99 16 49,

bputtemans@artcurial.com

Catalogue consultable sur internet :

www.artcurial.com

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél. : (+33) 1 42 99 20 20 - Fax : (+33) 1 42 99 20 21 - www.artcurial.com - contact@artcurial.com

Dimanche 15 avril 2007 à Orange (84)

salon de l'arme ancienne - militaria - chasse - tir
- objet de collections achats - ventes - échanges
- expertises. De 9h à 16h non stop.

Renseignements : tél/fax : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05
e-mail : amcantiquites@gmail.com - site : www.amc-antiquites.com

bourses aux armes anciennes et militaria, ventes souvenirs historiques, documents, uniformes, décorations etc... au entre Anré Malraux - 1 rue Léon Harmel - 92160 Antony.
Renseignements : tél. : 06 03 12 74 68.

Dimanche 29 avril 2007 à Aubers (59),
2ème bourse aux armes et objets «souvenir militaire» organisée par le Comité de Jumelage Aubers / Wadhurst, de 8h à 16h, au Foyer Rural.
Renseignements : 03 20 50 20 38.

20^{ème} bourse militaria, insignes - uniformes - décorations - antiquités militaires, organisée par l'Union Nationale des Combattants, aux salles polyvalentes de Chalamp, de 9h à 16h30.
Renseignements : M. Boissonnade Alain - 10 Square des Peupliers - 68490 Chalampé - tél. : 03 89 26 24 63 - e-mail : boissonnade.alain-andré@wanadoo.fr.

Dimanche 6 mai 2007 à Lièpvre (68),
14^{ème} bourse aux armes militaria et collections avec une exposition de véhicules anciens militaires, à la salle des fêtes de Lièpvre près de Sainte Marie aux Mines. De 8h30 à 17h.
Renseignements : tél. : 03 89 58 97 19 ou 06 25 37 49 20 - e-mail : paralsace@yahoo.fr.

Dimanche 6 mai 2007 à Saint-Marcel (56), 11ème bourse de militaria organisé par l'Association des Amis du Musée de la Résistance Bretonne se déroulera dans la salle omnisports de 9h à 17h.
Renseignements : 02 97 75 16 90.

Dimanche 6 mai 2007 à Sainte Marie aux Mines (68), 14ème bourse aux armes militaria et collections avec une exposition à l'extérieur de véhicules anciens militaires, organisé par l'Association des parachutistes de Sainte Marie aux Mines. Cette manifestation se déroulera dans la salle des fêtes de Lièpvre de 8h30 à 17h.
Renseignements : 03 89 58 97 19 ou 06 25 37 49 20 - e-mail : paralsace@yahoo.fr.

Dimanche 13 mai 2007 à Bourges (18), Salon de l'arme ancienne et du militaria, organisé par l'association Agora Défense. De 9h à 17h à la Halle au blé, place de la Nation.
Renseignements : M. Peudecerf Jean-Pierre, 42 rue du Général Gouraud, 18000 Bourges. Tél. : 02 48 24 75 60.

Dimanche 13 mai 2007 à Villenave d'Ornon Gironde (33), 18^{ème} grande bourse aux armes anciennes, de collections, de chasse et de militaria, organisée par l'Association de Collectionneurs Historique Loisir Collection, au complexe de l'Espace d'Ornon, de 9h à 15h30, entré 4 euros, gratuite pour les enfants accompagnés.
Renseignements : Laurent Dupeyron - tél. : 06 88 06 91 56 - e-mail : assblc@neuf.fr

Dimanche 13 mai 2007 à Amélie les Bains (66), 24^{ème} salon de l'arme ancienne et de collection organisée par la société Vallespirienne de tir. Exposition de véhicules militaires durant la manifestation par MVCG Languedoc Roussillon. De 9h à 17h
Renseignements : tél. : 04 68 64 16 19 ou 06 20 77 38 61 .

Dimanche 13 mai 2007 à Versailles (78), l'Association du tir National de Versailles organise sa 10ème bourse aux armes anciennes, au Stand de tir du TNV, 2 route de Saint Cyr .
Renseignements : 01 39 50 33 81

Dimanche 13 mai 2007 à Chambey (73), 20ème bourse aux armes et militaria au Gymnase Pierre Cot, quai des Alobreges, de 9h à 18h.
Renseignements : 06 09 28 87 65 - e-mail : comptatempete@free.fr.

Jeudi 17 mai 2007 à Montoire sur le Loir (41), 15ème bourse aux armes organisée par le Club de Tir Montoirien au Gymnase Jules Ferry de 9h à 16h30.
Renseignements : M. Mme Manchini : 02 54 72 01 34.

Dimanche 20 mai 2007 à Rungis (94), bourse armes - militaria - antiquités - art primitif et tribal, de 9h à 16h à l'espace Jean Monnet - 47 rue de Solet - 94533 Rungis. 200 exposants professionnels et collectionneurs. Organisée par l'agence ARCH - TEC/ARCHEN ASSOCIÉS.

Mai

Samedi 5 mai 2007 à Chalampé (68),

Salon National DE LA CHASSE & DU TIR DE SAINT-ETIENNE

Armeville 7

11-12 & 13 mai 2007 9h30 à 19 h

PARC EXPO Saint-Etienne

BOURSE ARMES ANCIENNES

I Chasse I Tir I Optique I Archerie I
I Coutellerie I Vêtements I

Renseignements 04 77 49 39 17
www.salon-armeville.com





Dimanche 13 mai 2007 à Amélie les Bains (66)

24^{ème} salon de l'arme ancienne et de collection
organisée par la société Vallespirienne de tir.
Exposition de véhicules militaires durant la manifestation
par MVCG Languedoc Roussillon. De 9h à 17h

Renseignements : tél. : 04 68 64 16 19 ou 06 20 77 38 61 .

Renseignements : tél. : 06 15 04 85 15
- site : www.archen-associes.com.

Dimanche 20 mai 2007 à Villebon sur Yvette (91), bourse toutes collections militaires, au Centre Culturel Jacques Brel, rue Jacques Brel de 8h à 15h30, organisée par le MVACA - Rangers.
Renseignements : Mr Gomes - téléfax : 01 42 37 32 47.

Dimanche 20 mai 2007 à Péronne (80), 24^{ème} bourse de l'arme ancienne organisée par l'association « La Jugulaire », à la salle Mac Orlan, de 8h30 à 16h30.
Renseignements : 1 rue d'Adenboven 80300 Albert - Téléfax : 03 22 74 71 92.

Dimanche 27 mai 2007 à Villars en Périgot Vert (24), 10^{ème} bourse aux armes, couteaux, militaria de 9h à 18h.
Renseignements : Jacques Faye : 05 53 54 21 35 ou 06 73 34 18 15.

Dimanche 27 mai 2007 à Sisteron (04), 16^{ème} bourse aux armes anciennes et militaria au Bouldrome des Marres, de 9h à 17h. Organisée par le Ball Trap Club Sisteronnais.
Renseignements : 04 92 61 45 58.

Juin

Samedi 2 juin 2007 à Bitschwiller les Thann (68), 17^{ème} bourse aux armes, militaria, décorations, insignes, uniformes, coiffures, cartes postales, documents... à la salle des fêtes de 8h à 17h, entrée 3,5 euros.
Renseignements : J.L. Marbach - 1 rue Joffre - 68620 Bitschwiller les Than., - Tél. : 03 89 37 03 16.

Samedi 2 et dimanche 3 juin 2007 à Fontanil Cornillon (38), 4^{ème} salon mixte du Fontanil, armes anciennes et minéraux, militaria, décorations, couteaux, fossiles, gemmes, et minéraux, vieux véhicules, stand de tir... Au gymnase Lionel Terray, rue Raffour 38120 Fontanil Cornillon. Organisé par l'association Vercors Belli Memoria « Pour que perdure le devoir de mémoire. »
Renseignements : VBM, 87 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 42 37 85 ou 06 03 54 36 85 - Email : vbm.bianchetti@voila.fr

Dimanche 3 juin 2007 à Lyon Saint-Exupéry (69), le club de tir des aéroports de Lyon organise son 22^{ème} salon de l'arme de collection, de militaria, revues, livres, etc... de 9h à 17h30.

Renseignements : Gérard Bernillon : 04 78 36 43 86.

Dimanche 3 juin 2007 à Capendu (11), 14^{ème} bourse aux armes et militaria organisée par le comité des fêtes. Ouverture de 9h à 18h.
Renseignements : Michel Philippe - Tél. : 04 68 78 09 33 (HR).

Dimanche 3 juin 2007 à Riom (63), 12^{ème} bourse aux armes, organisée par les «Grogards», à la salle Dumoulin - 1 avenue Pierre de Nolhac - 63200 Riom, de 9h à 18h.
Renseignements : Tél/Fax : 04 73 64 85 78.

Dimanche 10 juin 2007 à Saint-Juery (81), l'amicale de la police d'Albi organise sa 16^{ème} bourse aux armes à la salle l'Albaret, 81160 Saint-Juery.
Renseignements : Amicale de la police d'Albi, 23 Lices Pompidou, BP 149, 81005 Albi Cedex. M. Serge Cousinie, tél. : 05 63 49 22 27 (HB), M Guy Diaz tél. : 06 18 61 22 06.

Dimanche 17 juin 2007 à Pont-du-Casse (47), 16^{ème} bourse aux armes, monnaie et militaria, achats - ventes - échanges, de 9h à 18h. Organisée par le Club de Billard Cassipontin.
Renseignements : téléfax : 05 53 67 93 92 (HR) ou 06 76 81 35 17.

Dimanche 24 juin 2007 à Saint-Bris Saint-Ambroix (30), le club de tir local organise sa 6^{ème} bourse aux armes anciennes, décorations, revues, uniformes.
Renseignements : tél. : 04 66 24 18 55 ou 06 30 14 84 75.

Dimanche 24 juin à Brignoles (83), bourse aux armes anciennes, de chasse, couteaux, figurines, coiffures, militaria etc... de 8h30 à 16h à la salle polyvalente de la Foire Exposition.
Renseignements : A.C.A.H.C - 53 Chemin des pins - 83510 Lorgues - Tél./Fax : 04 94 67 63 69 - Port. : 06 89 01 84 91.

Juillet

Dimanche 8 juillet 2007 à Saint Sulpice (81), 10^{ème} bourse aux armes, organisée par l'Amicale des sapeurs Pompiers, de 8h30 à 18h à la salle polyespace, ouvert aux professionnels, collectionneurs, particuliers. Entrée 2 euros.

ARTCURIAL

BRIEST - LE FUR - POULAIN - F. TAJAN



VENTES AUX ENCHERES ARMES ET SOUVENIRS HISTORIQUES

Tableaux, Souvenirs historiques,
Haute époque, Ordres de chevalerie
et objets maçonniques,
Armes à feu de poing et d'épaule militaire
et civile, Armes blanches, Armes US,
Armes de chasse...

Mardi 17 avril à 14h15

Hôtel Dasasult - 7 Rond-Point des Champs-Élysées
75008 PARIS

1/ LANCE-GRENADE A ROUET, Suht vers 1580. Est. 25 000 € • 2/ SABRE D'OFFICIER DES MARINS DE LA GARDE IMPERIALE, inscription «CORPS DES MARINS» surmonté du N en couronne et de l'aigle impériale. Est. 8 500 € • 3/ PAIRE DE PISTOLETS A SILEX DES GARDES DU CORPS 1^{ER} MOD., marqués en leur partie supérieure en lettres d'or «Gardes du Corps du Roi», pontets terminés en fleur de lys, pommeaux timbrés des armes de France sous couronne. 16 000 € • 4/ PISTOLET A ROUET DE REITRE SAXON DE GARDE PRINCIERE, Nuremberg vers 1560, pommeau sphérique orné de médaillons circulaires incluant des guirlandes pointillées. Est. 15 000 €

Experts : Bernard et Bertrand Bruel,
Tél. : +33 (0)5 63 38 20 28

Renseignements : Benoît Puttemans,
Tél. : +33 (0)1 42 99 16 49,
bputtemans@artcurial.com

Catalogue consultable sur internet :
www.artcurial.com

7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél. : (+33) 1 42 99 20 20 - Fax : (+33) 1 42 99 20 21 - www.artcurial.com - contact@artcurial.com

MAISON DE VENTES AUX ENCHERES - AGREMENT N° 2001-005

Événements

Renseignements : 05 63 40 22 00 (HB) ou 06 62 23 06 09.

Samedi 14 juillet 2007 à Chalans (85), 19^{ème} grande bourse aux armes anciennes et bourse toutes collections de 8h30 à 18h, salle Louis-Claude Roux (Champ de Foire). Renseignements et réservations : Philippe Poux 146 rue de la Morinière 85220 Commequières, tél.: 02 51 54 11 48.

Dimanche 22 juillet 2007 à Boulogne sur Mer (62), 13^{ème} salon d'antiquité militaire du Camp de Boulogne organisée par l'Association pour la valorisation de l'Antiquité Militaire, à la Salle du Moulin Wibert entre Boulogne et Wimereux, de 9h à 18h. Renseignements : tél.: 06 07 80 13 06.

Dimanche 22 juillet 2007 à Biding (57), 22^{ème} bourse aux antiquités militaires, armes anciennes et de collections, insignes, décorations, uniformes, cartes postales etc...organisée par le Comité de fêtes. Renseignements : M. Dolisy - tél/fax : 03 87 90 94 18.

Dimanche 22 juillet 2007 à Le Gua (17), 6^{ème} bourse militaria, vente et échange, au musée de la «Poche de Royan» à Le Gua, de 8h30 à 18h. Renseignements : 05 46 22 89 90.

Dimanche 28 juillet 2007 à Saint Martin de Varreville, bourse aux

arme avec animation 3D autour de la 2^{ème} DB, la plage de St Martin de Varreville, est le lieu où le général Leclerc a débarqué en 1944, cette année sera le 60^{ème} anniversaire de la disparition du général.

Renseignements : Mairie : 02 33 41 42 33 le vendredi de 9h à 12h30 - Robert : 02 33 71 53 18 ou 06 81 65 87 59 - Sylvie : 06 14 81 30 12.

Août

Dimanche 26 août 2007 à Chameyrat (19), 15^{ème} bourse aux armes et militaria en Corrèze à 10 min. des autoroutes A20 et A89.

Renseignements : tél.: 05 55 26 00 53.

Septembre

Dimanche 2 septembre 2007 à La Bouilladisse (13), salon de l'armes ancienne - militaria - chasse - tir - objet historique et couteaux de collection, achats - ventes - échanges - expertises. De 9h à 16h à la salle des fêtes.

Renseignements : 04 42 66 93 72 ou 03 29 96 05.

Dimanche 2 septembre 2007 à Nailloux (31), 2^{ème} bourse aux armes anciennes et aux documents historiques, à la salle polyvalente Coloursud, de 9h à 17h, organisée par l'Académie des Armes

Anciennes. Accès direct par autoroute A66, sorti N°1. Grand parking, restauration sur place.

Renseignements : 06 17 49 54 10 ou 05 61 16 40 35 - e-mail : armasite@yahoo.fr - site : www.Academie-des-Armes-Anciennes.com

Dimanche 23 septembre 2007 à Montpon Menesterol (24), 15^{ème} bourse aux armes et militaria, organisée par l'Amicale Laïque de Ménestrol, au gymnase, rue Foix de Candale de 9h à 17h.

Renseignements : M. Mme Monsier - Tél.: 05 53 82 20 52.

Ventes aux enchères

Les vendredi 30 et samedi 31 mars 2007 à Paris (75), exposition - ventes d'armes anciennes authentiques, vendues avec certificat d'origine, Maison de L'Isère - 1 place André Malraux - 75001 Paris, vendredi de 9h à 21h, samedi de 9h à 18h. Tél.: pendant l'exposition 01 42 96 87 62, entrée gratuite.

Renseignements : Le Hussard - BP 69 - 38353 La Tour du Pin Cedex - tél.: 04 74 83 20 75 (heures bureau) - fax : 04 74 97 62 88 - site internet : www.lehussard.fr

Samedi 12 mai 2007 à Saint Etienne (42), vente d'armes ancienne

Blanches et à feu des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Fusils et carabines de chasse et de tir de 5^{ème} et 7^{ème} catégories (vendus suivant la législation en vigueur) dont coupe de démonstration. Décorations, équipements et militaria. Expert : Jean-Claude Dey - Tél.: 01 47 41 65 31 - Fax : 01 47 41 17 67 - jean-claude.dey@wanadoo.fr.

Exposition publiques : vendredi 11 mai 2007 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h. Renseignements : Conan Auction, Hôtel de ventes de la Terrasse, 7 rue Léon Lamaizière - 42000 Saint Etienne - Tél.: 04 77 93 42 76 - Fax : 04 77 93 77 00

Samedi 12 mai 2007 à Le Havre (76), ventes militaria et armes anciennes, livres et documentation, décorations, coiffures et uniformes, armes blanches et armes à feu, chasse et vénerie, cannes de collection. Exposition : Vendredi 11 mai de 16h à 19h et samedi 12 mai de 10h à 12h. Expert : Francis Loisel - Tél.: 06 10 61 49 25 (catalogue sur demande à l'étude ou consultable sur internet : www.interencheres.com/76012).

Renseignements : Hôtel des ventes de la Porte-Océane - Maître Revol et Allix - SVV Enchère Océanes - 203 boulevard de Starsbourg - 76600 Le Havre - Tél.: 02 35 21 21 27 - Fax : 02 35 43 24 28.

St Pierre-sur-Dives
Dimanche 10 Juin

Cherbourg, Ste Mère-Eglise, Carentan, Bayeux, Caen, Lisieux, Le Havre, Deauville, Cabourg, Ouistreham, SWORD, JUNO, GOLD, OMAHA, UTAH

MILITARIA RADIOS VEHICULES

Sous les Halles
Place du Marché
DE 10H à 18H

Renseignements : CARTRY 02 31 91 42 63

Le projet de modification de la directive européenne

« Quand la liberté est menacée par le dogmatisme, le collectionneur peut y trouver un bénéfice ».



Quand le Conseil de l'Europe promulgua en 1991⁽¹⁾ cette directive relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes, l'objectif était de faciliter la circulation des armes à feu au sein de l'Union pour respecter le principe de la libre circulation des biens et des personnes.

Si ce texte offre des avantages certains, notamment en édictant une classification rationnelle des armes à feu basée sur la longueur de l'arme et sur les modes d'approvisionnement, certains dysfonctionnements sont apparus.

**Par Jean-Jacques Buigné - Président de l'UFA
Avec la collaboration de l'IFAL**

Tout d'abord, la *Carte Européenne d'Armes à Feu* ne donne pas toute satisfaction. C'est regrettable compte tenu de l'objectif déclaré de la directive. Mais surtout, beaucoup d'Etats membres en ont profité pour prendre des dispositions encore plus restrictives que celles imposées par la directive.

Ainsi, la France a adopté non seulement toutes les restrictions imposées par la directive, mais a conservé des limitations antérieures, en particulier l'exception française de la distinction entre calibres civils et militaires⁽²⁾. Elle a peu à peu réduit l'accès aux armes en l'interdisant à une catégorie de plus en plus importante de citoyens. Le classement, dans des catégories plus restrictives que celles prévues par la directive, d'armes dont l'acquisition et la détention étaient parfaitement libres avant la transposition de cette directive dans notre droit national⁽³⁾ réduit encore d'avantage la possibilité de détention.

Deux initiatives de l'O.N.U. :

- le protocole de Vienne de 2000 « contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions »,

- le projet de 2005 « d'instrument international visant à permettre aux Etats de procéder à l'identification et au traçage rapide et fiable des armes légères et de petit calibre », ont incitées les instances de l'Union Européenne à procéder à une modification de la directive du 18 juin 1991. Le Parlement européen a émis le souhait que la procédure de révision soit également utilisée pour y apporter des améliorations nécessaires pour palier aux problèmes rencontrés lors de sa mise en œuvre, notamment ceux qui ont été relevés dans le rapport de la Commission du Parlement européen et au Conseil du 15 décembre 2000.

Rapport Kallenbach

L'objectif affiché du rapport Kallenbach est de restreindre l'accessibilité aux armes à feu, ce qui est clairement un motif d'ordre public et non pas de libre circulation des marchandises. Il faut rappeler que la directive a pour vocation à réglementer l'acquisition et la détention des armes à feu dans le but de faciliter la libre circulation de ces marchandises, mais que l'ordre public est du ressort des Etats

Vito Genco (WFSA Executive Secretary Europe) qui s'est exprimé à Nuremberg sur la modification de la Directive.



membres. Les Etats ne peuvent pas être plus libéraux que la directive, mais ils ont la possibilité d'être plus restrictifs comme le prévoit l'article 3 : « Les États membres peuvent adopter dans leur législation des dispositions plus strictes que celles prévues par la présente directive ».

Pour Gisela Kallenbach, euro-député allemande du groupe des « Verts », la modification de la directive était surtout une opportunité, sous le fallacieux prétexte d'« apporter à la directive les améliorations requises ».

Dans son rapport, Gisela Kallenbach présente des propositions d'amendement concernant, en particulier, les points ci-après :

- portée de la directive (inclure non seulement les armes à feu, mais aussi leurs pièces et munitions et englober les collectionneurs et organismes à vocation culturelle ou historique);

- système de marquage (utilisation de symboles alphanumériques, données concernant l'année de fabrication, marquage des parties essentielles et structurelles des armes);

- registres (extension de la durée de conservation, responsabilité des autorités publiques, informatisation, système centralisé de conservation des données à l'échelle nationale pour chaque arme à feu avec numéro d'identification unique);

- échange d'informations entre les États membres (informations sur les techniques et systèmes de marquage, transferts, stocks existants et armes à feu confisquées, mise sur pied d'un groupe de contact officiel);

- métier d'armurier (compétences professionnelles et moyens financiers);

- activités des courtiers et de courtage (définition);

- classification des armes à feu (deux catégories seulement : interdites et soumises à autorisation);

- contrôle (contrôle physique dans le cas des transferts intracommunautaires);

- carte européenne d'arme à feu (reconnaissance de la carte comme seul instrument approprié pour autoriser un déplacement officiel vers un autre État membre, sup-



Yves Gollety, président de la Chambre syndicale de l'Armurerie, a fait comprendre aux fabricants européens que la réduction à deux catégories condamnerait leur entreprise.

pression de la dérogation accordée aux chasseurs de moins de 18 ans pour ce qui concerne l'acquisition et la détention d'armes à feu, règles dans le cas d'un transfert temporaire pour réparation ou exposition);

- neutralisation des armes à feu (lignes directrices européennes comprenant des spécifications techniques, mesures visant à empêcher la réactivation);

- armes antiques (définition);
- mesures de sécurité additionnelles (interdiction de l'acquisition par le biais d'une technique de communication à distance, instauration d'un délai de renonciation dans la procédure d'acquisition et interdiction faite aux personnes ayant été reconnues coupables d'un délit).

Dans l'exposé de ses motifs, Gisela Kallenbach déclare que « les armes portatives sont largement disponibles, peu coûteuses, faciles à transporter et à utiliser et constituent des instruments de violence dans la société ⁽⁴⁾ ». Cette profession de foi, naturellement non étayée et la suppression de la dérogation accordée aux chasseurs de moins de 18 ans et des ventes à distance montrent clairement le caractère politicien de sa démarche et sa phobie des armes.

La présidence allemande

La présidence allemande a soumis des propositions dans un « discussion paper » du 27 février 2007 portant, pour ce qui concerne particulièrement les détenteurs d'armes, sur :

La classification : Reprenant la proposition Kallenbach, la présidence préconise de réduire le nombre de catégories de quatre à deux : les armes autorisées et les armes « non- autorisées » (allowed/non-allowed weapons). Même si la formulation est plus « diplomatique » que celle de Gisela Kallenbach , le résultat risque fort d'être le même !

Les armes antiques et leurs répliques : Ne retenant pas au niveau de l'Union la définition du Protocole de Vienne (armes fabriquées avant le 31 décembre 1899), la présidence préfère laisser aux Etats membres de le définir dans leurs lois nationales.

Les armes de sport « hunting and sport weapons » : La présidence s'oppose à ce que les armes de sport en général soit exemptées, au motif que ce libellé est imprécis et que des armes ainsi exclues peuvent être utilisées par les criminels !

La position officielle du gouvernement français

Manifestement et officiellement, la position française n'est pas favorable aux propositions « allemandes » que ce soit aux amendements « Kallenbach » ou aux amendements de la Présidence. Avec raison, il est noté que « la proposition du nombre de catégories d'armes de quatre actuellement à deux formulée dans le rapport Kallenbach, n'est pas acceptable par la France pour des raisons politique, juridique, pratique et de tradition culturelle. » Nous ne pouvons qu'abonder à cette déclaration.

En revanche, nous sommes plus inquiets sur la remarque suivante : « en terme de politique et de sécurité publique, la France est attachée à l'existence d'un encadrement souple, progressif et continu et de l'acquisition et de la détention d'armes à feu ». Cette notion de « progressif

Rapport de la Commission au parlement Européen et au conseil du 15.12.2000 sur la directive 91/477/cee

(synthèse)

Ce rapport note que la directive de 1991 donne globalement satisfaction, mais relève « les problèmes suivants : les disparités entre les législations des Etats membres, la tendance à appliquer des mesures plus strictes et les carences en matière de coopération entre les Etats membres. »

Il précise toutefois « si les Etats membres ont le droit de prendre des mesures plus strictes, ces mesures doivent respecter les règles du traité et, notamment, les règles du marché intérieur. Bien que l'article 30 du traité prévoit une dérogation éventuelle à la libre circulation des marchandises pour des raisons de sécurité publique, les mesures concernées doivent être nécessaires et proportionnelles à l'objectif poursuivi. »

Le rapport conclut que « les principaux problèmes ... sont :

- l'amélioration de l'utilisation de la Carte Européenne d'arme à feu et l'échange d'informations entre les Etats membres.
- la classification établie dans la directive ne semble poser aucun problème particulier... La situation est toutefois différente en ce qui concerne les armes à feu utilisées par les chasseurs et les tireurs sportifs, [par] le fait que certains Etats membres classent comme armes de guerre ou interdisent certaines armes qui sont considérées par d'autres Etats membres comme armes de chasse. »
- Les armes antiques qui ne sont réglementées que par « l'article 82 de Schengen qui donne une définition renvoyant à la date de 1870. Des exceptions sont toutefois autorisées, ce qui a donné lieu à des différences au niveau national. »

et continu » laisse-t-elle présager de nouvelles restrictions non fondées ?

Avec raison, l'administration française note le rapport Kallenbach qui vise essentiellement à « restreindre l'accessibilité aux armes à feu est clairement une préoccupation d'ordre public et non pas de libre circulation des marchandises. » Or, la directive a « vocation à réglementer la vente d'armes dans le but de faciliter la libre circulation de ces marchandises. »

Notre administration remarque également avec raison que l'adoption des « propositions allemandes » porterait un fort préjudice aux chasseurs et aux tireurs sportifs. Elle soulève, mais sans apporter de propositions, le cas des armes à feu dites « antiques et leurs reproductions », mais précise que la France n'est pas opposée à la proposition italienne « sur l'exclusion du champ de la directive » de ces armes à feu.

Le combat des défenseurs des détenteurs d'armes

Les Français ont été parmi les premiers à monter au créneau et à alerter leur réseau international sur les dangers du rapport Kallenbach. L'I.F.A.L. a agit au profit de l'A. D.T. et de l'U.F.A. Il faut également saluer l'action d'Yves Gollety vers les professionnels européens

Accord de Schengen

(Article 82)

« Les listes des armes visées aux articles 79, 80 et 81 ne comprennent pas :
a. les armes à feu dont le modèle ou dont l'année de fabrication sont - sauf exception - antérieurs au 1 janvier 1870 sous réserve qu'elles ne puissent tirer des munitions destinées à des armes prohibées ou soumises à autorisation ;
b. les reproductions d'armes mentionnées au point a. à condition qu'elles ne permettent pas l'utilisation d'une cartouche à étui métallique ;
c. les armes à feu rendues inaptes au tir de toutes munitions par l'application de procédés techniques garantis par le poinçon d'un organisme officiel ou reconnu par un tel organisme. »

(FESAC, WFSA, ESSF, AECAC et FACE)⁽⁵⁾ regroupant à elles toutes l'essentiel des associations de défenses et les fédérations olympiques et de chasseurs d'Europe et au-delà.

Après des hésitations, tout le monde, même la FACE tentée à l'origine par un compromis, s'est rallié aux principes suivants, entre autres :

Conservé les 4 catégories ;

Maintenir la vente à distance ;

Faciliter la circulation des tireurs et des chasseurs au sein de l'Union ;

Retenir comme millésime de fabrication 1900 pour les armes « antiques » « plus la possibilité de modèles ultérieurs définis techniquement. »

En effet, le choix de ce millésime fait l'unanimité des organisations représentatives des amateurs d'armes comme des professionnels. Certains Etats semblent également

C'est grâce à l'action de l'ensemble des délégués de la FESAC que la date de 1900 a été proposée pour contrer le rapport Kallenbach. Les délégués de la Fesac vont se réunir en Hollande, du 31 mai au 3 juin, pour leur congrès annuel. Notre photo : le congrès de Vienne en 2006.





Mettre dans le même sac, des armes fabriquées récemment et celles fabriquées il y a 130 ans, pénalise le collectionneur. Pour acquérir une Winchester de l'ouest américain, il doit être chasseur. Pour le chasseur, cette vieille pétoire est impropre à son sport.

La date de 1900 changerait le paysage de la collection. Par exemple, les Mauser C.96 précoces «à extracteur long» (cone hammer, flatside, large ring) seraient alors classés en armes antiques en tant qu'armes de modèle et de fabrication antérieure à 1900.

aller dans ce sens. Ainsi la Belgique vient d'adopter le millésime de 1897. Cela vient après avoir, il y a déjà 16 ans, fixé le millésime à 1890 et libéré une liste d'armes postérieures à cette date sans qu'il y ait eu de problème pour la sécurité ou l'ordre public. Il semblerait que même le B.A.T.F.⁽⁶⁾ américain ne soit pas non plus défavorable à un changement de millésime du 31 décembre 1898 au 1 janvier 1900.

Les propositions de l'A.D.T. & de l'U.F.A.

Nous sommes favorables à toutes mesures cohérentes empêchant la détention d'armes à feu pour les personnes susceptibles de présenter un danger pour eux-mêmes, l'ordre ou la sécurité public. Mais à condition, d'« établir des modalités précises concernant l'interdiction d'acquérir des armes à feu faite aux personnes ayant été reconnues cou-



pables d'un délit [ou d'une incapacité mentale,] en vertu d'un jugement ayant acquis force de chose jugée. » Mais nous refusons toujours la notion de motif valable, étrangère à nos lois et nos traditions. La France est une république où la Liberté est le principe, l'interdit l'exception.

Notre position est connue et a été communiquée aux candidats aux élections présidentielles de 2007 en France et elle le sera aux autres candidats aux élections législatives, locales ou européennes futures :

L'adoption du millésime du 1er janvier 1900 pour la fabrication

des armes dites « antiques » qui ne devront donc pas être réglementées par la directive, ni par la réglementation des armes à feu des Etats membres ; Les armes du même modèle, c'est à dire dont les brevets essentiels au fonctionnement, mais fabriquées ultérieurement au millésime du 1er janvier 1900 mais avant le 1er janvier 1950⁽⁷⁾, seront des « biens culturels » et considérées comme « armes de collection », l'équivalent de la 8^{ème} catégorie dans la réglementation française actuelle ; Cette catégorie d'« armes de collection » comprendrait une liste complémentaire qui sera de fait plus réduite que la liste actuelle.

Toutes les armes à feu à chargement par la gueule à poudre noire ou substitut seront également considérées comme « armes de collection ».⁽⁸⁾

Le maintien des 4 catégories actuelles avec leurs paragraphes que tous les Etats membres devront respecter. Si certains d'entre eux souhaitent classer dans une catégorie plus restrictive certaines armes, ils devront classer le paragraphe entier et justifier auprès de la Com-

Les catégories actuelles de la directive

La Directive classe les armes à feu en 4 catégories. L'acquisition et la détention d'armes à feu de chaque catégorie sont soumises à des conditions minimales différentes :

- Catégorie A (par ex. les armes à feu automatiques) : en principe, interdites
- Catégorie B (par ex. les armes de poing et la plupart des carabines et fusils semi-automatiques) : soumises à autorisation
- Catégorie C (par ex. les carabines à un coup et les carabines à verrou) : soumises à déclaration
- Catégorie D (fusils à un coup par canon, juxtaposés et superposés) : pas de formalité spécifique.

Les Etats Membres peuvent introduire des dispositions plus strictes (par exemple, interdire certaines armes à feu ou demander une autorisation pour toutes les armes à feu).

Les armes de collection n'entrant pas dans ces catégories ne sont pas gérées par la Directive.

mission que ces dispositions sont « nécessaires et proportionnelles à l'objectif poursuivi. »

Le maintien de la vente à distance et des dérogations d'âge pour les mineurs non émancipés pratiquant la chasse ou le tir sportif.

En conclusion, il nous paraît souhaitable que la modification de la directive ne se fasse pas dans la précipitation.

Aussi, nous proposons que :

la procédure parlementaire soit suspendue ;

dans chaque Etat membre, une véritable concertation soit entreprise avec les représentants des professionnels, des fédérations sportives et des associations représentant les détenteurs d'armes pour tendre vers une réelle harmonie entre la directive de 1991 et les réglementations nationales ;

les différentes administrations concernées des Etats membres se concertent pour élaborer une procédure efficace d'échange d'informations et pour faire en sorte que la réciprocité de leurs documents soit reconnue.

Il nous paraît plus cohérent de contrôler les seules « personnes ayant été reconnues coupables d'un délit ou d'une incapacité mentale » que plus de 10 millions de détenteurs d'armes respectueux des lois et plusieurs dizaines de millions d'armes à feu « non-interdites ».

Il nous semble donc essentiel que le contrôle porte plus sur le détenteur potentiel que sur l'arme et que soit éliminé de la réglementation des armes le maximum d'objets qui ne sont plus « normalement utilisés conformément à leur destination initiale ».

Les problèmes rencontrés pour l'application de la directive, comme le souligne très justement le rapport de la Commission, tiennent essentiellement aux errements administratifs qui conduisent à des contrôles aussi tatillons qu'inutiles. Il conviendrait donc de mettre réellement aux normes les législations nationales par rapport à la lettre et à l'esprit de la directive de 1991, avant de modifier cette dernière.

(1) Directive N° 91/477/CE du 18 juin 1991.

(2) Toutes les armes d'un calibre militaire, même celles dont la destination est manifestement la pratique sportive, comme les drillings, sont soumises à autorisation.

(3) Par le décret n° 95-589 du 6 mai 1995, modifié plusieurs fois.

(4) Dans son amendement 10, Gisela Kallenbach justifie la réduction de 4 catégories à 2 pour « éviter les morts violentes et blessures dues à des armes à feu... » Espérons qu'elle n'apprenne jamais qu'en France la majorité des homicides sont perpétrés sans aucune arme quelconque, seulement au moyen des poings et des pieds... Sinon elle voudra tous nous transformer en homme tronc !

(5) E.S.S.E. : European Sport Shooting Forum ; F.E.S.A.C. : Federation of European Societies of Arms Collectors

W.F.S.A. : World Forum on the Future of Sport Shooting Activities

Les objets de collection définis par la jurisprudence européenne

(Arrêt Clees C-259/97)

Sont concernés les objets qui :

- sont relativement rares,
- ne sont pas normalement utilisés conformément à leur destination initiale,
- font l'objet de transactions spéciales en dehors du commerce habituel des objets similaires utilisables, ont une valeur élevée.

F.A.C.E. : Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'U.E
A.E.C.A.C. : Association Européenne de Commerce d'Armes Civiles

(6) B.A.T.F. : Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms

(7) Seul le Colt Mle 1873 S.A.A. serait concerné par cette dernière date à partir du numéro 357 859, la fabrication ayant été arrêtée juste après la 2ème GM et a été reprise en 1956, mais la numérotation comporte alors les lettres SA ou NF

(8) Les armes neutralisées n'ont non plus, par définition, pas à être concernées par une réglementation des armes à feu. Le code des douanes les classes comme les statuettes, les gongs et les cloches...

Souscription recours

Devant les actions dolosives et sournoises des intégristes atteints de la phobie des armes au niveau international et particulièrement au sein de l'Union Européenne, il est impératif que tous les textes restrictifs soient attaqués devant les tribunaux français et européens.

Aussi, que vous soyez adhérents ou pas à nos associations, pour défendre vos droits, participez à notre SOUSCRIPTION RECOURS

Attention

Les abonnements à un tarif préférentiel

1. Ces abonnements sont réservés aux adhérents de l'ADT ou de l'UFA, sans limitation de nombre.

2. Les abonnements reçus par l'administration avant le 10 du mois "m" sont servis le mois "m+1", ceux reçus les 2 dernières décades du mois le mois "m + 2". Il est conseillé, quelque soit l'échéance de votre abonnement en cours de vous abonner au moins 2 mois avant cette échéance et en même temps que votre adhésion ! (vous pouvez régler en novembre une adhésion pour l'exercice suivant)

3. Pour les réclamations si vous ne recevez pas votre exemplaire 2 mois après votre envoi :

Gazette des Armes et Action Guns :
Tél : 0145326066

Catalogue Le Hussard (uniquement) :
Tél : 0474832075 , Fax : 0474976288

4. N.B. : L'abonnement au catalogue Le Hussard est de 21 €.

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

A.D.T. - U.F.A. : 8, rue du Portail de Ville, 38110 La Tour du Pin

Fax : 04 74 97 62 88

e.mail : ccra@infonie.fr

NOM :	J'adhère et je m'abonne à :				
PRENOM :	Pour l'année 2007			Mettre un X dans la case	
ADRESSE :	Membre ADT & l'UFA	20 €			
	Membre de soutien	30 €			
CODE POSTAL	Membre bienfaiteur	> 120 €			
VILLE :	ACTION GUNS (11 n°)	55 € (360,78 F)	(- 9 €) (59,04 F)	46,00 € (301,74 F)	€
	PAYS :	Gazette des Armes (11 n°)	55 € (360,78 F)	(- 7,50 €) (49,20 F)	47,50 € (301,75 F)
e-mail :	Le HUSSARD (5 n°)	24 € (157,43 F)	(- 4 €) (26,24 F)	21,00 € (131,19 F)	€
TEL :	TOTAL Abonnements**	 €		
FAX :	TOTAL	 €		
MOBILE	Adhésions & Abonnements				
Numéraire*	Chèque* : Banque	_____ / n° _____			

Je suis volontaire pour militer et soutenir bénévolement l'action de l'ADT et de l'UFA - NON*

* Barrer l'association non choisie et indiquer la somme retenue dans la colonne de droite et faites de même pour l'option «Volontariat».

** Cocher d'une croix la case à droite des publications et inscrire le total dans la case «TOTAL Abonnements».

Le Dardick



Le Dardick modèle 1500 équipé du canon en 22 LR à gauche et le Dardick modèle 1500 avec un canon 38 SP à droite.

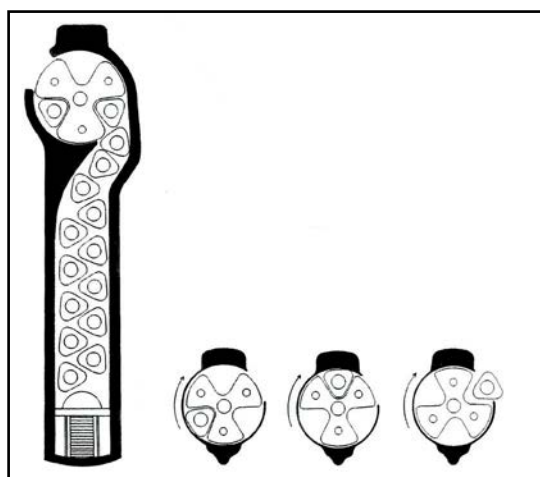
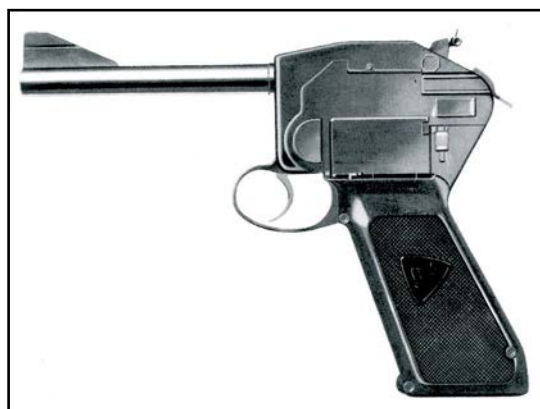
Texte : Henri Vuillemin
Photos : Marc de Fromont

Il y a un demi-siècle, pour nombre de spécialistes, le Dardick représentait un concept novateur dans le domaine de l'armement individuel. Il est un dernier représentant des armes à système du milieu du 20^e siècle.

Nées de l'après-guerre

Déjà au cours du second conflit mondial, en matière d'armement individuel de nouveaux concepts étaient apparus. Il fallait produire très rapidement des armes présentant un fonctionnement satisfaisant... et au meilleur coût possible. Dans un certain sens leur durée de vie comptait peu, ce qui rompait nettement avec la tradition des siècles précédents. La Sten, le Grease Gun, le Sturmgewehr, et surtout le Liberator s'inscrivaient comme les éléments précurseurs d'une mutation dans ce sens.

Au lendemain de la guerre, dans la (relative), sérénité de la paix, retrouvée, il y eut beaucoup d'idées nouvelles qui virent le jour dans le domaine de l'armement en général. Dans celui de l'arme de poing en particulier, les deux représentants les plus emblématiques



Dessin du Dardick sur un catalogue d'époque. Notez l'absence de fenêtre sur le dessus de la carcasse.

Principe de fonctionnement du Dardick.



La vis sur le devant de la carcasse servant à fixer les canons.

ques de cette velléité d'évolution furent sans contester le Dardick et le Girojet... mais le succès qui fût loin d'être au rendez-vous.

Pistolet ou revolver

Cette curiosité aux vagues allures de pistolet nippon Nambu type 14, est l'œuvre d'un Américain originaire de New York : David Dardick. Pour réaliser son arme, il s'était attaché la collaboration de Melvin Johnson, l'inventeur des fameux fusils semi-automatiques et fusils mitrailleurs M41 qui équipèrent certaines troupes de Marines sur le théâtre d'opération du Pacifique.

Protégé par le brevet U.S N° 2865126, le Dardick a été fabriqué au milieu des années 1950 par la Dardick Corporation de Hamden dans le Connecticut.

D'un poids légèrement supérieur au kilogramme pour une longueur totale d'environ 23 cm avec canon de 15cm, il possède à la fois un système d'alimentation rotatif à la manière d'un revolver, et un magasin fixe aménagé dans la crosse comme sur les pistolets automatiques réglementaires austro-hongrois, Roth Steyr ou Steyr Hahn.

Le Dardick détient la particularité d'inaugurer un principe mécanique original, celui du pistolet à chambre ouverte.

La partie rotative de cette arme est constituée de trois compartiments à deux pans de section triangulaire, tournant à chaque fois de 120° dans le sens des aiguilles d'une montre.

En appuyant sur la détente, la cartouche placée à gauche sur le dessus du magasin vient s'introduire dans l'une des trois chambres triangulaires, une nouvelle pression le coup part et une seconde cartouche vient s'approvisionner, une troisième pression, nouvel approvisionnement, nouveau départ de coup, éjection sur la droite de la première cartouche, et ainsi de suite...

Il est à noter que sur les exemplaires des premières fabrications le chargement à l'intérieur de la crosse pouvait s'effectuer indifféremment



Publicité d'époque du modèle à 20 coups. On peut voir l'éjection des « Trounds ».



Le Dardick 1500 avec ses deux canons en bas 38 SP et en haut en 22 LR. Noter la ressemblance avec le Nambu type 14 particulièrement au niveau du pontet.



**Dardick Model 1500 avec
ses deux canons : en bas 38
Special au dessus 22 L.R.**



sur les côté gauche ou droit au moyen d'un clip. Ultérieurement, le chargement ne pourra plus s'effectuer que du côté gauche après avoir fait basculer une portière au moyen d'un bouton-poussoir aménagé dans la carcasse.

Une cartouche révolutionnaire : la « Tround »

Pour venir se loger dans les chambres triangulaires du « barillet », il fallait impérativement que la cartouche adopte également cette configuration géométrique particulière. C'était là la grande trouvaille de Dardick : une munition de forme triangulaire dénommée « Tround » ; en fait ce nom pour le moins bizarre n'est que la contraction de : « triangular round », (round signifiant cartouche en anglais populaire).

On fabriquait les « trounds » en noyant des cartouches classiques dans des chemi-

ses triangulaires composées d'aluminium et de polycarbonate. Outre leur forme parfaitement adaptée, ces dernières renforçaient l'étui au moment de l'explosion pour éviter d'endommager la chambre ouverte. Les trounds ont été principalement fabriquées en calibre 38 spécial, mais avec des adaptateurs et des canons interchangeable ad hoc on pouvait également se procurer ce type de munition en 9mm parabellum, 380 ACP et 22 Long Rifle.

Marquage du fabricant sur le côté gauche de la carcasse. Noter au dessus la vis de sélection de percussion : avec les initiales CF pour percussion centrale et RF pour percussion annulaire. (Center Fire et Rim Fire).



Logo triangulaire Dardick Corporation sur les plaquettes de crosse.



Marquages sur le côté gauche du canon avec raison sociale et indication du calibre.



La fenêtre d'éjection sur le côté droit.





La trappe ouverte montrant le couloir d'alimentation.

Détail du couloir d'alimentation avec le N° matricule toujours composé de 4 chiffres, et du bouton-poussoir de trappe.

La trappe en position fermée et détail du chien à l'armer.

Détail du chien au repos.



Les différentes variantes

Abstraction faite des prototypes et des exemplaires de présérie sensés posséder une capacité de 20 coups, le Dardick s'est décliné en trois principales versions :

- Le « Model 1500 », le plus commun, (si l'on peut dire), d'une capacité de 15 coups, proposé avec deux canons l'un pour le 38 spécial d'une longueur de 6 pouces, l'autre pour le 22 Long Rifle.

- Le « Model 1100 » proposé dans les deux calibres précités, mais avec une capacité réduite à 11 coups et une longueur de canon ramenée à trois pouces pour ce qui concerne le 38 spécial.

- Le « Model 2000 », d'une capacité portée à 20 coups, comme sur les prototypes. On peut le charger indifféremment sur la gauche ou sur la droite.

- La conversion carabine : en retirant le canon, on pouvait adapter la carcasse du



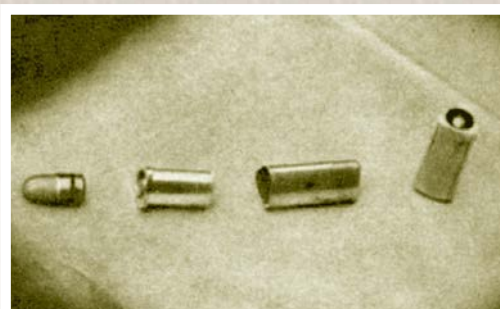
La transformation en carabine.



Chargement par clip sur le côté droit.



L'inventeur tirant avec son arme transformée en carabine.



Les Trounds.



Carcasse avec les deux canons livrés avec l'arme.



Détail de la visée.
Le crantage du canon.

Dardick sur un bâti de carabine. La publicité de l'époque précise que cette version a particulièrement intéressé le gouvernement américain du fait de cette possibilité de transformer rapidement et aisément cette arme courte en arme d'épaule.



Une durée de vie éphémère

En dépit de la publicité soigneusement orchestrée qui clamait que le Dardick constituait la panacée universelle, avec sa munition triangulaire, sa possibilité de tirer 20 coups, le fait qu'il puisse être rechargé tout en tirant, qu'il soit livré avec deux canons, et qu'il puisse être transformé en fusil ; cette arme considérée par beaucoup comme l'une des plus laides de sa génération ne connu aucun succès, tant militaire que commercial.

A la fin des années 1950, la fabrication



Le bâti carabine.



est définitivement arrêtée, avec, en tout et pour tout une production limitée à 40 exemplaires selon certaines sources, 50 ou 55 selon d'autres, (toutes d'origine U.S.), ce qui explique le caractère d'extrême rareté de cette arme résolument hors du commun.

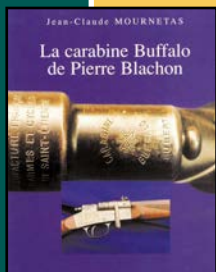
En 1960, le reliquat du stock de Dardick ainsi qu'un lot de pièces détachées fut racheté aux enchères par la société Numrich Arms qui en entreprit la commercialisation jusqu'en 1962, date à compter de laquelle le Dardick disparut complètement du marché officiel américain, pour entrer de plein pied dans celui de la collection.

Le modèle 1100 canon court.



La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél. : 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi

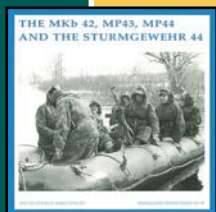


LA CARABINE BUFFALO

De J.C. Mourmetas

A la fin du siècle dernier, les petites carabines sont très à la mode. Pierre Blachon dépose son brevet en 1894 pour la carabine Buffalo. Cet ouvrage décrit les caractéristiques techniques de chaque modèle avec l'aspect décoratif, la mise en bois, la garniture et les finitions. 152 p, photos noir et couleurs, 21 x 29, broché. Ref. 01CHA0114. 32.00 €.

↳ Frais de Port 6 €.



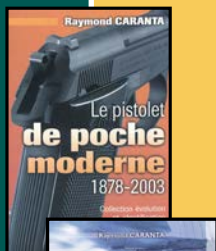
THE MKb 42, MP 43, MP 44 AND THE STURMGEGWEHR 44

De G. de Vries et B.J. Martens.

Une très riche et rare iconographie d'époque consacrée au dernier modèle de pistolet-mitrailleur allemand qui donnera naissance après la guerre à de nombreux modèles inspirés du Sturmgewehr 44. En anglais, 152 p, illustrées en noir et blanc, 22,5 x 22,5, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 02AAL044. 35.00 €.

↳ Frais de Port 7 €.



LE PISTOLET DE POCHE MODERNE

(1878 - 2003)

De Raymond Caranta.

L'histoire de l'arme de poche du «Bulldog» de 1878 au Rohrbaugh M59 de 2002 : table balistique, définitions techniques et description de 114 modèles de pistolets et revolvers actuellement disponibles à travers plus de 30 fabricants du monde entier. 206 p, 13,5 X 21,5, broché.

Ref. 02GAL0410. 25.00 €.

↳ Frais de Port 6 €.



SIG SAUER

De R. Caranta

Voici la passionnante histoire de l'association exemplaire de deux firmes européennes, SIG en Suisse et Sauer en Allemagne. Il en résulte, en 1973, la réalisation de la prestigieuse gamme des pistolets SIG SAUER. 192 p, photos N & B, 16,5 X 22, broché. Ref. 01MUN025. 25.00 €.

↳ Frais de Port 6 €.



EXPERTISE DES ARMES À FEU

De A. Galluser, M. Bonfantis et F. Chultz

Ecrit par trois spécialistes de l'institut de police scientifique et de criminologie de Lausanne, cet ouvrage fournit une information complète dans le domaine des armes et des munitions. 196 p, des centaines d'illustrations, 16 x 24, broché. Ref. 01TIR019. 44.00 €.

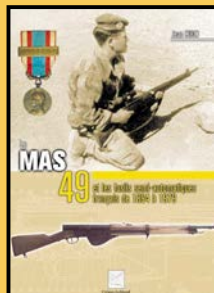
↳ Frais de Port 7 €.

MAS 49-56

de J. Huon

L'histoire du fusil semi-automatique français de la seconde moitié du XXème siècle. De sa genèse avec le MAS 36 et son aboutissement avec le 49/56 ainsi que la déclinaison des différentes variantes. Une étude complète abondamment illustrée. 160 p., illustrées, 21 x 29, broché. Ref. 01AFR0116. 39.00 €.

↳ Frais de Port 6 €.



ATLAS DE LA BAÏONNETTE DE COLLECTION TOME 1

De P. Vial

Réédition corrigée et augmentée avec 648 fiches au lieu de 500. Plus de 2 000 photos font de ce premier volume un ouvrage entièrement nouveau et donc un outil de travail de premier ordre pour le collectionneur. 416 p illustrées, 21,5 x 30,5, relié.

Ref. 01ABL043. 60.00 €.

↳ Frais de Port 7 €.

STANDARD DIRECTORY OF PROOF MARKS

De G. Wirmsberger

Dans tous les pays, les armes à feu sont éprouvées par un organisme officiel avant leur commercialisation ou leur mise en service. Un poinçon est frappé alors. Cet ouvrage présente les poinçons d'épreuve des armes de 15 pays européens depuis le début du siècle et donne également la liste des codes d'ordonnance allemands. Pour permettre l'identification nationale des armes civiles et militaires. En anglais, 192 p, des centaines de dessins de poinçons, 14 X 21, broché.

Ref. 01MAN0111. 20.00 €.

↳ Frais de Port 5 €.

HISTOIRE DE LA PIERRE A FUSIL

De J. Emy

Les militaires se sont intéressés très tôt à la production et aux techniques de fabrication de cet objet très spécial. L'auteur a reconstitué l'histoire de cette industrie particulière : étude du matériau, qualité du silex, technique de taille et utilisation sur les systèmes de mise à feu. 372 p, illustrées, 15,5 X 24,5, relié sous jaquette.

Ref. 01GAL0111. 45.00 €.

↳ Frais de Port 7 €.

WAFFENFABRIK KATALOG

De F. Catella

Recueil des principaux catalogues des plus importants fabricants allemands de militaria durant la période 1920-1945. Il présente les armes blanches (sabres d'officier, dagues), les boucles de ceinturons, les insignes et les accessoires produits par les fabricants d'Outre-Rhin sous le IIIe Reich, à partir d'extraits de leurs catalogues. Il permet notamment de découvrir les multiples variantes de sabres d'officier portés dans les différents corps de troupe de la Wehrmacht. 280 p photographiques, 21 X 29,7, broché. Ref. 01ABL081. 53.50 €.

↳ Frais de Port 7 €.

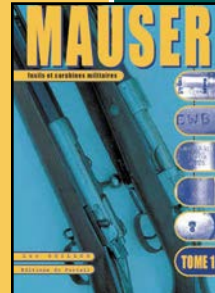
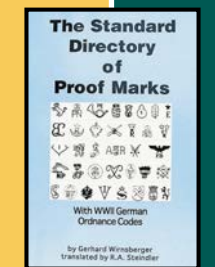
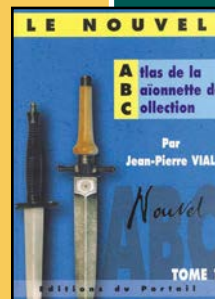
MAUSER, FUSILS ET CARABINES MILITAIRES TOME 1

De L. Guillou

Les étapes du premier Mauser 1871 au modèle 1898 dont le mécanisme restera inchangé jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ce premier tome présente en détails les différentes versions employées par l'armée allemande de 1871 à 1945. 144 pages illustrées en noir, 22 x 30, relié.

Ref. 01AAL037. 29.00 €.

↳ Frais de Port 7 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris



Titre(s)

Prix

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

CB n°

Date expiration :/..... - Signature :

Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages

Pour l'étranger rajouter 15 € Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.



Texte et photos :
Marie-Hélène et Jean-René Clavet

Le fusil d'infanterie prussien le Dreyse modèle 1862

2^{ème} partie

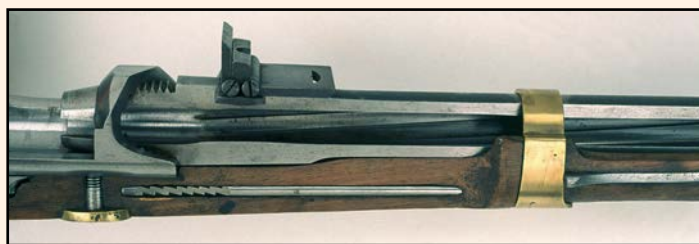
3 juillet 1866, lors de la bataille de Königgrätz, un bataillon du deuxième régiment prussien des Grenadiers de la Garde monte à l'assaut des lignes ennemies. Ces hommes sont encore armés du fusil d'infanterie 1841 car les armes du modèle 1862 ne seront distribuées qu'à partir de 1867. Détail d'une toile de peintre militaire Christian Sell. (Coll. musée de Rastatt) Un fusil d'infanterie Dreyse 1862 surmonté du modèle précédent de 1841.

En 1862 la Prusse adopte un nouveau fusil d'infanterie destiné à remplacer le précédent modèle de 1841. Il semble donc logique que ce dernier serve de référence, dans le cadre d'une approche descriptive, afin de souligner les modifications, innovations et améliorations apportées au modèle 1862 par rapport à son prédécesseur.

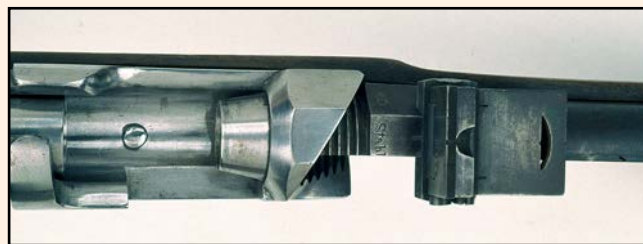
Le canon

Un peu plus court que celui du modèle 1841, il mesure 842 mm. contre 910 mm. Légèrement tronconique, il présente à sa partie postérieure huit pans courts. Le canon est bronzé extérieurement. Il possède qua-

tre rayures profondes de 0,78 mm., larges de 6 mm., avec un pas constant, tournant de gauche à droite, de 28 Zoll (732,5 mm.). Son calibre est identique à celui des autres armes du système Dreyse en dotation dans l'armée prussienne, soit, en tenant compte des tolérances inhérentes aux méthodes de



Cette partie d'une coupe d'instruction met en évidence les dimensions de la chambre, l'aspect des rayures du canon, le logement, à l'intérieur du fût, de l'extrémité inférieure crantée de la baguette de nettoyage.



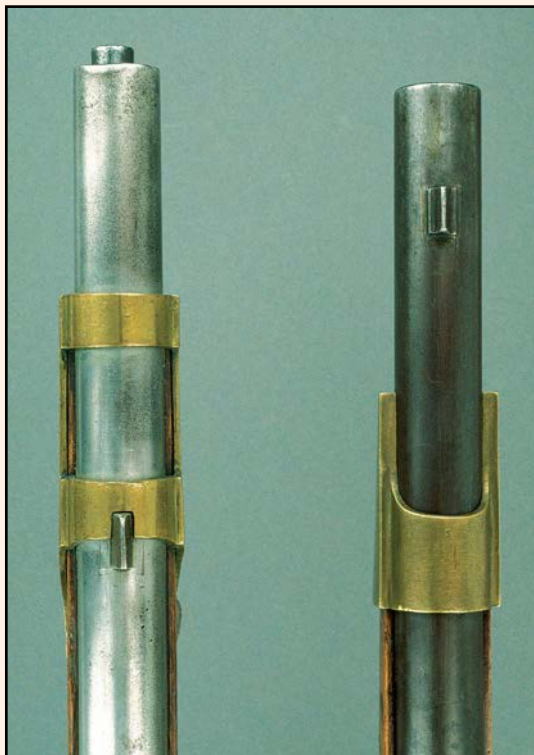
Cette coupe d'instruction rend bien apparent le montage du canon, dont l'extrémité postérieure est filetée, et de la tête de la boîte de culasse.

production de l'époque, un calibre pouvant varier de 15,10 à 15,45 mm.

Le système de visée se compose d'une hausse fixe qui n'est plus soudée sur le canon mais montée en queue d'aronde. N'étant donc plus solidaire du canon elle peut être, pour améliorer la précision du tir, déplacée légèrement latéralement. Elle comporte un cran de mire pour des distances allant jusqu'à 350 pas (260 mètres). Le manuel, paru en 1867, concernant le manie- ment et l'usage des armes modèles 1841, 1860, et 1862 précise que les fusil d'infanterie 62, conçus à partir de 1866, auront une hausse fixe munie de deux crans de mire. L'un, situé à l'avant de cette pièce, s'utilise si le tir s'effectue avec la baïonnette fixée au canon de l'arme, et l'autre, fraisé à l'arrière de la hausse fixe, sert dans le cas contraire, sans la baïonnette.

Deux lamelles mobiles complètent le système de hausse. Par rapport à celles du fusil modèle 1841, elles sont complètement indépendantes l'une de l'autre et leur épaisseur plus marquée confère à l'ensemble davantage de solidité. Le petit feuillet, située en avant de la hausse fixe, présente un cran de mire pour des distances allant jusqu'à 500 pas (375 mètres). Le grand feuillet comporte une fenêtre en arc de cercle avec un premier cran de mire situé au milieu de la corde de cet arc et un deuxième cran placé sur le bord supérieur. Ils sont conçus respectivement pour des distances de 600 et 800 pas (450 et 600 mètres). Or des essais menés à l'Ecole de Tir de Spandau démontrent, qu'avec la cartouche, modèle 1855, utilisée à l'époque, la portée pratique, en ce qui concerne la précision du tir, d'un fusil Dreyse ne peut guère dépasser 700 pas (525 mètres).

Le guidon, de section triangulaire, brasé à trois centimètres en arrière de l'embouchure du canon sert en outre de tenon de fixation pour la baïonnette à douille qui complète le fusil.



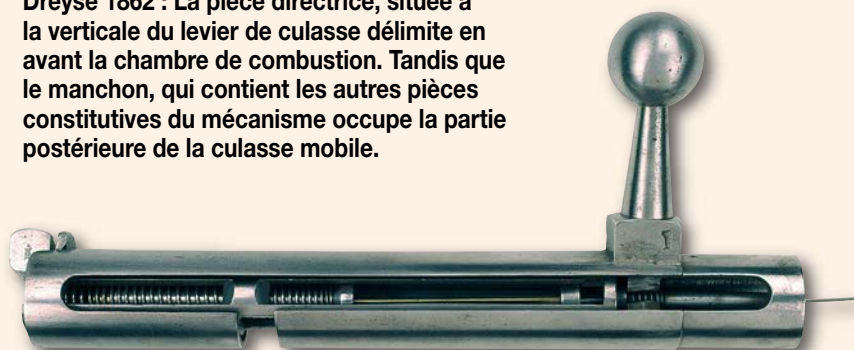
Extrémités antérieures, vues du dessus, d'un Dreyse 41, à gauche, et d'un modèle 1862, à droite : l'embouchoir du nouveau fusil est plus court, il ne possède qu'une seule bande et se situe derrière et non plus devant le guidon qui sert également de tenon de fixation pour la baïonnette..

La boîte de culasse

Il s'agit d'une pièce qui reprend les dimensions de celle du modèle de 41, seuls quelques points de détail diffèrent, notamment la partie antérieure droite de la boîte de culasse du fusil 1862 est légèrement renforcée au niveau du verrouillage de la culasse.

La tête de la boîte de culasse, comme sur le précédent modèle, est taraudée et sert ainsi d'écrou à l'extrémité postérieure filetée du canon; cette dernière, de forme tronconique, fait saillie hors de la boîte de

Culasse d'une coupe d'instruction d'un fusil Dreyse 1862 : La pièce directrice, située à la verticale du levier de culasse délimite en avant la chambre de combustion. Tandis que le manchon, qui contient les autres pièces constitutives du mécanisme occupe la partie postérieure de la culasse mobile.





Les pontets du fusil 1862, en haut, et 1841 diffèrent surtout par le mode de fixation de leur partie antérieure. La vis à bois tronquée du 41 est abandonnée au profit d'une vis dont la large tête est encastrée à l'intérieur du fût et dont la partie filetée, après avoir traversé le bois vient se visser dans le pied du pontet.



Les crosses des deux modèles adoptent des formes différentes; celle du modèle 1862, dépourvue de joue en relief, est plus pentue ce qui facilite l'épaulement et la visée.

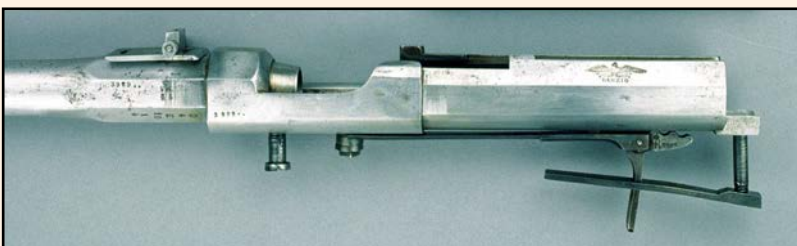
La baïonnette du fusil 1862, à virole médiane, montée au bout du canon : elle bénéficie d'un meilleur mode de fixation que celle à virole basse et douille plus courte du modèle 1841. En outre il n'est plus nécessaire d'enlever la bague pour mettre ou retirer la baïonnette.



culasse et est coiffée par la tête de culasse lors de son verrouillage. Cet emboîtement permet une relative étanchéité qui n'empêche pas totalement l'échappement de gaz, à la jonction de ces deux pièces, lors du tir.

Cette vue permet d'apprécier la petite taille de l'écusson du 1841, ce qui ne permet pas à cette pièce de renforcer le fût mais seulement de jouer le rôle d'écrou pour la vis de la queue de culasse.

La boîte de culasse, qui n'est pas bronzée mais demeure polie blanc, est reliée à l'écusson par deux vis de fort diamètre qui traversent le fût en sens inverse l'une de l'autre. Sa face inférieure plane reçoit la gâchette et son ressort réunis en une seule pièce sur laquelle s'articule la détente, dont la forme galbée facilite le tir.



La culasse mobile

Le mécanisme du fusil d'infanterie M/1862, dont le principe se résume en un ensemble de quatre éléments cylindriques coulissant les uns dans les autres, se compose des mêmes pièces que celle du fusil d'infanterie modèle 1841. Il s'agit d'une culasse mobile avec sa pièce directrice, d'un manchon et de son ressort d'arrêt plat cranté, d'un porte-aiguille dont la tête fraisée permet de loger une rondelle de cuir et d'un ressort spiral.

La culasse mobile, munie d'un levier de manoeuvre, forme la partie la plus externe de ce mécanisme. Les rainures décoratives, que présente le précédent modèle, sur la base du levier de culasse ainsi que sur la partie postérieure de la culasse mobile, disparaissent; cette suppression apporte ainsi une simplification dans le processus de production.

L'aiguille

Elle reprend exactement, pour des raisons de logistique, les caractéristiques de celle en usage pour le fusil d'infanterie modèle 1841 et pour celui, plus récent, de fusilier. Elle comporte donc trois parties réunies entre elles par une soudure à l'étain, la tête, une tige centrale et l'aiguille proprement dite.

La tête, cylindrique, en laiton, est filetée à sa partie antérieure, elle peut ainsi se visser dans l'extrémité postérieure du porte-aiguille. Lorsque le mécanisme est à l'armé seule la tête de l'aiguille fait saillie du manchon. Cette partie est forée perpendiculairement à son axe pour permettre l'introduction d'une épinglette qui facilite



Des ressorts à pivot maintiennent en place la grenadière et la capucine du Dreyse 41. Pour le 1862 cette disposition est abandonnée au profit de ressorts à épaulement ce qui assure une fixation plus solide de ces garnitures.



les délicates manoeuvres de retrait d'une aiguille et son remplacement.

Une fine tige de trois millimètre de diamètre, également en laiton, prolonge cette première pièce; son extrémité antérieure est forée selon, son axe, sur une longueur de cinq millimètres pour pouvoir encastrer la partie postérieure d'une mince tige en acier trempé, d'un diamètre de un millimètre et d'une longueur d'environ 67 mm. C'est cette portion terminale de l'aiguille qui devra traverser une partie de la cartouche avant d'atteindre l'amorce de fulminate de mercure située à l'intérieur du sabot. Sa constitution ainsi que la longueur de sa course, lors de la mise à feu de la cartouche combustible, la rendent très fragile. L'encrassement rapide de l'arme pendant le tir et le recuit de l'acier, du à la chaleur dégagée par la combustion des gaz, accroissent encore le risque de rupture de cette pièce délicate.

La présence d'un trait vertical, gravé sur le bord droit de la boîte de culasse, juste en arrière de l'assemblage de cette pièce et du canon, permet de s'assurer de la bonne longueur de l'aiguille pour une arme donnée. Cette donnée doit correspondre exactement à l'espace compris entre l'extrémité postérieure de la boîte de culasse et ce trait tracé verticalement. Cette disposition permet de savoir si la longueur d'une aiguille avant sa mise en place, par exemple, est bien compatible avec les dimensions du tonnerre, car si l'aiguille s'avère trop courte elle n'atteindra pas l'amorce, trop longue.

elle viendra se briser sur le sabot ou la base de la balle.

La monture

Elle est en noyer. La crosse est dépourvue de joue en relief et adopte une forme plus pentue ce qui facilite l'épaulement, la visée et rend le tir plus confortable. A l'instar du fusil de fusilier la crosse du modèle 62 se présente en deux longueurs afin de mieux

s'adapter à la taille du tireur. Il existe donc une version longue et une courte reconnaissable au marquage apposé sur la face latérale droite de la crosse, en dessous du grand poinçon de réception. Ce marquage se compose des lettres initiales majuscules L.A. ou K.A., signifiant respectivement langer ou kurzer Anschlag (crosse longue ou courte). La différence entre ces deux longueurs de crosse n'est que de 19,5 mm. Cette même caractéristique se retrouvera sur la carabine de chasseur modèle 1865 mais ne sera pas reprise pour les carabines de pionniers ni pour les armes de la génération suivante, celles du système des frères Mauser.

Le Dreyse 41, en haut, possède une hausse fixe prise de forge, tandis que celle du fusil 1862 est montée à queue d'aronde sur le canon. Ses deux feuillets sont indépendants alors que ceux du 41 s'articulent sur une seule vis. La détente du modèle de 62, plus pratique pour le tir, est galbée et non plus droite.

Les garnitures

Elles sont en laiton à l'exception de l'écusson et de la plaque de couche.

L'embouchoir

Il est donc en laiton, ne comporte qu'une seule bande, contre deux pour celui, beaucoup plus long, du modèle 1841. Pour ces deux armes un ressort à pivot assure la fixation de l'embouchoir.

La grenadière et la capucine

Si la forme de ces pièces demeure très semblable à celles du Dreyse 41, leur mode de fixation diffère. Les ressorts à pivot sont abandonnés au profit de ressorts à épaulement qui viennent ainsi buter la grenadière

Caracteristiques du fusil 1841	
Longueur totale	1425 mm
Longueur du canon	907 mm
Calibre	15,43mm
Rayures	quatre, pas à droite
Poids total	4715 g
Munition	cartouche modèle 1855
Monture	en noyer, présence d'une joue en relief sur le côté gauche de la crosse, une seule longueur de crosse
Garnitures	en laiton à l'exception de la sousgarde et de la plaque de couche en fer



Sur cette coupe d'instruction les évidements pratiqués dans le fût pour encastrer la boîte de culasse et le mécanisme de détente sont bien visibles, ainsi que le mode de fixation de la boîte de culasse par deux vis disposées en sens inverse l'une de l'autre. L'encastrement de la sous-garde, très longue, vient renforcer la poignée et la partie postérieure du fût. Enfin ce cliché permet de bien voir la fixation de la partie antérieure du pontet.

et la capucine. La position de ces ressorts se trouve donc inversée par rapport à ceux du précédent modèle. Cette modification assure à l'ensemble une plus grande solidité.

Les battants de bretelle reprennent une forme et une disposition très semblables, mais leur diamètre se voit renforcé d'un demi millimètre pour atteindre quatre millimètres. Leur position demeure identique. Le manuel d'instructions, déjà évoqué, concernant les fusils Dreyse 1841, 1860 et 1862, précise, dans le chapitre concernant le démontage et le remontage de ces armes, que les têtes de vis des battants de bretelle doivent se trouver du côté gauche du fusil. Le texte précise même, vraisemblablement dans un but mnémotechnique, dans le sens inverse des têtes de vis des lamelles de la hausse à feuillet.

L'écusson

Il s'agit d'une pièce en acier, encastrée dans la monture au niveau de l'emboîtement de la boîte de culasse, à l'endroit où le bois se trouve donc le plus fragilisé. Elle est plus longue que l'écusson du Dreyse 41 et contribue, de ce fait, davantage à la solidité de l'arme.

Le pontet

Il reprend la forme générale du modèle précédent. Toutefois il est plus solidement fixé à la monture. Pour le modèle antérieur de 41 la fixation de la partie antérieure du pontet se faisait par une vis à bois raccourcie, dont la pointe avait été coupée. Cette vis, ainsi tronquée, ne pouvait pénétrer que sur une faible profondeur dans le bois du fût, creusé à ce niveau pour recevoir la culasse. Ce mode de fixation fragile rendait l'ensemble bois-pontet particulièrement vulnérable aux chocs latéraux.

Pour palier à ce défaut un autre système est adopté pour la partie antérieure du pontet du fusil 1862. Il se compose d'une vis dont la tête, de fort diamètre, est logée à l'intérieur du fût, dans un encastrement situé en dessous de la boîte de culasse. La tige filetée de cette vis traverse le bois, et vient se visser au niveau du pied du pontet

qui sert ainsi d'écrou. Cette disposition particulière nécessite le retrait de l'ensemble canon-boîte de culasse pour pouvoir accéder à cette vis.

Une vis à bois, après avoir traversé l'écusson, pénètre profondément dans la crosse et fixe ainsi solidement l'extrémité postérieure du pontet.

La plaque de couche

Elle est en acier; le corps adopte une forme légèrement galbée semblable à celui du fusil de fusilier. Cette disposition permet de mieux épauler l'arme et de répartir davantage, lors du tir, le choc du au recul. Le retour de la plaque de couche est encastré sur le dessus de la crosse, c'est sur lui que sont frappés les marquages régimentaires.

La baguette de nettoyage

Son extrémité supérieure diffère au niveau de sa partie supérieure, constituée d'une tige de six millimètres de diamètre qui se termine par une boule. La présence de cette boule facilite la préhension de cette pièce. En raison du mode de fixation de la baïonnette sur le guidon, il n'est plus nécessaire de retirer la baguette de nettoyage avant de mettre la baïonnette au bout du canon ou de l'en retirer.

L'extrémité inférieure de cette baguette comporte des crans qui permettent de fixer un chiffon lors des opérations de nettoyages du canon dont la fréquente nécessité est liée à la rapidité de l'encrassement lors du tir.

Les accessoires

Ils sont constitués par un bouchon de canon en laiton, qui au début de la production fut adapté à partir de celui, modifié, du fusil modèle 1841. Puis viendra un modèle original conçu pour protéger également le guidon.

Il existe un couvre-hausse et une bretelle en cuir noirci. Toujours d'après le manuel réglementaire, l'usage de la bretelle n'est pas courant et est réservé à des circonstances bien particulières comme le service de forteresse ou les combats de rue lorsque le service exige que l'homme de troupe ait ses deux mains libres. Toutefois les longs mois de la guerre franco-allemande de 70 assoupliront de facto les rigueurs du règlement.

Chaque fantassin possède deux aiguilles de rechange et quatre rondelles de cuir qui se placent dans la tête fraisée du porte aiguille et servent à atténuer le choc de cette pièce contre l'extrémité postérieure de la pièce directrice.

Enfin, un huilier, un instrument conçu pour le nettoyage de la chambre de la culas-



Les lettres initiales L.A., frappées en dessous des poinçons de réception et d'inspection, sur le côté droit de la crosse signifient langer Anschlag (crosse longue).

se et une épinglette qui favorise le démontage et le remontage d'une aiguille sont prévus pour cinq hommes et confiés à un caporal. Des ressorts à boudin de remplacement font également partie des accessoires distribués.

Un système né trop tôt pour servir trop tard

Ce fusil d'infanterie, modèle 1862, destiné à remplacer le premier modèle d'arme, à chargement par la culasse, adopté par la Prusse en 1841, n'en constitue donc qu'une version améliorée. Ces modifications augmentent essentiellement la solidité et la maniabilité du fusil d'infanterie. Bien que plus de vingt années séparent la conception de ces deux armes le Dreyse 62 garde exactement le même mécanisme malgré les imperfections et les faiblesses de ce système.

Mais il importe de tenir compte du contexte de l'époque pour bien apprécier la modestie des changements apportés à un fusil destiné à armer la grande majorité de l'infanterie prussienne. En cette année 1862 les armes du système Dreyse sont encore les seules, permettant un chargement par la culasse et tirant une cartouche combustible unitaire à se trouver en dotation dans une armée européenne. Or, mis à part l'usage du Dreyse lors de quelques combats contre les troupes révolutionnaires allemandes ou l'armée danoise, en 1849, les preuves manquent en faveur de la supériorité d'un tel système sur le classique mode de mise à feu par percussion. Les quelques fusils qui parviennent après le pillage de l'arsenal de Berlin, en juin 1848, à des puissances étrangères comme la France, l'Angleterre ou la Russie ne semblent pas avoir, à l'époque, déclenché de réactions bien vives. Même au sein de l'Etat-Major prussien ce nouvel armement à chargement par la culasse possède toujours ses fidèles détracteurs qui lui reprochent, en particulier, de favoriser une consommation de cartouches incompatible avec les possibilités de la logistique.

Le conflit de 1864 contre le Danemark qui se déroulera essentiellement comme une

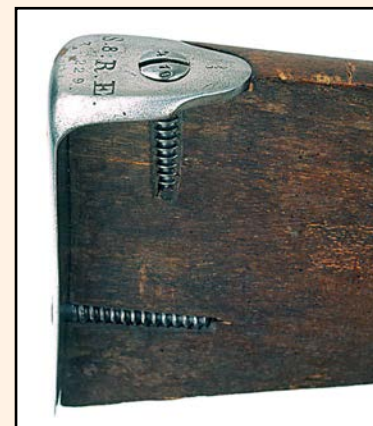
Caracteristiques du fusil 1862	
Longueur totale	1345 mm
Longueur du canon	842 mm
Calibre	15,43mm
Rayures	quatre, pas à droite
Poids total	4690 g
Munition	cartouche modèle 1855
Monture	en noyer, absence de joue en relief sur le côté gauche de la crosse, deux versions de longueur de crosse
Garnitures	en laiton à l'exception de la sous-garde et de la plaque de couche en fer



Les extrémités antérieures des modèles 41, en haut, et 62, en bas, diffèrent totalement. L'embouchoir du nouveau fusil est plus court, il ne possède qu'une seule bande et se situe derrière et non plus devant le guidon qui sert également de tenon de fixation pour la baïonnette. La tête de baguette du modèle 1862 se termine par une boule qui en assure une meilleure préhension.

guerre de position ne permettra pas davantage de tirer des conclusions nettes au sujet des qualités des armes du système Dreyse. Il faudra attendre encore deux ans pour que la supériorité de l'armement des troupes prussiennes apparaisse de façon indiscutable lors de la victoire de Königgratz de la Prusse sur l'empire autrichien et ses alliés. Et suivant en cela un phénomène classique, un mouvement de bascule s'effectuera dans les esprits, exagérant les qualités du système Dreyse. De ce fait les autres puissances européennes, dont la France, vont adopter dans l'urgence, entre les années 1866 et 1870, de nouveaux systèmes d'armes à chargement par la culasse tirant une cartouche combustible ou même déjà pourvu d'un étui métallique. En outre, ces nouvelles armes présenteront souvent une réduction conséquente de calibre qui permettra un tir plus tendu, une portée et une précision accrues.

Ainsi, à la fin des années 1860, le système Dreyse, après s'être révélé novateur, se trouve dépassé et surpassé. Mais ce système, avec cette toute première arme à verrou, se chargeant par la culasse, et tirant une cartouche unitaire à percussion centrale, va servir de base à toute la création armurière ultérieure.



Crosse d'une coupe d'instruction d'un fusil Dreyse 1862; la plaque de couche adopte une forme galbée et non plus droite et étroite comme celle du modèle de 41. Ces modifications apportent une meilleure répartition du choc du recul lors du tir.

La plaque de ceinturon Louis Marquis



*La combinaison
d'une arme dissimulée avec un
objet d'usage commun, est un concept
datant de la nuit des temps.*

*Il traversera les siècles, sera toujours d'actualité
durant la Seconde Guerre mondiale, et même bien après...*

*Texte : Henri Vuillemin
Photos : Marc de Fromont*

La plaque avec ceinturon réglementaire fermée, on constate que l'encombrement est minimum.

Depuis sa découverte, l'idée d'associer l'arme à feu avec les objets les plus hétéroclites a rapidement germé dans l'esprit d'inventeurs plus ou moins farfelus. On pense qu'une des premières applications de ce concept remonte au début du 16^{ème} siècle.

Celle-ci est présentée sous la forme d'une association avec une arme de défense séculaire, en l'occurrence, un bouclier de forme ronde, laissant dépasser en son centre un pistolet à mèche.

Marquage du socle de plaque. Noter le fantaisiste N°153, la mention DRP (Deutsche Reich Patent), l'indication du calibre, 7,65 et la terme : « Angem », signifiant : conforme.

Cette curiosité fait désormais partie des riches collections du Metropolitan Museum de New York, mais d'autres représentations de cette bizarre union de la carpe et du lapin peuvent se rencontrer avec pour

base : cuillère, fourchette, bourse, casque, canne, serrure, harpon, étrier.... cette liste n'est bien entendu pas exhaustive.

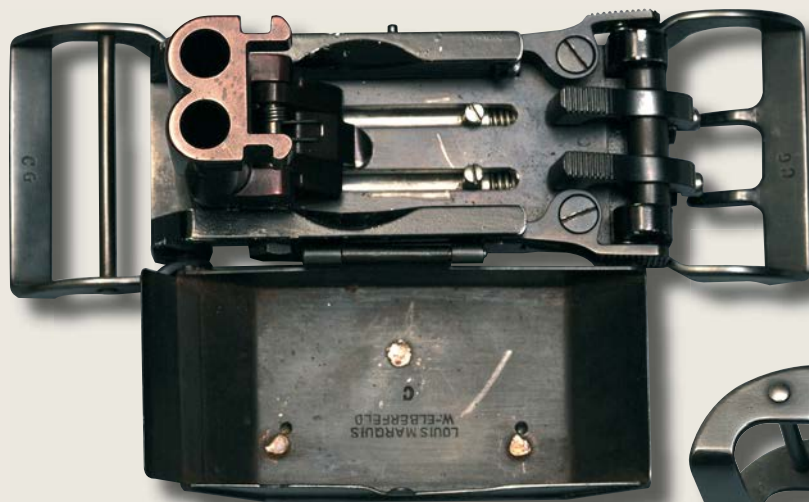
Comme on peut aisément le deviner, ces mariages à la limite contre nature, furent loin d'être tous couronnés de succès, ce qui n'empêcha pas certains inventeurs pour le moins tourmentés de poursuivre inlassablement dans cette voie.

Dans ce genre très particulier, tous les modes de mise à feu ont été tour à tour



La plaque ouverte avec les deux canons repliés.





Plaque ouverte, canons en position de tir. Noter les percuteurs à l'armé et les deux leviers pousoir-détente.

Le bouton pousoir inférieur, et le montage de la plaque sur charnière.



employés : mèche, rouet, silex, piston, air comprimé, cartouche métallique à broche, à percussion annulaire ou centrale.

Un foisonnement d'inventions

La seconde moitié du 19^{ème} siècle avec sa cohorte de progrès techniques va donner l'occasion à de nombreux chercheurs en mal d'originalité d'exercer leurs talents dans ce domaine bien ciblé. On va donc, au cours de cette période riche en dépôts de brevets en tous genres, dénombrer une kyrielle d'inventions. Certaines peuvent présenter un certain intérêt, mais la plupart, il faut le reconnaître se résument à des circonvolutions « armurières » souvent à la limite du canular !

Au début du 20^{ème} siècle le phénomène va perdurer, mais sans toutefois augmenter. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on constate cependant une certaine résurgence avec les fameux stylos et pipes, « morticoles », qui dissimulaient un petit pistolet à un coup calibre 22... Plus récemment, le fameux parapluie bulgare a, dans les années 1980 encore défrayé la chronique.

La plaque de ceinturon Louis Marquis

Cette invention pour le moins singulière, qui s'inscrit dans le cadre du second conflit mondial, est l'œuvre de Louis Marquis, un Allemand d'origine française, dont les lointains ancêtres huguenots avaient été contraints d'émigrer lors de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV.

Ingénieur de formation, et bricoleur de génie, il avait imaginé cette redoutable association entre une classique plaque de ceinturon militaire et

un bloc de canons pivotants, alors qu'il se trouvait en captivité en Angleterre dans un camp de prisonniers de guerre en 1915.

Grâce à ses qualités d'excellent mécanicien, doté de surcroît d'une belle dose de persévérance, et au prix d'un travail acharné, Louis Marquis va s'attacher à peaufiner son invention démoniaque.... Il mettra en fait plus d'un quart de siècle avant d'obtenir un résultat satisfaisant et finir par faire breveter ce qui demeurera l'œuvre de sa vie.

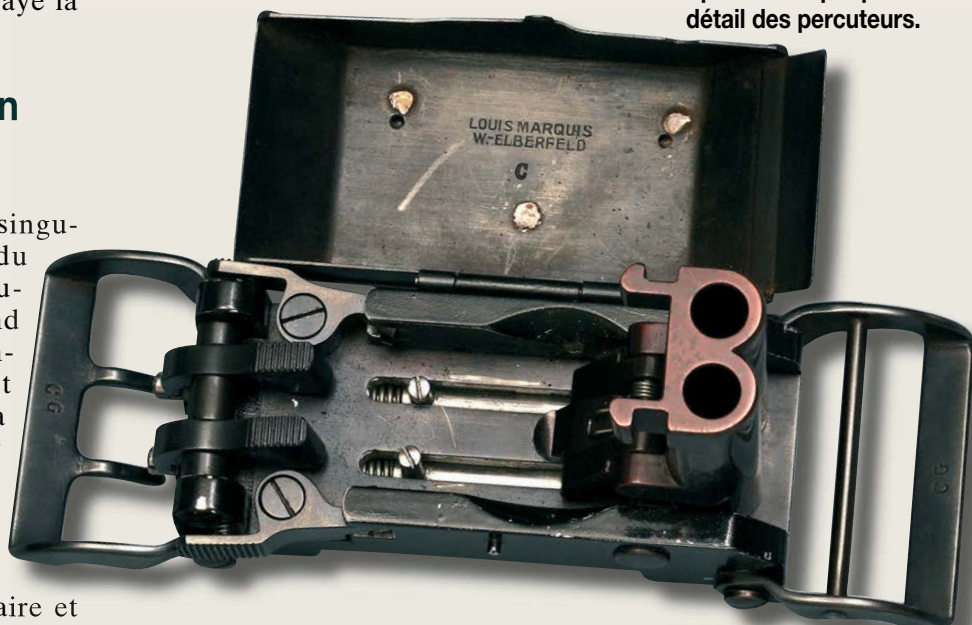
L'invention dénommée par son créateur : « Schnellschusswaffe, (arme à tir rapide), System Marquis », sera enregistrée sous le Reichspatent n° 656595, en date du 16 février 1936.

A l'origine, Marquis prévoyait de proposer son arme dotée de 1 à 4 canons



L'arme en position de tir vue de dessus.

Marquage interne du plateau de plaque et détail des percuteurs.





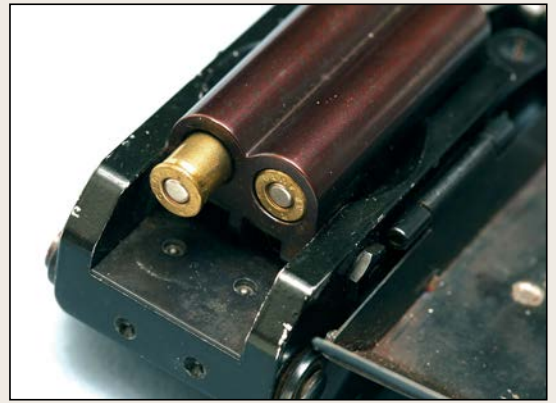
Marquage interne du plateau de plaque.

dans les calibres 22 Long Rifle, 6,35, 7,65 et 9 mm avec une petite conversion en 4 mm destinée à l'entraînement. Ses réalisations se limiteront nous le verrons, à uniquement 5 exemplaires chambrés en 7,65.

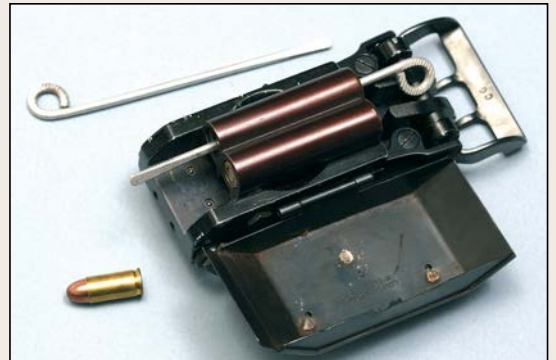
En fait, notre homme aurait pu, dès le début du conflit débiter la production en série limitée de son invention, mais n'étant pas un fervent partisan du régime hitlérien, il fera tout pour faire traîner les choses en longueur, ne fabricant en tout et pour tout que 5 exemplaires de son arme en l'espace de 7 ans !

Pour les autorités la mesure était comble... Il se retrouvera donc contraint et forcé, en 1943, de se rendre à Berlin accompagné par le chef de la police de Wuppertal chez le Reichsführer Himmler en personne avec les 5 exemplaires existants de sa fameuse boucle.

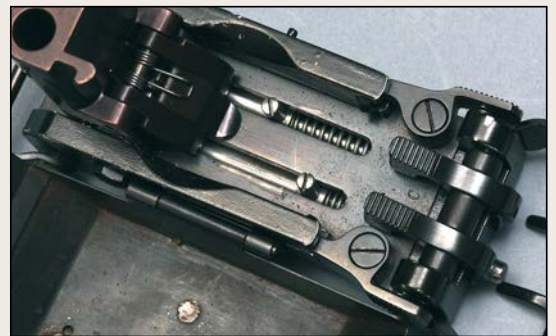
Pour sa propre personne, ainsi que certains membres éminents de l'ordre noir,



Les deux cartouches de 7,65 mm engagées dans les canons.



Détail de l'extraction des cartouches avec la baguette fournie avec l'arme.



Percuteur armé (téton en saillie), et l'autre après le départ du coup.



Himmler va exiger que la fabrication soit entreprise en grande série... et sans tarder !

Heureusement les bombardements alliés vont mettre un terme à ses velléités avec la destruction des usines chargées, (entre autre), de réaliser cette commande.

A la fin de la guerre, les Alliés au courant du projet et ayant saisi au moins deux exemplaires de cette plaque de ceinturon se livreront à trois perquisitions « musclées » dans trois sites différents sans rien trouver que quelques des pièces détachées éparses.

Louis Marquis, en proie à de perpétuelles angoisses, très affecté moralement par les pressions exercées sur lui, d'abord par le régime nazi, puis ensuite par les forces d'occupation va décéder en septembre 1956, laissant



Les deux percuteurs en saillie.



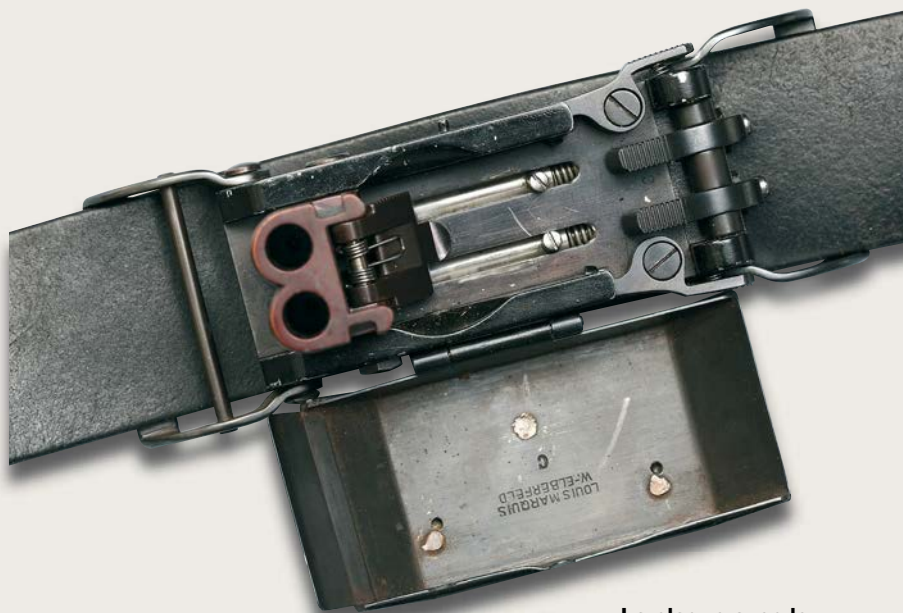
Percuteur en saillie et l'autre après le tir.

à sa femme et à sa fille le soin de relater ses mésaventures et son refus d'avoir cautionné le pouvoir hitlérien.

Marquages et principe de fonctionnement

Ces exemplaires rarissimes qu'il ne faut en aucun cas confondre avec ceux dotés de 4 canons en 22 que l'on a pu trouver sur le marché, (et même au Musée de l'Armée), au cours des années 1975 – 1980 portent divers marquages. On relève les initiales : C.G en lettres capitales plusieurs fois répétées, la mention du calibre, (7,65), avec sur le plateau de face, l'aigle du III^{ème} Reich, et à l'intérieur la mention : « Louis Marquis W. Elberfeld ». Elberfeld est un district urbain de Wuppertal, ville situé en Rhénanie Westphalie.

D'une longueur s'établissant autour de 11 cm, avec une largeur de 5,5 cm, une épaisseur de 4 cm et un poids d'environ 300 grammes, ce « Koppel Schloss Pistole », comme se plaisent à le nommer nos voisins d'outre Rhin reste dans les limites du sup-



La plaque avec le ceinturon réglable ouverte. On constate que l'encombrement est minimum.

portable à la ceinture par un individu normalement constitué, (ce qui est loin d'être le cas pour les copies précitées)...

Deux leviers-poussoir quadrillés situés de part et d'autre de la carcasse permettent à deux canons à âme lisse de 7,65 mm de se déployer latéralement en abaissant le plateau orné de l'aigle faisant office de couvercle. Il suffit ensuite d'appuyer sur les deux autres poussoirs aménagés sur le côté gauche de l'arme pour faire feu simultanément ou coup par coup. L'éjection s'effectue au moyen d'une petite baguette indépendante livrée avec l'arme, le fait de rabattre les canons en position de repos permet le réarmement des percuteurs.

Le « Koppel Schloss Pistole », ainsi que deux baguettes se trouve conditionné dans une boîte en carton grenat portant une étiquette mentionnant le nom et l'adresse de l'inventeur.

Très activement recherchée, et classée à juste titre, aux Etats-Unis, dans la catégorie : « Curios and Relics », cette pièce de collection mériterait, compte tenu de son extrême rareté de bénéficier d'un statut analogue dans notre pays.



Détail de l'étiquette sur la boîte.

La plaque de ceinturon Marquis et sa boîte.

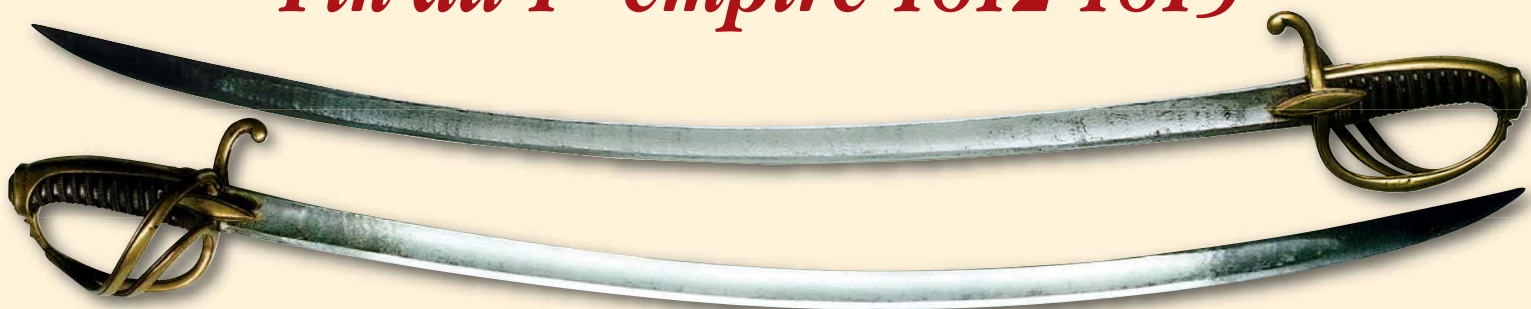


Texte : Jack Pellissier
Photos : Studio Percepied (Vannes)



Un sabre d'officier d'artillerie montée

Type An IX – An XI
Fin du 1^{er} empire 1812-1815



Le front français à la fin de la bataille de Waterloo (Peinture de William Allan).

Vue d'ensemble de l'arme, hors fourreau, de droite et de gauche.

Entreprises industrielles privées, les manufactures de Klingenthal et de Solingen ne fabriquent que des armes réglementaires de troupes, lesquelles sont soumises aux contrôles des inspecteurs du Corps Impérial de l'Artillerie qui y apposent leurs poinçons d'authentification avant réception puis mise en service.

Elles sont toutefois libres de traiter, en fonction de leurs capacités de production, avec le secteur marchand, en particulier les fourbisseurs indépendants, pour des commandes particulières dont les officiers de toutes Armes étaient les principaux demandeurs. Ces fournitures ne connaissaient pas de contrôles officiels, cepen-

dant les directeurs de ces grandes entreprises, prenaient grand soin de ne fournir à ces sous-traitant que des matériels de première qualité. Cette situation conduit à de nombreuses variantes dans les productions, en particulier dans les ornementsations qui pouvaient aller de la sobriété la plus austère au luxe le plus criant.



Toutefois, abstraction faite de ces détails somptuaires, les armes d'officiers devaient répondre au plus près aux critères généraux de celles de troupe. Le sabre présenté dans les lignes qui vont suivre peut se placer, si l'on peut ainsi s'exprimer, dans un créneau médian. Elle a certes un peu vécu, mais elle présente l'insigne intérêt d'être parfaitement traçable par l'identification du maître fourbisseur qui l'a fabriquée, ce qui permet non seulement de bien l'authentifier mais encore de la situer dans le temps avec une relative précision. L'arme en elle-même, bien dans son intégrité, se présente telle qu'elle dans le « jus » d'une patine de grenier de bon aloi ou, si l'on veut, d'intérieur ancien. Longue au total dans son fourreau de 1,025 mètres, elle se situe dans les nor-

mes réglementaires et, par là, proche du format des armes de troupe de la même veine. Hors du fourreau elle accuse 1,01 mètre. La différence de 2,4 centimètres étant due au nécessaire débattement à l'intérieur de ce dernier et à la longueur de l'extrémité du dard au dehors.

La lame

La lame seule, du talon à la pointe, mesure 86 centimètres de longueur, ce qui la place à peu de chose près dans la norme des 32 pouces (86,6 cm) définie par les textes réglementaires. Toutefois pour les armes d'officiers, toutes issues, faut-il le rappeler, de l'industrie privée, cela n'a rien de particulièrement réhhibitoire. Des différences plus importantes pourraient même passer pour tout à fait acceptables, voire normales, en fonction de la morphologie et des desideratas des commanditaires. Par contre, sa largeur au talon, avec 3,4 centimètres, répond exactement aux cotes, de même que son épaisseur au dos de 9 millimètres à ce niveau.

Elle est à pan creux des deux côtés sur 73 centimètres à partir d'environ 1/2 centimètre du talon. Il s'interrompt à 13 centimètres de la pointe et, à partir de là, le dos s'amincit pour former contre tranchant. La pointe se trouve dans le prolongement du dos. Pour certains exemplaires elle peut aussi se situer dans l'axe médian. Dans ce cas, à l'occasion, le contre tranchant peut être aménagé de façon à rejoindre directement la pointe, ce qui confère à l'arme un léger style « yatagan », fort en vogue par ailleurs dans certains milieux à l'époque, réminiscences de l'expédition d'Égypte obligent. Il est également possible de rencontrer des lames à double pan creux séparés par une arête centrale, un peu à l'instar de celles des sabres à lame droite de cuirassiers ou de dragons, ou encore entièrement plates avec dos en jonc.

Pour en revenir au sujet, il est probable que la lame ait été bleuie sur environ 1/3 comme cela était fréquemment le cas pour les armes d'officiers ; Il ne reste aucune

Gros plan de 3/4 sur le médaillon de gauche au talon de la lame et les initiales ICB.

Gros plan sur la monture, vue de droite. Noter l'oreillon en navette et le médaillon qu'il recouvre au talon de la lame ainsi que les tours serrés de filetage formant virole basale en bas de la poignée.

Gros plan de la monture vue de gauche.



Fiche technique.	
Longueur totale de l'arme (dans son fourreau)	1,025 m.
Longueur totale de l'arme (hors du fourreau)	1,01 ms.
Longueur de la lame seule (du talon à la pointe)	86 cm
Longueur de la monture	15 cm
Largeur de la lame au talon	3,5 cm
Épaisseur de la lame au talon	9 mm
Longueur du fourreau (de l'entrée de la cuvette à l'extrémité du dard)	88,5 cm
Fourreau en tôle de fer. Entrée de la cuvette, bagues, pitons et anneaux de bélières en laiton.	
Poids total de l'arme (dans son fourreau)	1,840 Kg.
Poids total de l'arme (hors du fourreau)	0,80 Kg.
Poids du fourreau	0,860 Kg.

Gros plan sur la pointe de la lame.

Vestiges de gravures sur la lame, côté gauche. Noter le reste de poinçon en couronne vers le bas.



trace de cet agrément, sans doute du fait de l'usage, du temps et de nettoyages ultérieurs. Quoi qu'il en soit, il servait de toile de fond à des décors dorés, certains passablement estompés mais tous bien identifiables et laissant entrevoir par endroit d'infimes traces de dorure.

Ainsi, du côté droit (celui des branches de garde secondaires de la monture), observe-t-on, au niveau du talon, un médaillon rectangulaire occupant toute la largeur de la lame haut d'environ 2 centimètres et entouré d'un décors en motif de feuillage. A l'intérieur se distinguent les lettres IGB en caractères majuscules d'imprimerie, parfaitement préservées du fait sans doute de la protection indirecte due à l'oreillon. Ce détail, qui revêt une particulière importance, fera l'objet d'un développement particulier un peu plus loin car il permet de situer avec précision l'arme dans le temps et dans l'espace ainsi que son identification et, par là, son authentification. Ensuite, en allant vers la pointe, prennent place deux motifs décoratifs, un peu estompés, de « grotesques » et de feuillages, et enfin un reste de trophée dans lequel on distingue partiellement des

épées (ou sabres) et canons entrecroisés bien qu'il n'en subsiste qu'environ le quart.

Le côté gauche présente à la base le même médaillon, aussi net là encore grâce à l'oreillon, mais sans les initiales. Lui aussi entouré d'un motif végétal, il comporte à l'intérieur un décor géométrique en croisillon formant damier. Un peu plus haut on distingue un vestige de couronne, ce qui correspond aux initiales de l'autre face quant à l'identification de l'origine de la pièce. On y reviendra. Ensuite un trophée d'armes et deux motifs floraux dont le dernier se trouve exactement à hauteur de celui de l'autre face, ce qui tend à confirmer que le bleui de la lame devait s'arrêter un peu au dessus. Sur les deux faces certaines des ornements laissent entrevoir dans les creux d'infimes vestiges de dorure. Le dos, enfin, présente au talon un petit motif décoratif floral.

Napoleon, à la fin de la bataille de Waterloo quittant sa voiture pour monter à cheval (Peinture d'Ernest Crofts).

Les marquages

Il convient maintenant d'en revenir aux initiales IGB figurant dans le médaillon au talon du côté droit de la lame. Elles corres-





pondent en fait à Johann Clemens Boegel qui étaient entrepreneurs fourbisseurs à Solingen de la fin de l'Ancien Régime jusqu'à la Restauration au moins. Leur marque est ainsi observée sur une épée de garde du corps de Louis XVI ainsi que sur diverses armes d'officiers d'état major des époques consulaire et impériale. Enfin, sous la Restauration, elle apparaît sur des pièces de prestiges destinées aux Pairs de France et à certains dignitaires, ce qui pourraient laisser entendre qu'ils oeuvraient de préférence dans le haut de gamme, sans toutefois, peut être selon l'époque et la demande, négliger le chaland moyen comme tend à l'attester l'arme considéré.

Cependant, si l'on s'en tient à l'alphabet, une question se pose. Pourquoi IGB plutôt que JCB ? Cette différence semble se rapporter à une simplification consécutive aux fioritures qui entourent le médaillon dans lequel elles sont intégrées, ainsi le I peut-il passer pour un J et le G pour un C. Le cas est du reste relativement fréquent à l'époque, y compris chez d'autres fabricants, en fonction de l'environnement et de la marque.

Par ailleurs, la maison Johann Clémens Boegel disposait également d'une autre identification sur les lames sous forme d'un poinçon représentant une couronne surmontant un R couché sous un trait. Ce sont vraisemblablement les restes de cette marque, dont il ne subsiste que la couronne, que

l'on distingue encore, comme cela a été évoqué précédemment, sur le côté gauche de la lame et à environ 5 centimètres du talon.

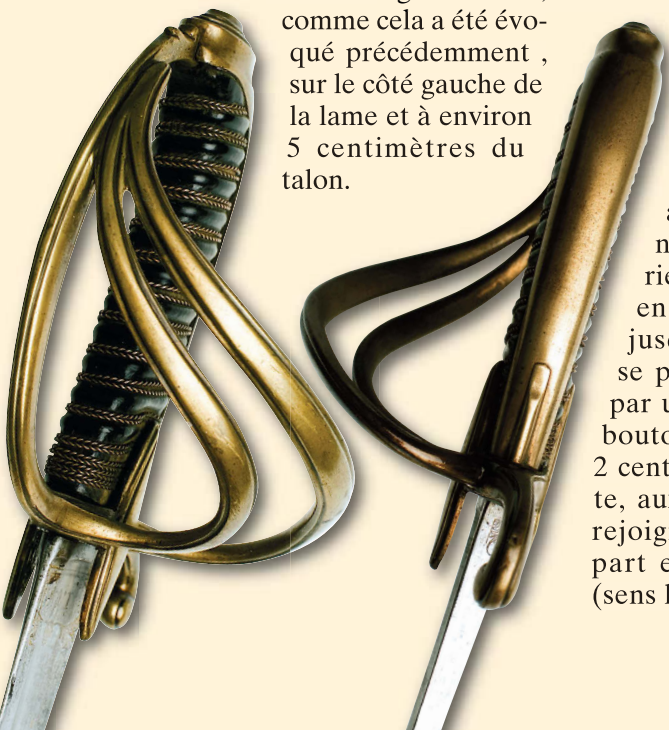
Quoi qu'il en soit cette identification, ainsi que divers autres détails, permet avec une bonne probabilité de précision, de situer l'arme dans les dernières années du 1^o Empire, et sans doute plus exactement entre 1812 et 1815 après la mise en vigueur des nouveaux textes réglementaires élaborés en 1811. Toutefois, ce type d'arme, qui a joui d'entrée d'une grande faveur et d'une popularité certaine, connu encore par la suite une longue carrière, y compris au delà de la Restauration et en dépit des modèles ultérieurs censés le remplacer à partir de 1816, ce qui laisse supposer au passage qu'il ne fut plus fabriqué à partir de cette date et que seuls les exemplaires existant déjà demeurèrent en circulation. La question sera reprise plus loin lors des conclusions.

La monture, comme cela a déjà été dit, si elle reste identique aux normes des dispositions réglementaires, est à la fois plus légère, plus fine et sensiblement plus élaborée, ne serait-ce que par son sobre décor au trait en creux sur ses différentes parties. Elle est en laiton et a du être dorée comme cela était le cas la plupart du temps pour les armes d'officiers. Haute de 15 centimètres de la base de la croisière au bouton de rivure, elle se décompose en trois parties : La branche de garde principale se prolongeant par un quillon long de 5 centimètres et comportant au niveau du nœud de croisière les deux oreillons « en navette » brasés sur la masse de part et d'autre ainsi que les deux branches secondaires, la calotte à longue queue munie d'un pivot à la base, et enfin la poignée proprement dite.

La branche de garde principale formant arc de jointure et ses accessoires sont d'un seul bloc. Prenant par crochetage à sa partie supérieure sur l'avant de la calotte, elle va en s'élargissant un peu vers le milieu jusqu'au nœud de croisière avant de se prolonger sur environ 5 centimètres par un quillon en crosse se terminant en bouton. Elle donne naissance, à environ 2 centimètres de la jointure avec la calotte, aux deux branches secondaires qui se rejoignent en demi S sur la croisière de part et d'autre de l'oreillon de gauche (sens logique du port de l'arme).



Vue d'ensemble de l'arme, de gauche et de droite.



Gros plan sur la monture, de dessus.

Gros plan sur la monture, de dos. Noter le pivot à la base de la longue queue.



Mise à feu d'un canon pendant les manœuvres d'artillerie sous le 1^{er} Empire.

Gros plan sur la cuvette en laiton et le premier bracelet. Noter le mufle de lion sur fond de canons entrecroisés.

Branche principale comme branches secondaires et quillon sont décorés au trait profond ménageant l'espace intermédiaire en relief arrondi. Il en est de même pour les oreillons « en navette », longs chacun de 6,1 centimètres pour 1,7 de largeur au centre. Il est à noter qu'en dehors de ce détail leur corps ne comporte aucun agrément particulier comme cela est souvent le cas dans ce type d'arme.

La calotte

La calotte, plate et ovale, compte quatre petits étages dont le dernier laisse place au bouton de rivure de la soie. Elle se prolonge à l'arrière par une longue queue qui comporte un petit renfort formant pivot à la base et qui vient s'encasturer dans un orifice du même diamètre ménagé à cette fin sur la croisière à l'arrière de la poignée et au niveau de la

naissance du quillon. La poignée proprement dite est en bois nervuré, généralement noyer, chêne ou hêtre mais il peut aussi s'agir à l'occasion d'essences exotiques. Elle comporte 11 nervures et est recouverte de cuir fin, galuchat ou chagrin principalement. L'espace en creux entre les nervures est garni par un double filigrane en laiton tressé sur 12 tours. Enfin, juste avant la croisière, 4 tours serrés de ce même filigrane font office de virole basale, ce qui constitue un élément supplémentaire d'identification car cette disposition est propre à ce type d'arme.

Dans le cas présent, comme on a pu l'observer, la décoration est des plus simples puisqu'elle se résume à un sobre rehaussement au trait en creux. Elle pourrait encore se réduire à un simple poli doré, mais également donner lieu aux ornements les plus élaborés, voire les plus débridées, en fonction des goûts, des moyens et, pour tout dire, de la suffisance du propriétaire. Pour en finir dans ce domaine, et pour rester précis au mieux, il faut encore noter que ce genre de sabre est susceptible de comporter un symbole distinctif entre les deux branches secondaires, reprenant en cela un usage ancien qui avait fait florès au temps des « petits Montmorency », cor de chasse, grenade, canons entrecroisés... Bien qu'assez peu courante, cette particularité vaut donc quand même d'être mentionnée.

Le fourreau

Le fourreau, long de 88,5 centimètres, est en tôle de fer. Il est soudé à la partie avant sur toute sa longueur de façon presque imperceptible, ce qui témoigne déjà de la maîtrise en la matière des artisans de l'époque bien que cette technique soit encore récente, surtout pour des pièces courbes et d'une certaine longueur.

Il est par ailleurs un peu plus fin, et donc plus léger, que celui de troupe. Compte tenu de son état actuel, il apparaît qu'il a dû être traité à l'origine pour présenter un aspect « tabac ». En l'état, rien ne laisse supposer un bronzage, ce qui aurait pu être le cas, et encore moins un poli blanc, oxydé avec le





temps et nettoyé par la suite, ce qui aurait laissé des traces révélatrices.

Pièce généralement considérée comme secondaire, son examen détaillé semble dans la circonstance ne faire qu'ajouter à l'intérêt de la pièce et, surtout, à son attribution à une Arme bien déterminée, en l'occurrence l'Artillerie montée.

Ses trois principales caractéristiques sont les deux bagues et la cuvette. Cette dernière en effet, longue de 4,4 centimètres pour 1,7 de large, est en laiton formant en quelque sorte un manchon rapporté dans le fourreau sur lequel elle repose par une bordure en saillie de 3 millimètres d'épaisseur échancrée de chaque côté sur 1,8 centimètres de façon à ménager le passage des oreillons. Ce dispositif recouvre également les alèses du fourreau. Les deux bagues sont identiques, le bord supérieur de la première se situant à 9 centimètres de la cuvette, l'écart entre les deux étant de 16,6 centimètres. Elles sont toutes deux en laiton.

Hautes de 4,5 centimètres, elles sont légèrement galbées et entourées de part et d'autre d'un décor en relief formant en quelque sorte une petite corniche. Au centre de chacune figure à gauche (sens du port de l'arme)



un décor en relief identique représentant un muflon à l'intersection de deux canons entrecroisés ce qui, par extension, confirme bien l'appartenance de l'arme à l'Artillerie montée.

Toutes deux portent au milieu du dos un piton mouluré en laiton supportant un anneau de bélière du même métal et d'un diamètre extérieur de 3,5 centimètres.



Vue d'ensemble du fourreau seul.

Gros plan sur la cuvette en laiton formant chape. Noter les échancrures latérales pour le passage des oreillons.

Le dard, en fer et en forme de lyre, est asymétrique avec 10,5 centimètres de long à l'avant pour 5,5 à l'arrière. Chacune de ses extrémités est agrémentée d'un sobre petit motif en relief. Bien dans son « jus », avec une belle patine due à l'âge et à un sage repos en milieu « préservé », l'ensemble, même s'il a visiblement un peu vécu, conserve belle allure et constitue un bon témoignage de la fin de l'Empire, de ses dernières campagnes et de ses fastes ultimes.

Conclusion

D'une sobre élégance, sans se départir de façon tapageuse de l'arme de troupe dont elle reste somme toute très proche dans son aspect extérieur général hormis une plus grande légèreté et une certaine finesse, ce sabre connu de toute évidence une grande popularité en dépit de son caractère imposé en 1812. Celle-ci s'étendit bien au-delà de la fin de l'Empire au point de supplanter dans les us et coutumes les modèles ultérieurs, et ce dans de multiples cas avérés jusqu'au premier conflit mondial.

Il convient encore de lever une dernière interrogation qui revient de façon récurrente qui tient en partie au caractère non réglementaire de sa fabrication. En effet, une rumeur diffuse, a fait un temps état que celles présentant sur le fourreau de larges bagues en laiton, décorées ou non, pouvaient être attribuées à des unités de la Garde Impériale. Rien ne vient affirmer ni infirmer cette hypothèse qui ne doit donc être prise en considération qu'au premier degré.

Gros plan sur le dard asymétrique en lyre.

Les pistolets signaleurs allemands de la Grande Guerre, surnommés « pistolets-signaleurs de remplacement »



Texte : Wolfgang Kern
Photos : Dr Bruno Baungarten

Modèle de remplacement M 1917, vu de gauche.

Les conséquences des hostilités des Guerres passées ont été, dans l'évolution de l'humanité, un important point de départ vers un avancement technique remarquable. En effet, les poêles téflonisées n'auraient jamais été inventées si, au cours de la Guerre Froide, l'idée de la conquête de l'espace ne s'était pas concrétisée, de même que le premier atterrissage sur la lune ne serait encore peut-être de nos jours qu'un projet si l'on n'avait pas porté attention aux armes de vengeance du Troisième Reich. D'une évolution similaire, bien que beaucoup moins spectaculaire, s'effectuera le progrès technique des pistolets signaleurs de

l'armée allemande. A l'ors qu'elle ne fait que commencer, la Grande Guerre prend rapidement l'aspect d'une bataille affreuse, dite « de matériel ». Les duels d'artillerie, ainsi que les bombardements réciproques et mortels de l'ennemi livrés autour de la guerre des tranchées, exigent une quantité énorme en métaux de toute sorte. Le cuivre, le laiton ainsi que le bronze deviennent des matières premières néces-

Fiches statistiques des modèles de remplacement allemands			
Dénomination :	Modèle 1917 monocoup	Modèle 1918 à double canon	Modèle non-identifié
Calibre :	4 (26,65 mm)	4 (26,65 mm)	4 (26,65 mm)
Longueur :	245 mm	270 mm	265 mm
Longueur du canon :	130 mm	130 mm	142 mm
Poids :	~ 915 g	~ 1.495 g	~ 975 g
Matériel :	Acier usiné, tôle emboutie	Acier usiné, tôle emboutie	Acier usiné, tôle emboutie
Fabricant :	AW.W. = Artilleriewerft Wilhelmshaven	AW.W. = Artilleriewerft Wilhelmshaven	inconnu
Chiffre de production (estimé sur la base des numéros de série répertoriés) :	~ 800 en 1917 ~ 100 en 1918	~ 60	~ 100

saires non seulement au front, mais aussi auprès de la Marine Impériale, étant donné qu'elles sont à la base de la construction des pistolets lance-fusées. C'est en 1917, alors que la crise du matériel s'aggrave, que le Haut Commandement allemand décide de les remplacer. Alors que la Heer du Kaiser avait été auparavant équipée du fameux modèle Hebel M 1894, la Marine introduisait désormais les modèles « Ersatz », connus comme modèles de remplacement à un canon, mais aussi retrouvés dans une variante à deux canons.

Le modèle de remplacement à un canon M 1917

Ce modèle fut fabriqué à partir de 1917 par le chantier naval de Wilhelmshaven (= AW. W., abréviation qui désigne Artilleriewerft Wilhelmshaven). Pour la première fois, on remet à la Marine un pistolet signaleur réalisé entièrement en acier. Le canon, qui bascule pour le chargement, est muni d'un étrier de tôle emboutie, qui tient en bas l'axe de basculement ainsi qu'un extracteur automatique. Un petit levier à crochet destiné au verrouillage a été placé sur le haut. A première vue, la réalisation rustique de cette arme est bien loin de la soigneuse finition connue des modèles précédents en bronze. L'absence d'un pontet et de plaquettes classiques souligne les mesures d'économie. Comme la diminution des frais de production ne sera que très peu compatible avec les problèmes de corrosion rencontrés en mer, cette arme reste de nos jours d'une rareté exceptionnelle ! Mais ne soulignons pas seulement les désavantages de cette nouvelle arme. En effet, la nouveauté de ce pistolet est un fonctionnement à double action. Afin d'appuyer sur la détente, il est nécessaire de le tenir à deux mains, car le ressort est très puissant. Le boî-



Modèle de remplacement de la Grande Guerre non identifié : il présente des similitudes, tant dans son apparence que sa construction, bien que l'on soit dans l'incertitude qu'il s'agisse bien d'un engin allemand. Les trois exemplaires examinés pour cet article ont été retrouvés dans la région de bataille d'Arras, dans le nord de la France.



Modèle de remplacement à deux canons M 1918, vu de gauche. On note le sélecteur rotatif et ses deux positions « Einzelschuss » (monocoup) et « Doppelschuss » (double tir).

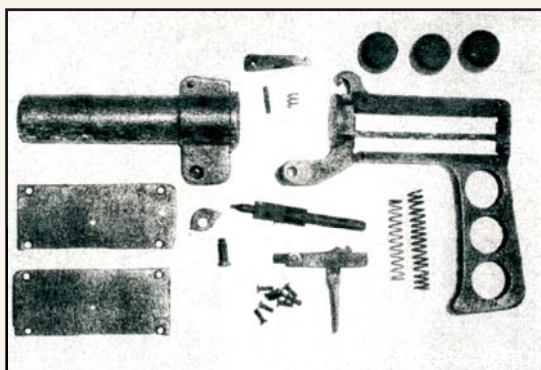
tier culasse comporte, de chaque côté, une plaque maintenue par quatre vis, permettant d'accéder facilement au mécanisme. En observant la poignée, on distingue des différences entre les deux versions. En effet, le pistolet portant le numéro de série « 128 » n'a que trois trous circulaires, alors que la pièce portant le numéro « 611 » présente trois renflements hémisphériques, constitués par des éléments en bois destinés à faciliter la prise en mains. Détail singulier, ces boutons ne



Sur le côté gauche du double canon, près de l'axe de basculement, se trouve un « M » couronné prouvant son appartenance aux services de la Marine Impériale Allemande.



Modèle de remplacement à deux canons M 1918, vu de droite. Le mécanisme à double action se cache derrière une plaque démontable, tenue par 5 vis. Ce modèle est muni d'un pontet.



Fiche technique du cuirassier HINDENBURG	
Mise à l'eau	1 août 1915
Mise en service	10 mai 1917
Equipage	1.182 hommes
Déplacement	27.000 tonnes
Longueur	213 m
Largeur	29 m
Tirant d'eau	9,6 m
Chevaux-vapeur	max. 80.000
Armement	8 canons de 305 mm, 14 canons de 150 mm, 4 canons de 88 mm, 4 tubes de torpille.

Ce modèle 1917 ne porte pas de numéro de série sur le canon. A noter l'absence des trois boutons en bois sur la poignée.



Sur le haut de la carcasse se trouve le marquage du fabricant, accompagné de l'année de production et de son numéro de série: AW .W. Artilleriewerft Wilhelmshaven (chantier naval de Wilhelmshaven), 1918, Arme No. 59.

sont pas interchangeables : ils ne s'adaptent pas dans les trous légèrement plus grands du pistolet fabriqué antérieurement. Le marquage « AW.W. » est frappé sur le haut de la carcasse, accompagné des deux derniers chiffres de l'année de fabrication ainsi que du numéro de série. Désignant l'appartenance de l'arme au service de la marine, il reçoit un « M » couronné. Selon les pièces répertoriées dans les collections, le chiffre de production s'achève à environ 900 exemplaires. Sur les dix exemplaires connus de l'auteur, sept sont datés de 1917 et les trois de l'année 1918.

Le modèle de remplacement à deux canons M 1918

Reprenant le système d'ouverture et de verrouillage du modèle à simple canon, ce pistolet beaucoup plus élaboré n'a été fabriqué qu'à partir de 1918. L'arme est dotée

de deux canons superposés et d'un étonnant système sélecteur de tir commandé par un disque excentré, situé sur le côté gauche de la carcasse. Selon la disposition choisie, ce disque permet simultanément de tirer un ou deux canons. Dans la position haute du sélecteur (marquage EINZELSCHUSS = monocoup), seul le canon inférieur sera activé. Mis en position basse (marquage DOPPELSCHUSS = double tir), les deux percuteurs sont synchronisés pour le tir simultané des deux canons. Un luxe que la Marine Impériale ne connaissait pas jusqu'à ce jour, et qui se retrouvera auprès de quelques modèles successeurs dans les années trente, sous forme de modèles à deux canons juxtaposés et non superposés comme ici. Le double canon, qui bascule pour le chargement, est muni d'un extracteur collectif automatique. Le boîtier de culasse comporte, de chaque côté, une plaque maintenue par cinq vis, permettant d'accéder au mécanisme. Au contraire de son petit frère monocoup, la détente est ici



Détail du verrouillage du modèle 1917.

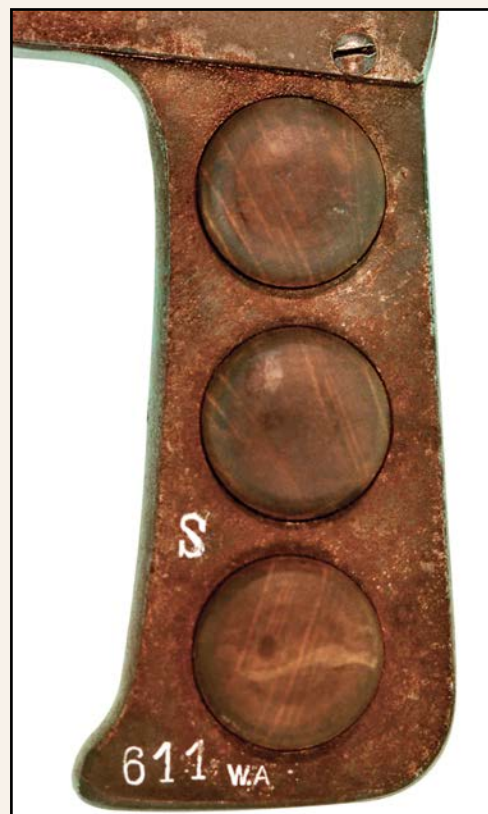


Le haut de la carcasse porte les marquages du fabricant « AW.W. », l'année de fabrication et le numéro de série. Ce pistolet a été fabriqué dans les chantiers navals de Wilhelmshaven (AW.W : Artilleriewerft Wilhelmshaven), 1917, arme No. 611.



Le pistolet de remplacement M 1917 portant le numéro de série 611 a été sorti du grand cuirassier *Hindenburg* par un plongeur. Le plus grand et plus moderne bateau allemand, portant le nom du Generalfeldmarschall, a été coulé à Scapa Flow le 21 juin 1919.

Ce vaisseau cuirassé de grande puissance avait été mis en service en 1917, l'année d'introduction de ce pistolet monocoup.



protégée par un pontet et la poignée reçoit des plaquettes en bois lisse, fixées par une vis traversante. Les marquages sont identiques à ceux du modèle précédent, c'est-à-dire le poinçon de la marine et, sur le haut du bâti, la mention « AW.W. » suivie des deux derniers chiffres de l'année de fabrication et du numéro de série. Le seul exemplaire connu de l'auteur porte le numéro de série « 59 ». Cela laisse estimer le chiffre de production à environ 100 exemplaires. Pour compléter le puzzle d'informations aux multiples lacunes, nos chers lecteurs sont cordialement invités à contribuer à la connaissance de ces rares engins !

Au lieu des plaquettes classiques, la poignée est seulement munie de trois boules en bois. Certains modèles n'ont que 3 trous vides, d'un diamètre légèrement différent.

Un modèle de remplacement inconnu

Pour finir, espérant parfaire nos connaissances grâce à vos réactions et votre courrier, nous nous permettons la confron-

Au cours de la Grande Guerre, la fabrication des pistolets signaleurs s'effectue avec un ajustement manuel et les pièces ne sont pas interchangeables.





Ce modèle 1917 est numéroté uniquement sur le haut de la car-casse.

Deux pistolets de remplacement en cal. 4 non identifiés : On note les similitudes, mais l'absence d'un marquage de fabricant et de l'année ne permet pas d'avoir de certitude. L'hypothèse de leur origine allemande se base essentiellement sur le fait que la plupart des exemplaires connus ont été trouvés dans le nord de la France, lieu de grandes batailles entre les Alliés et les Allemands en 1914/18.



tation parallèle d'une autre arme pyrotechnique, probablement réalisée même période. de l'absence de marquage en dehors de série, nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse qu'il s'agit ici aussi d'un pisto-

let signaleur de remplacement allemand. Les ressemblances avec ses compatriotes, notamment le système de verrouillage sur le haut du canon, la grossièreté de son façonnage et le choix des matériaux nourrissent cette théorie. La particularité de cet engin non identifié est son système d'armement, qui fait penser au modèle Kommandantur Lille : pour armer le ressort du percuteur, il faut tirer le bouton vers l'arrière. La détente est munie d'un pontet et l'arme ne fonctionne qu'en simple action. Les plaquettes sont faites en bois lisse et maintenues par deux vis. Leurs deux écrous font penser à ceux de la baïonnette allemande, notamment aux modèles M 1898 et M 98/05. Seul, le petit renforcement au bout du canon fait plutôt penser à quelques modèles tchèques, bien que ce modèle inconnu soit réalisé de façon beaucoup plus « rustique ». A vous, cher lecteur, de nous apporter vos connaissances sur ce rare modèle, dont la production totale ne dépasse probablement pas une centaine d'exemplaires, selon les numéros de séries répertoriés.

Bernard Meyer

PANORAMA DES MUNITIONS

Plus de 2300 cartouches

49 euros
Port compris

Editions du Portail

44 La Gazette des armes n° 386

PANORAMA DES MUNITIONS

3^e édition

De Bernard Meyer

Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires... Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 400 pages illustrées en N&B, 21 x 30, relié.

Bon de commande

A retourner à la Librairie du collectionneur, 15 rue Cronstadt 75015 Paris AG
 Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
 Date d'expiration/..... Signature

IBAN : FR7642559000052100762250848 • SWIFT : CCOPFRPP - banque BFCC Paris



Les derniers descendants du BAR :

les fusils-mitrailleurs « Browning » FN .30 modèle D et FN 7,62mm modèle DA1

Texte et photos : Roger Out

La crosse du FND peut pivoter vers le bas. Cette disposition facilite considérablement le démontage et l'entretien de l'arme par rapport aux modèles antérieurs (Document : Patrick Denamur)

Bretelle du FN.30 modèle D. La bretelle ne comporte qu'un seul mousqueton et non un mousqueton à chaque extrémité, comme nous l'avions mentionné de façon erronée dans l'article précédemment consacré aux accessoires du fusil-mitrailleur BAR. (Document : Patrick Denamur)

Comme nous l'avons vu dans le précédent volet de cette étude, la FN avait mis au point en 1932 une version nettement améliorée du BAR : le FND. Ce modèle, qui conservait le ralentisseur de cadence du FM modèle 30 adopté avant guerre par l'armée belge, caractérisait par un canon à démontage rapide et un arrière de boîtier basculant, facilitant considérablement le démontage et l'entretien de l'arme.

Le fusil-mitrailleur FN 30 modèle D (FND) en Belgique et dans la force publique

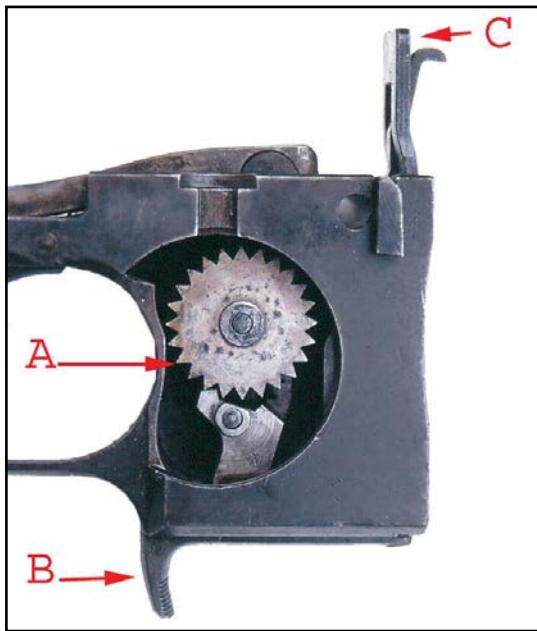
La production du FND ne put être lancée en grande quantité avant la défaite de 1939. Par contre, elle reprit rapidement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale au profit de l'armée belge, de la force publique du Congo et pour l'exportation.

Si l'arme est souvent appelée « FND » par simplification, sa désignation officielle, adoptée après-guerre, est : « Fusil-

mitrailleur Browning FN .30 mod. D ». La présence d'un point devant le nombre 30 indique clairement qu'il désigne le calibre de l'arme et non un millésime d'adoption. Ces armes sont en effet chambrées pour la cartouche américaine de .30-06, également employée en Belgique dans les fusils SAFN et AFN modèle 49, ainsi que dans les mitrailleuses Browning.

Cette munition fut conservée jusqu'à l'adoption par la Belgique de la cartouche de 7,62 mm OTAN (ou 7,62 mm NATO) en 1954. Comme nous le verrons dans le dernier chapitre, les FN .30 mod. D furent dès lors transformés pour la nouvelle muni-





Partie avant du bloc détente d'un FN.30 modèle D :

- A/ Ralentisseur de cadence du FND. Le sélecteur de tir comporte trois positions :
- M pour le tir « en mitrailleuse » (rafales rapides- environ 600 coups par minute)
- R pour le tir à cadence ralentie. dans cette position, le ralentisseur de cadence est enclenché. Il assure une cadence de tir d'environ 350 coups par minute. La cadence est suffisamment lente pour permettre le tir coup par coup si le tireur relâche la queue de détente entre chaque coup.
- S position de sûreté.
- B/ Poussoir du verrou de chargeur.
- C/ Éjecteur.

tion et rebaptisés Fusils-mitrailleur « Browning » FN 7,62 mm modèle DA1.

Le FN .30 mod. D fut attribué aux forces terrestres, navale et aérienne belges.

Les boîtiers de ces armes sont marqués du monogramme du souverain régnant (L couronné pour Léopold jusqu'en 1951 et B couronné pour Baudouin 1^{er} ensuite) surmontant le initiales ABL (pour : « Armée Belge/Belgisch Leger ») et la date de fabrication de l'arme.

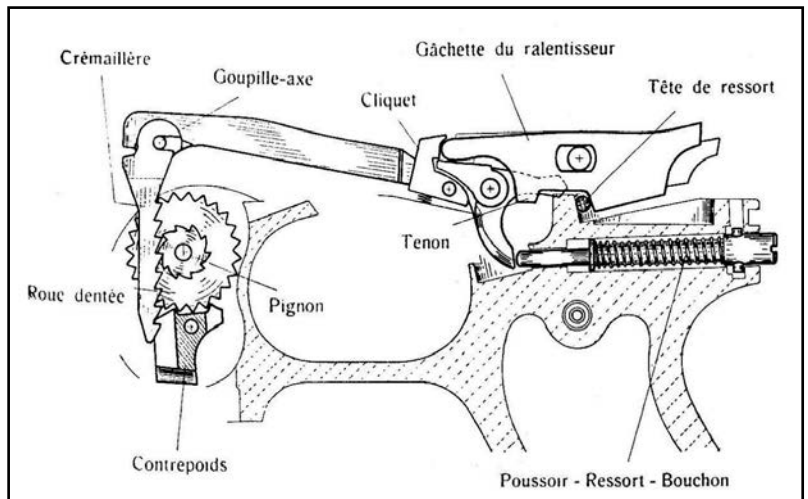


Schéma du ralentisseur de cadence.
(Manuel des FM 30 modèle D et DA1 -réf G.215)

Ces armes bénéficient d'une pakérisation de la plupart de pièces. Ce traitement de surface, initialement recouvert d'une couche de peinture noire, fut souvent refait lors des révisions périodiques et des reconditionnements opérés au cours de la carrière de ces armes par une peinture de couleur gris mat.

Les exemplaires livrés à la force publique du Congo belge ont le boîtier marqué d'un lion debout dans une couronne de feuillage sous lequel sont frappées les initiales «F.P.» (pour : «force publique») et la date de fabrication.

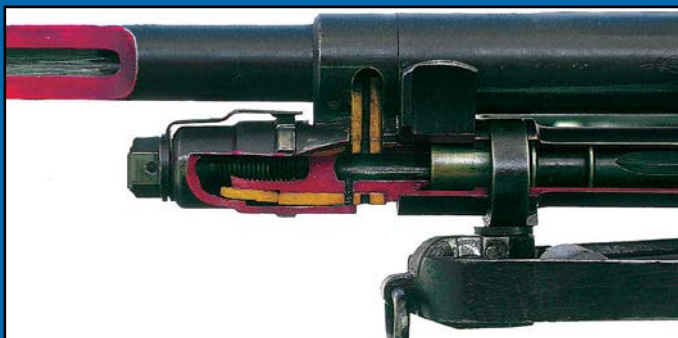
La crosse, le plaquettes de poignée, celle du garde-main sont réalisées dans un beau noyer. La poignée du canon, également en noyer sur les premières fabrications, laissa la place à une poignée en matière plastique noire, moins fragile, par la suite.

Le fusil-mitrailleur Browning FN 7,62 mm modèle DA1 DE

En 1954, la Belgique adopta un fusil d'assaut ultramoderne de conception nationale : le FAL (Fusil d'assaut Léger), conçu et fabriqué par la fabrique nationale d'armes de Herstal.



FN .30 modèle D monté sur son trépied.
(Document : Patrick Denamur)



Vue du régulateur de gaz sur une arme en coupe.
(Document : Patrick Denamur)



Détail de l'amortisseur de recul.
(Document : Patrick Denamur)



Boîtier de FL .30 mod. D marqué du monogramme du roi Léopold III. L'arme a été fabriquée en 1951, année de l'abdication du monarque en faveur de son fils Baudouin 1^{er}. (Photo : Adjudant Van de Poele - Musée Royal de l'Armée - Bruxelles)

Caractéristiques numériques.	
Calibre	.30-06 (7,62x63 mm)
Longueur totale (sans cache-flammes)	1,060 m
Longueur totale (avec cache-flammes)	1,145 m
Longueur du canon	0,550 m
Poids chargé	10,350 kg
Hausse	200 à 1500 m
Cadence de tir	Rapide : 600 coups par mn, lente : 350 coups par mn

A l'origine, les techniciens de la FN, sous la conduite de monsieur Dieudonné Saive, avaient étudié leur fusil d'assaut en vue de l'emploi de diverses munitions intermédiaires, dont la .280 britannique et la 7,92 Kurz (7,92x33 mm) du MP 44 allemand.

Il fut finalement décidé que le FAL serait chamberé pour la cartouche OTAN de calibre 7,62 mm (7,62x51mm), qui venait d'être adoptée par l'armée américaine et que celle-ci avait imposé à ses alliés de l'alliance Atlantique⁽¹⁾.

En 1958, l'armée belge adopta une mitrailleuse polyvalente, alimentée par bandes : la MAG conçue et produite par la FN (MAG : mitrailleuse à prise de gaz, rapidement baptisée par simplification : « mitrailleuse à gaz » ou « Mi MAG »).

Cette arme était également chamberée en calibre 7,62 mm OTAN adopté en 1954. Pour permettre d'attendre que la dotation en MAG soit suffisante, les FN 30 modèle D en service furent adaptés à partir de 1958, à la nouvelle munition.

Cette version en 7,62 mm OTAN prit l'appellation de « Fusil-mitrailleur Browning FN 7,62 mm modèle DA1 ».

La transformation en 7,62 mm OTAN ne concernait qu'un nombre de pièces limité :

- canon chamberé en 7,62 mm OTAN. Ces nouveaux canons sont marqués « 7,62 », afin de les différencier des modèles précédents,
- cylindre à gaz modifié possédant une ouverture plus grande de la tête du bipied (marqué 7,62),
- Bague filetée analogue à celle du modèle précédent, mais portant un goupille d'arrêt.
- modification du bloc antérieur de la sous-garde, de l'arrêteur de glissière, de l'arrêteur de chargeur et raccourcissement du volet obturateur, en vue de l'utilisation des chargeurs de FAL, adopté pour cette arme.
- fraisage d'une rainure à l'intérieur du boîtier, pour permettre la mise en place des chargeurs de FAL,
- adoption d'une hausse en deux parties, « à œillette », en remplacement de la hausse en une seule partie à cran de mire du modèle précédent. Le guidon du modèle



Mécanisme de démontage rapide du canon.
(Document : Patrick Denamur)



Trousse d'entretien et de réparation : fermée (à gauche) et ouverte (à droite). (Document : Patrick Denamur)

Accessoires des fusils-mitrailleurs FN .30 modèle D et 7,62 mm modèle DA1 : béquille, housse de canon de rechange, trousse de réparation et d'entretien, ceinturon porte-chargeurs. (Document : Patrick Denamur)



Gros plan sur la sous-garde d'un modèle DA1, permettant de distinguer nettement le bloc ajouté à l'avant du pontet. (Document : Patrick Denamur)



De gauche à droite :
A- chargeur d'avant-guerre d'un FM 30 en calibre 7,65x53 mm,
B- chargeur de FN.30 modèle D en calibre 36-06,
C- Chargeur de FAL et de FN 7,62 mm modèle DA1. (Document : Patrick Denamur)



Monogramme du roi Baudouin 1^{er}. (Document : Patrick Denamur)



Comparaison entre le chargeur de calibre 30-06 du FN.30 mod. D (A) et celui en calibre 7,62 mm Otan du FAL et du modèle DA1 (B). (Document : Patrick Denamur)



Marquage d'un modèle DA1. (Document : Patrick Denamur)

Les contrats export

DA1 est également plus bas que celui du FM30 modèle D ⁽²⁾ (adapté à la trajectoire de la munition de 7,62 mm OTAN)

- modification du chien (marqué « Mun 7,62 mm »)

- mise en place d'un bipied modifié, permettant une plus grande amplitude de pointage en direction, un plus grand écartement des branches (assurant une meilleure stabilité) et doté de semelles assurant un ailleur ancrage au sol.

Il est à noter qu'un certain nombre d'armes en calibre 30-06 restèrent cependant en service jusqu'à la fin des années 80 dans les forces de l'intérieur et la réserve.

Le FND fut également exporté en Égypte, au Pays Bas, en Israël et en Colombie.

Le modèle égyptien (en calibre 7,92x57 mm) est identifiable à la couronne royale marquée sur le dessus du boîtier, surmontant la mention « armée Égyptienne » en écriture arabe et aux chiffres arabes portés sur la hausse.

Les armes du contrat néerlandais (également en calibre 7,92x57 mm) portent au dessus du boîtier : soit une ancre de marine couronnée, pour ceux destinés la marine, soit le monogramme de la

Canon peint en noir, muni de son cache-flammes et d'une poignée en bois de fabrication précoce.

Canon peint en gris mat, muni d'un bouchon de tir à blanc et d'une poignée en matière plastique. (Document : Patrick Denamur)

Bien que seul la housse pour un canon de rechange figurant en haut de cette photo soit décrite dans le manuels. Il en existe également des versions plus longues, comme celle du bas, permettant le transport du canon avec son cache-flammes. (Document : Patrick Denamur)



Monogramme de la reine Juliana des Pays-Bas. (Document : Patrick Denamur)

reine Juliana (J couronné) ainsi que la mention KNIL, pour les exemplaires commandés pour les forces coloniales néerlandaises.

Les modèles fabriqués par la FN pour Israël portent au sommet du boîtier l'insigne de l'armée israélienne (un glaive, un rameau d'olivier sur fond d'étoile à 6 branches). Les modèles israéliens transformés en 7,62 mm OTAN après l'adoption du FAL par ce pays portent en outre la mention « 7,62 », gravée sur le boîtier.

Les armes destinées à la Colombie, (chambrées en calibre .30-06), portent sur le

boîtier la mention « Colombia fuerzas Militares » entourant les armoiries du pays.

Conclusion

Le fusil-mitrailleur FND, avec son canon rapidement démontable, son ralentisseur de cadence perfectionné et son boîtier ouvert à l'arrière, permettant un démontage aisé représente le stade d'évolution le plus perfectionnée du fusil-mitrailleur BAR.

Il constitue également le chant du cygne de cette famille d'armes. En effet, à partir de la fin des années cinquante, les armées occidentales, encore équipées de fusils-mitrailleurs alimentés par boîtes-chargeurs, les abandonnèrent au profit d'armes alimentées par bandes, permettant une cadence de tir supérieure (en particulier pour le tir contre aéronefs)

Remerciements : à monsieur Patrick Denamur, pour les documents et les multiples informations qu'il nous a aimablement fournis pour cet article.

Notes :

1 Ce choix permettait de conserver une munition unique pour le mitrailleurs, fusils-mitrailleurs et fusils d'assaut. Par contre, l'emploi dans les fusils d'assaut de cette munition trop puissante, les rendit difficilement contrôlables en tir par rafales et de nombreuses nations modifièrent le sélecteur de tir des FAL pour ne leur permettre que le tir en coup par coup.

2 Les armuriers disposaient d'un jeu de 11 guidons d'une hauteur de 3,7 à 8,7 mm, permettant le réglage de l'arme. Chaque guidon se différenciant du précédent et du suivant par une hauteur de 0,5mm permettait un déplacement du point d'impact d'une hauteur de 8 cm à 100 mètres

Marquages « N », « L », « V » d'un FN.30 destiné à l'armée néerlandaise. (Document : Patrick Denamur)



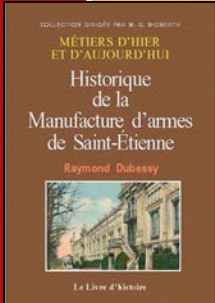
Marquage KNIL sur le boîtier d'une arme employée par les forces coloniales néerlandaises. (Document : Patrick Denamur)



La librairie

du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com

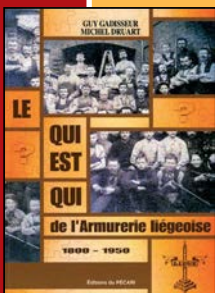
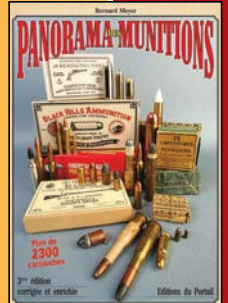


HISTORIQUE DE LA MANUFACTURE D'ARMES DE GUERRE DE SAINT ETIENNE.

Par R. Dubessy
Réédition du célèbre texte sur la manufacture depuis l'Ancien Régime jusqu'aux années 1900. Difficile de trouver un témoignage aussi riche et aussi passionnant de notre histoire industrielle que ce travail. Dubessy nous décrit à l'aide de croquis, références d'archives, tableaux statistiques, recensements des travaux, les procédés utilisés, les modèles d'armes fabriquées jusqu'en 1900. 704 p. en N&B avec les six tableaux repliables hors-texte, 20 x 30, broché.
Ref. 01MAN0122 96.00 €.
➔ Frais de Port 8 €.

PANORAMA DES MUNITIONS

De B. Meyer
Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires. Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 344 p. illustrées en N&B, 21 x 30, relié.
Ref. 01TIR0131 42.00 €.
➔ Frais de Port 8 €.

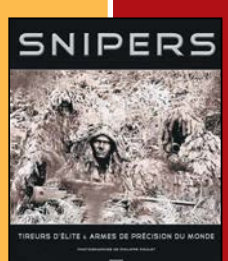


LE QUI EST QUI DE L'ARMURERIE LIÉGEOISE (1800-1950)

Par G. Gadisseur et M. Druart
A partir des sources les plus fiables et notamment par les brevets déposés en Belgique, les registres du banc d'épreuves à Liège, divers catalogues d'armuriers, le *Journal de l'Armurerie Liégeoise*, les auteurs nous présentent un travail aussi complet que possible. Le lecteur trouvera les armuriers liégeois, du plus modeste au plus connu, classés par ordre alphabétique et en regard de chaque nom, les informations disponibles actuellement sur cette personne. 336 p. illustrées en N&B,
Ref. 01MAN0120 32.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

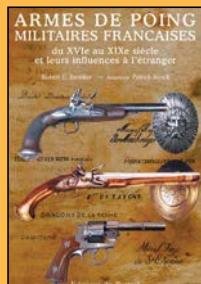
SNIPERS - TIREURS D'ELITE & ARMES DE PRECISION DU MONDE

De P. Poulet
Cet ouvrage présente pour la première fois en langue française les mythiques «snipers» capables de faire mouche à plus de mille mètres ! Vous y découvrirez leurs techniques de camouflage, d'approche et de tir, leurs missions type ainsi qu'une présentation très détaillée des armes de précision les plus utilisées dans le monde. 152 p. abondamment illustrées en couleurs, 24,5 x 28, relié sous jaquette couleurs.
Ref. 06SPC079 45.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.



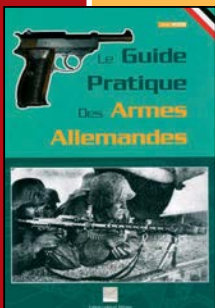
ARMES DE POING MILITAIRES FRANÇAISES DU XVIEME AU XIXEME SIECLE

De R. Brooker
Les collectionneurs d'armes de poing réglementaires sont peu habitués à voir des «variantes» dans les modèles qu'ils considèrent comme classiques. Or, nous découvrons à travers cet ouvrage à quel point l'armement français a été copié par les autres nations. 300 p, près de 1000 photos en N&B, 22 x 30, relié. Ref. 01AFR0120 44.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.



BAYARD - LES HOMMES, LES ARMES ET LES MACHINES DU CHEVALIER - PIEPER & CIE

De M. Druart
Fondée en 1859 par un immigré allemand Henri Pieper, elle devint rapidement la plus importante fabrique d'armes de chasse de la région liégeoise. Abondamment illustré de photos, d'extraits de catalogues, publicités et documents d'époque, comportant des tableaux de synthèse des productions armuriers d'Henri Pieper et de ses descendants, ce livre est complet. Broché, format 21 x 29,7 cm, 336 pages, illustrées en noir. Ref. 01MAN0118 40.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

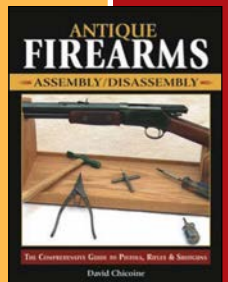


LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES ALLEMANDES 1900 -1945

De J. Huon
L'auteur nous présente le panorama complet des armes légères accompagné de plans, d'éclatés et de photos avec leurs caractéristiques techniques. Pour compléter son étude, l'auteur nous donne la liste des codes fabricants d'armes sous le contrôle allemand ainsi que les codes fabricants de munitions. 286 p. illustrées, 21 x 30, broché.
Ref. 01AFR0324 45.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

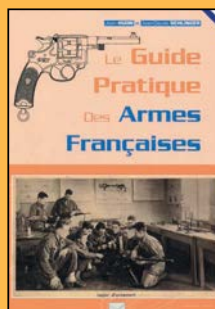
ANTIQUE FIREARMS ASSEMBLY/DISASSEMBLY

De D. Chicoine
Un manuel pour savoir démonter et remonter toutes les armes anciennes entre 1850 et 1900 à l'aide de photos très explicites. En anglais, 528 p avec plus de 600 photos en N&B, 21 x 28, broché.
Ref. 01TIR0126 35.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.



DER REICHSREVOLVER UND SEINE VARIANTEN

De H. Harder
Premier réglementaire allemand. De sa genèse à partir du modèle 1873, toutes les variantes, avec les différents fabricants, les munitions, les accessoires. Un panorama bien illustré en couleurs de ce revolver. En allemand, 464 p, plus de 500 photos, 27 x 200, relié.
Ref. 01AAL0319 59.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.



LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES FRANÇAISES

De J. Huon
Cet ouvrage est une rétrospective de toutes les armes françaises individuelles et collectives utilisées par l'armée française depuis cent cinquante ans. Chaque arme est détaillée avec son démontage. 208 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.
Ref. 01AFR0123 34.00 €.
➔ Frais de Port 7 €.

Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)

Prix

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

CB n°

Date expiration :/..... - Signature :

Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages

Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.

Les pistolets automatiques de sport et de défense

MAB

en calibres .22 LR 6,35 mm,
7,65 mm et 9 mm court
Deuxième partie

Texte et photos : Hervé Le Goff



MAB C et sa boîte. La notice d'utilisation est commune au modèle C et au modèle D.

En 1933, la MAB met sur le marché deux pistolets en calibre 7,65 mm et 9 mm court, ne différant que par leurs dimensions et leur capacité de chargeur : les modèles C et D. Ces deux modèles connaîtront un grand succès et constitueront avec le modèle A en 6,35 mm, les modèles les plus vendus par la MAB avant et après la Seconde Guerre mondiale.

MAB C

Ces modèles C et D sont directement extrapolés du Browning modèle 1910, dont ils reprennent le bouchon de centrage du canon placé à l'extrémité de la glissière et le ressort-récupérateur placé autour du canon.

Une pédale de sûreté, placée à l'arrière de la poignée interdit le tir, quand l'arme n'est pas fermement tenue en main. En outre une sûreté manuelle placée du côté

gauche permet de bloquer la glissière et la détente. Ce levier de sûreté peut également être utilisé pour bloquer la glissière à son second cran lors du démontage de l'arme. Sur les fabrications d'avant-guerre, le bouchon avant de la glissière est monté à baïonnette. Il est immobilisé en position de verrouillage par un petit arrêtoir à ressort, placé sous l'avant de la glissière.

Sur les modèles fabriqués après-guerre cet arrêtoir est supprimé. Cette pièce était relativement superflue, la pression

du ressort récupérateur sur l'arrière du bouchon monté à baïonnette suffisant parfaitement à le maintenir en place.

Pendant l'occupation allemande, le travail reprendra à la MAB sous le contrôle étroit de l'occupant et 2500 MAB Modèle C seront livrés aux autorités allemandes¹. Comme nous n'avons jamais rencontré de MAB C munis de poinçons du Waffenamts, nous supposons que ces modèles C n'ont pas été fabriqués sous l'occupation mais qu'il s'agissait simplement de stock déjà montés avant l'arrivée des Allemands, qui furent saisis en usine par ces derniers (de même qu'un certain nombre de MAB modèle A).

Au lendemain de la libération, la police nationale et diverses administrations employant des agents armés (eaux et forêts, services bancaires etc.) feront l'acquisition de nombreux MAB modèle C pour équiper leurs agents ayant besoin d'une arme moins encombrante que le MAB modèle D, lui aussi très largement employé par les services de l'état et certaines grosses entreprises (banques, chemins de fer, usines gardiennées).

Au lendemain de la guerre, les versions en calibre 9 mm court ne seront plus guère produites qu'en quantités restreintes, surtout pour l'exportation aux USA.

En France, l'acquisition d'armes de ce calibre deviendra en effet particulièrement difficile pour des particuliers après la promulgation du décret-loi de 1939, classant la cartouche de 9 mm court et les armes qui la tirent en 1^{ère} catégorie (armes

MAB modèle C - Caractéristiques	
Calibre	7,65 mm ou 9 Browning court
Longueur totale	156 mm
Longueur du canon	83 mm
Poids à vide	700 g en 9 court, 650 g en 7,65 mm
Capacité de chargeur	6 cartouches en 9 court, 7 cartouches en 7,65 mm



Marquages d'un MAB modèle C marqué pour l'exportation aux USA où il était vendu par la firme «Winfield Arms Corporation» de Los Angeles, sous l'appellation «Le Cavalier». On notera la mention «MADE IN FRANCE POUR WAC» du côté droit de la glissière et le marquage «Calibre .32» du côté droit. (Avec l'autorisation du site www.littlegun.be)

et munitions « de guerre »).

La production de MAB modèle C dans ce calibre sera toutefois reprise à petite échelle après la Seconde Guerre mondiale pour l'exportation, jusqu'en 1963. Aux USA il est vendu sous l'appellation « Le cavalier » et le calibre (.32 ou .380) est mentionné en centièmes ou millièmes de pouce. La mention « Made in France pour WAC » est généralement apposée du côté gauche de la glissière ou de la carcasse sur ces armes fabriquées pour l'exportation.

Le modèle C sera fabriqué en quantité beaucoup plus importantes en 7,65 mm Browning, pour la vente aux particuliers en France et à l'étranger, ainsi que pour répondre aux commandes administratives.

Par contre, cette réglementation autorisait assez facilement l'acquisition des armes 4^{me} catégorie (armes de défense). Jusqu'à une époque récente, les particuliers pouvaient assez aisément obtenir une autorisation préfectorale, leur permettant de détenir à vie une arme de 4^{me} catégorie, ce qui contribua puissamment à la diffusion des MAB A, B, C et D.

A partir de 1973, ces autorisa-

MAB modèle C accompagné d'un étui en cuir fauve, marqué AF (probablement Administration Forestière).



Modèle C vu du côté droit.

Poignées de MAB D avec et sans anneau de dragonne.



Détail de l'ancre de marine.



tions ne furent plus accordées que pour une durée de 5 ans, puis délivrées avec des restrictions sans cesse croissante jusqu'à leur quasi disparition ces dernières années.

MAB D

MAB D Marine avec l'une des nombreuses variantes d'étui employées par la marine nationale.

Il s'agit d'une version en grande taille du MAB C, dont le canon et la glissière sont légèrement plus longs que ceux du modèle C et dont la poignée plus haute contient un chargeur de plus grande capacité.

Également mis sur le marché en 1933, dans les calibres 7,65 mm Browning et 9 mm court, le MAB D connaîtra les mêmes évolutions de fabrication que le MAB C, en particulier la suppression de l'arrêt empêchant de dévisage du bouchon de culasse et la simplification de la fabrication du chargeur fabriqués en métal embouti après la seconde guerre mondiale, alors qu'ils étaient en acier usiné auparavant. Selon les lots de production on peut rencontrer diverses épaisseurs et profils de guidon et de crans de mire, des bouchons

de canons moletés ou striés, des queues de détente lisses ou striées, de petites variations de graphisme dans le logo du plaquettes et dans le libellé des marquages. Certains MAB (en particulier ceux de la Police et de l'armée) sont équipés d'un anneau de dragonne, d'autres non. La présence d'un anneau de dragonne n'indique cependant pas obligatoirement une origine militaire ou administrative.

Sous l'occupation, l'armée allemande fera reprendre pour son propre compte à la MAB la fabrication du modèle D. A la différence des MAB modèles A et C les MAB D délivrés à l'armée allemande sont identifiables au poinçon WaA 251 ou WaA D20, apposés du côté droit de la carcasse, devant le numéro de série du

Le MAB modèle D une arme identique sur le plan mécanique mais de plus grandes dimensions et avec une capacité de chargeur supérieure.



MAB modèle D - Caractéristiques	
Calibre	7,65 mm ou 9 Browning court
Longueur totale	176 mm
Longueur du canon	101 mm
Poids à vide	800 g en 9 mm Court, 750 g en 7,65 mm
Capacité de chargeur	8 cartouches en 9 mm court, 9 cartouches en 7,65 mm

pistolet² et au poinçon d'épreuve représentant un aigle à croix gammée apposé sur la chambre du canon.

51160 MAB modèle D seront ainsi livrés à l'occupant. Les numéros de série de ces armes environ sont compris entre 47 000 et 97 000 et entre L1 et L1 160³.

A partir de 1946, l'armée française et la police nationale commandèrent la MAB d'importantes quantités de pistolets modèle C et surtout D. D'autres armes de ce type furent commercialisées au profit des particuliers et de diverses administrations.

La fabrication des MAB modèle D en 9 mm Court restera relativement modeste. Tout comme pour le modèle C les fabrications dans ce calibre sont essentiellement destinées à l'exportation en particulier aux USA, où l'arme est vendue sous l'appellation de « Le Gendarme » avec les mêmes particularités de marquages que celles mentionnées au paragraphe précédent pour le modèle C. Tout comme pour le modèle C, certains de ces modèles export sont marqués « fait en France pour WAC ». Ces initiales désignent la « Winfield Arms Corporation » : firme de Los Angeles qui assurait leur importation aux USA.

La fabrication de la version en 9 mm court cessera en 1964. Par contre, si la réglementation s'appliquant en France à l'acquisition et à la détention d'armes était peu favorable à la diffusion d'armes en calibre 7,65 mm, elle permettait jusqu'à une époque récente la délivrance aux particuliers par les préfectures d'autorisations d'acquisition d'armes de 4^{ème} catégorie à titre de défense à raison d'une arme et cinquante cartouches, devant impérativement rester au domicile et éventuellement d'une seconde arme pour la défense d'un local professionnel. De nombreux pistolets MAB en calibre 7,65 ou 6,35 mm furent à ce titre achetés par des particuliers. Outre les ventes effectuées en France, les pistolets MAB furent exportés



MAB modèle D vu du côté droit. Outre les poinçons de neutralisation (AN couronné et W pour la date de neutralisation), apposés par le banc d'épreuve de St Etienne, l'arme porte la mention « MADE IN FRANCE » qui n'apparaît pas sur tous les exemplaires. Probablement s'agit-il d'un pistolet ainsi marqué pour l'exportation.



Variante de marquages de la glissière.

à l'étranger, en particulier aux USA où leur prix modeste et leur excellente qualité de fabrication les faisaient apprécier.

Une petite série frappée d'une ancre de marine du côté droit de la glissière sera réalisée par la marine nationale.

Ces pistolets seront employés comme arme de service, jusqu'à ce que la Marine remplace les divers pistolets précédemment en service par des PA MAC modèle 1950 en 9 mm Parabellum.

Les MAB modèle D, seront alors progressivement retirés du service actifs pour être stockés dans les arsenaux des ports de guerre. Jusqu'au début des années 80, tout officier servant dans la Marine Nationale pouvait acquérir pour une somme relativement modique (de l'ordre de 300 Francs vers 1985), l'un de ces MAB modèle D et 50 cartouches, comme arme personnelle. Cette acquisition exigeait néanmoins que l'officier intéressé dépose auprès de la brigade de gendarmerie maritime de son port d'affectation une demande d'acquisition d'arme de 4^{ème} catégorie à titre de défense. Cette demande était transmise,



MAB D Marine dont la glissière et la poignée sont protégées par un marquage de teinte rougeâtre.

MAB modèle C/D - Caractéristiques

Calibre	7,65 mm
Longueur totale	156 mm
Longueur du canon	83 mm
Poids à vide	710 g
capacité de chargeur	9 cartouches en 7,65 mm



La queue de détente peut être lisse ou striée, selon les lots de fabrication.



Comparaison entre un MAB modèle D de fabrication tardive (A) et un modèle C/D (B).



Modèle hybride dit «C/D», composé d'une poignée de MAB D sur laquelle ont été montés en usine un canon et une glissière de MAB C. Cette version fabriquée en petite quantité est particulièrement compacte et bien en main.

comme pour toute à la préfecture du département d'affectation, qui délivrait généralement sans problème l'autorisation demandée.

Certains MAB fabriqués pour l'armée ou la marine nationale après guerre bénéficient d'une finition de surface assez sommaire des pièces, pouvant laisser penser qu'ils ont été montés à partir de pièces fabriquées en temps de guerre et récupérées à la fin de l'occupation. Il n'est pas rare d'observer dans ces séries des mélanges de pièces bronzées noir avec d'autres présentant une teinte rougeâtre.

En dehors de ces cas particuliers, les pistolets MAB présentent une finition soignée et sont protégés par un beau bronzage noir bleuté.

Les modèles commandés par la police et les forces armées sont généralement munis d'un anneau de dragonne au bas de la poignée, mais cette disposition n'est pas systématique.

Le restrictions progressivement apportées en France à la détention d'armes de défense

par les particuliers, les échecs subis par la MAB dans ses tentatives pour faire adopter ses pistolets en calibre 7,65 mm Long puis 9 mm Parabellum par les armées et un engouement croissant des tireurs et des policiers pour les revolvers en calibre .38 et .357, se traduiront par une diminution constante des ventes à partir des années soixante. Cette évolution aggravée par des conflits sociaux au sein de l'entreprise aboutira à sa mise en faillite.

Une reprise de la MAB par la FN Herstal en 1969, entraînera une tentative de rajeunissement de l'aspect du modèle D. Ces dernières fabrications du modèle D, uniquement effectuées en calibre 7,65 mm, se distinguent par les rainures d'armement inclinées de la glissière et par l'arrière de leur poignée légèrement galbée. Une version à hausse réglable sera même mise très brièvement sur le marché. La fermeture définitive de la MAB en 1982 mettra définitivement fin à la production du MAB modèle D.

MAB C/D

Il s'agit d'un modèle hybride, apparu en 1950 et composé d'une carcasse de MAB modèle D et d'une glissière de MAB modèle C. Le marquage de glissière est identique à celui du MAB C.

Tout en étant dotée de la poignée confortable et d'un chargeur de 9 cartouches du MAB D, l'arme est plus compacte et parfaitement équilibrée en main. La diffusion du modèle C/D restera assez limitée et cessera en 1964.

Note: Dans le prochain numéro : les modèles E,FGZ et R
Remerciements : à la Société «Le Hussard, pour le prêt des armes illustrant cette série d'articles.

¹ Chiffre fourni par monsieur Bernard Meyer.

² Cf. : an C. Still : "Axis pistols".

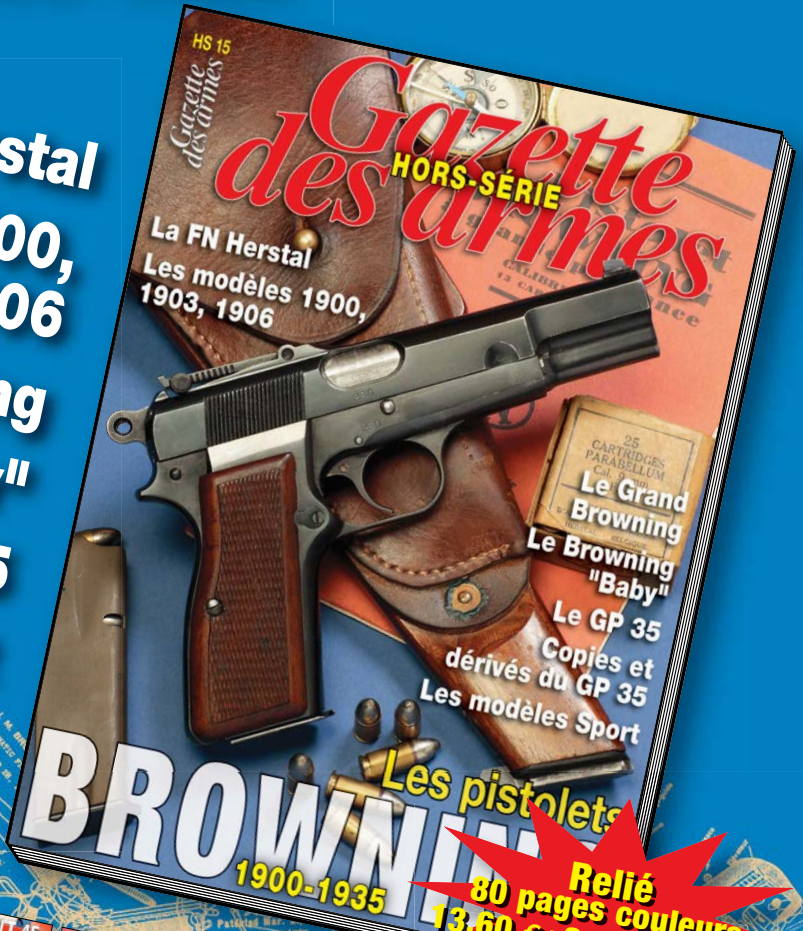
³ De même que pour la numérotation des modèles A livrés à l'occupant, ces plages de numérotation ont été fournies en 1967 par la MAB au lieutenant-colonel D. Whittington, dans le cadre des recherches qu'il menait à l'époque pour la rédaction de son ouvrage en 3 tomes : "German Pistols and Holsters 1933-1945".

Les pistolets

BROWNING

1900-1935

La FN Herstal
 Les modèles 1900,
 1903, 1906
 Le Grand Browning
 Le Browning "Baby"
 Le GP 35
 Copies et
 dérivés du GP 35
 Les modèles Sport



Relié
 80 pages couleurs
 13,60 € + 2,25 € de port



Toujours disponibles

Bon de commande

A découper ou à retourner rempli avec votre règlement à :

Régi-Arm 15, rue Cronstadt 75015 Paris

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir le hors-série n°3 : **Le 1892 : Le pistolet de la revanche** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°4 : **Le C.96 : Le pistolet de P. Mauser** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°5 : **Le P.38 : Le successeur du Luger** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°6 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 1)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°7 : **Les baïonnettes françaises de 1840 à 1918** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°8 : **Le Colt 45** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°9 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 2)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°10 : **Les revolvers Smith & Wesson n°1, 2, 3 et leurs variantes** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°11 : **La guerre franco-allemande 1870/71 - L'armement français** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°12 : **Les armes de poing allemandes 1928-1945** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°13 : **Le M1 Garand** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°14 : **L'USM1 : la carabine de la libération** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°15 : **Les pistolets Browning 1900/1935** - (15,85 € franco)

Nom : Prénom : e-mail :

Adresse : Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

Chèque bancaire - CB n° Date d'expiration...../..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP



Ces merveilleux accessoires !

Texte et photos : Luc Guillou

Les dernières années du dix-neuvième siècle virent l'avènement des premières mitrailleuses à répétition automatique

Jusqu'à cette époque, pour les armes à répétition manuelle, la qualité et la régularité de chargement des cartouches était surtout considérée comme un paramètre important pour la précision du tir. Avec l'arrivée des armes automatiques, la cartouche constitua en outre l'élément moteur du mécanisme, en assurant le recul de la culasse, l'extraction et l'éjection de l'étui tiré, l'avance de la bande de munitions, le prélèvement d'une cartouche, son chambrage et son tir.

La sûreté de fonctionnement des armes automatiques était donc étroitement dépendante de la qualité et de la régularité des munitions employées. Ce phénomène prit encore plus d'importance, lorsqu'au début de la Première Guerre mondiale, les belligérants commencèrent à armer des avions de mitrailleuses.

Dans les conditions de vol de l'époque, la correction d'un incident d'alimentation était souvent

impossible au cours du vol. Dans les conditions impitoyables du combat aérien, une mitrailleuse enrayée constituait pour les aviateurs un danger mortel et le livrait sans défense au feu de son adversaire.

Au cours du conflit, l'augmentation impressionnante de la production des cartouches, par une industrie d'armement surchargée de commandes fit souvent abaisser le contrôle de qualité effectués en usine. Aussi, les armuriers des bases aériennes développèrent-ils des procédures et des outils visant à limiter au maximum les risques d'incidents de tir, dus à une cartouche défectueuse. Celles-ci comportaient en général la vérification visuelle de chacune des cartouches destinées à alimenter les armes de bord. La

longueur totale de chaque cartouche était par ailleurs contrôlée dans des jauges spéciales et après leur montage sur bande, leur bon enfoncement dans cette dernière devait encore être vérifié.

Ces procédures furent poursuivies et développées pendant la Seconde Guerre mondiale, d'autant plus que la vitesse des avions ayant beaucoup augmenté, la brève durée des passes de tir en combat aérien et en appui au sol exigeait de garantir un parfait fonctionnement des armes pendant cette phase de la mission.

Les deux accessoires présentés dans cet article ont été conçus pendant la Seconde Guerre mondiale pour assurer un positionnement parfaitement régulier des cartouches dans les bandes des mitrailleuses d'aviation.

Pince servant à aligner les cartouches de .303 dans les bandes métalliques des mitrailleuses Browning de la RAF.



Pince manuelle britannique a positionner les cartouches de mitrailleuse de calibre .30

Il s'agit d'une simple pince à main, permettant d'assurer la mise en place de cartouches de calibre .303 dans les maillons métalliques des bandes de mitrailleuses de bord des avions britanniques en service au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons rencontré jadis une pince analogue mais de plus grandes dimensions, destinée aux cartouches de .5' des bandes des mitrailleuses lourdes Vickers, qui n'étaient pas employées comme armes de bord mais surtout comme mitrailleuses anti-aériennes.

L'accessoire présenté ici, bien que conçu pour opérer dans le



Une équipe d'armuriers de la RAF met en place la bande de cartouches de .303 alimentant une mitrailleuse Browning d'aile. On notera que les hommes tiennent soigneusement la bande au-dessus du sol pour lui éviter d'être souillée par des particules de terre ou d'herbe. La compétence et la rigueur apporté par le personnel au sol (mécaniciens, armuriers etc.) à la préparation des avions ont toujours constitué un élément incontournable de la réussite des missions aériennes).

sens transversal et non longitudinal s'apparente aux pinces à garnir les bandes MG 08 et de mitrailleuses de 12,7 mm que nous avons présentées jadis dans cette rubrique.

Machine britannique Jackson pour positionner les cartouches de mitrailleuse de calibre .50 (12,7 mm)

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les avions de combat furent de plus en plus souvent équipés de mitrailleuses lourdes de calibre 12,7 à 20 mm, aux effets redoutablement destructeurs, tant en combat aérien qu'en appui au sol.

Pour éliminer les incidents de tir liés à un enfoncement insuffisant ou excessif de la cartouche dans la bande métallique, la RAF mit en service la machine Jackson dans les armureries de ses bases aériennes.

Il s'agit d'une presse à manivelle, dont le mouvement fait avancer la lourde bande de cartouches de 12,7 mm et met dans le même temps en action plusieurs pistons qui font progressivement saillie à

Tronçon de bande placé dans la pince.



Servant d'une mitrailleuse de .50 de sabord, à bord d'un hydravion géant Short Sunderland. Cet appareil, lourdement armé puisque certaines versions étaient équipées de deux mitrailleuses de .50 et de 7 mitrailleuses de calibre .303 était pour cette raison surnommé «porc-épic volant». (D.R.)



Mitrailleuse Browning d'aviation calibre .303. Cette arme équipa la plupart des chasseurs britanniques de la Seconde Guerre mondiale et fut également montée en affût double ou quadruple sur les bombardiers de la RAF.

l'arrière du culot des cartouches, jusqu'à positionner ces dernières à leur niveau d'enfoncement optimum dans la bande. Cette machine d'un poids voisin de 40 kg, fut également utilisée après-guerre dans les bases aériennes de beaucoup de pays ayant bénéficié de transferts de matériels britanniques après-guerre. Celle qui est photographiée ici a longtemps servi dans la force aérienne belge.



Marquages de la machine à charger les bandes.

La sélection

du Hussard



Armet français XVIe siècle.
Descendant des casques de la Chevalerie du Moyen-Age, cet armet a été utilisé lors des guerres de Religion.



Fusil américain Allin conversion Mle 1866.
Après la guerre de Sécession, 25000 fusils seront ainsi convertis pour le chargement par la culasse.



Pistolet de cavalerie Mle An XIII.
Fabriqué par la Manufacture Impériale de Charleville en 1813, cette arme a participé aux dernières batailles de l'épopée napoléonienne.



Pistolet de Garde du Corps 1er Modèle.
Belle arme créée en 1814 pour les Gardes du Corps de la Maison militaire de Louis XVIII et fabriquée par la Manufacture royale de Maubeuge.



Epée d'officier d'Etat-major Restauration.
Belle monture dans sa dorure avec clavier orné des armes royales de France.



Pistolet d'officier type 1855 Etat-Major.
Impressionnant pistolet à canons damas fait à St-Etienne pour un officier de Napoléon III.



Sabre d'officier de chasseurs à cheval type 1792.
Ce beau sabre d'officier a un superbe fourreau à deux grandes garnitures laiton reliées par des baguettes formant un crevé.

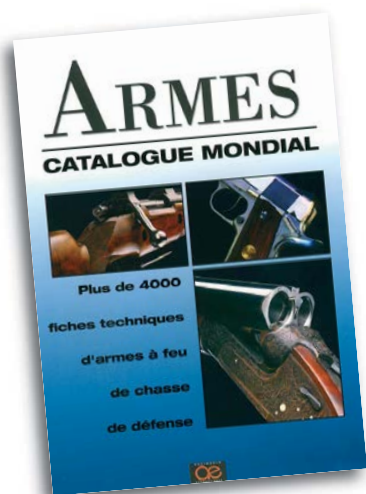


Paire de pistolets à silex fin XVIIe.
Ils ont été faits pour Henri Dupré, marchand d'armes à St-Etienne sous le règne du Roi Soleil.

Retrouvez ces pièces
sur notre site :
www.lehussard.fr

Les livres...

Le service librairie de la *Gazette des Armes* peut vous fournir les ouvrages de cette rubrique au prix indiqué plus les frais de port. Règlement par chèque à la commande à l'ordre de La librairie du collectionneur - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris. Nouveau ! Commander sur notre site Internet www.lehussard-librairie.com



ARMES CATALOGUE MONDIAL

Premier ouvrage interactif consacré aux armes du monde entier, c'est aussi la première encyclopédie internationale de si longue haleine jamais réalisée consultable en italien, anglais, allemand, français et espagnol : toutes les armes de défense, de chasse et de tir réunies dans une seule oeuvre complète. Cet ouvrage ambitieux fournit une analyse complète à jour du panorama mondial : modèles, fabricants, firmes historiques et artisans. Plus de 4000 fiches techniques sur les pistolets, revolvers, fusils lisses ou rayés, armes se chargeant par la bouche et armes à air comprimé, assorties de photos couleur, avec un vocabulaire technique international. La flexibilité du support DVD permet une recherche rapide, impensable autrefois avec les supports papier. Ce classement innovant permet un accès facile et rapide. Une des raisons à la base de cette réalisation : présenter le monde des armes dans une dimension globale, dépassant les limites des publications essentiellement nationales. Le Catalogue Mondial des Armes est une oeuvre destinée à devenir un « classique » parmi les publications techniques, accessible et disponible pour tous. Un outil moderne, actuel et à l'avant-garde du point de vue technologique, pour les experts comme les amateurs.

« Le Catalogue Mondial des Armes » encyclopédie DVD-ROM. 33 euros port compris.

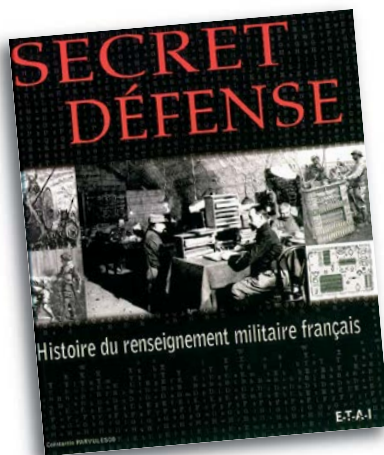
SECRET DÉFENSE HISTOIRE DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE FRANÇAIS Par Constantin Parvulesco

La guerre de l'ombre, méconnue et fascinante, a souvent joué au cours de notre histoire un rôle aussi prépondérant que discret : du code secret de César durant la guerre des Gaules à la bataille du Chiffre à la fin du XIX^{ème} siècle, en passant par la guerre d'indépendance d'Amérique ou encore les grandes intrigues de la Fronde.

Espionnage, renseignement, information, intelligence, contre-espionnage, codes et chiffres sont les termes qui ont besoin d'être expliqués. L'expression « les services » regroupe différentes activités : collecte de l'information brute, transformation de celle-ci en renseignement par l'analyse et la synthèse puis la transmission du renseignement aux dirigeants. L'auteur entrouvre les archives secrètes des services du renseignement français, des grandes heures de la monarchie à nos jours, pour nous faire découvrir les dessous de l'espionnage d'Etat.

A travers des batailles de la guerre secrète, l'épopée des « services » vous est racontée tant sur le plan historique que celui des techniques d'aujourd'hui avec ses enjeux stratégiques.

Relié, format 29,5 x 24,5cm, 148 pages illustrées. Port compris.



LES CANONS DE LA VICTOIRE 1914-1918 Par Pierre Touzin et François Vauvillier

L'armée française entre en campagne en août 1914 avec un extraordinaire canon de campagne : le 75 qui est supposé tout faire ou presque. Il n'existe alors qu'une très faible dotation en artillerie lourde de campagne : à peine trois cents canons de calibre 120 et 155 dont une centaine seulement qualifiable de moderne.

La consommation énorme de munitions et les nécessités de la guerre des tranchées vont donner à tout ce matériel l'occasion de servir dès la fin de 1914.

C'est plus exactement l'artillerie de campagne qui est étudiée, en attendant une suite qui traitera de l'artillerie à grande puissance. Ce sont donc 36 modèles, de l'artillerie légère de campagne jusqu'à l'artillerie lourde, qui sont passés au crible.

L'étude est parfaitement structurée. Chaque pièce est replacée dans le contexte de l'époque, notamment au niveau de la concurrence entre fabricants, alors que les contraintes du front sont de plus en plus vives. L'iconographie présentée est de tout premier plan, la mise en page soignée à souhait, ce qui fait que cet ouvrage se lit facilement. Chaudement recommandé en attendant la suite avec impatience.

Broché, format 20 x 24cm, 68 pages illustrées. 21 euros port compris.

Les petites annonces de la gazette

Pour tous renseignements concernant la rubrique « petites annonces » de la *Gazette des Armes*, contactez Claire Sorlot : 01 45 32 54 00.

Et n'oubliez pas que votre abonnement ou votre réabonnement vous donne droit à 5 lignes de P. A. gratuites dans l'année.

VENTES ARMES À FEU



Vends 8^{ème} cat Borchardt, très bon état avec crosse + chargeur bois, porte-outils, brélagés refaits. Faire offre décente au 04 94 81 52 09 (heures repas).



Echange Colt et Remington-en 22LR 6 coup nickel contre soit 1 P22 Beretta ou 1 SxW617 ou autre. Etudie toute proposition. Tél.: 06 29 60 37 42.

Vends 4^e cat. CZ 75 kadet 22LR de 2006 crosse bois Nill visée réglable 2 chargeurs impeccables, notice et coffret 400 euros Tél.: 03 21 50 19 65.

Vends pistolet cavalerie an XIII St-Etienne 1810 bons marquages Prix: 800 euros Tél.: 06 31 08 00 18.

Vends 4 cat. SIG SG 542 300 Savage+lunette 3x9-40 montage militaire chargeurs 10 et 20 coups très bon état prix: 1300 euros Tél.: 06 78 90 84 20 (69).

Vends Rolling Block 43 Egypt outils moule à balle état neuf 8^e cat. 1200 euros Tél.: 06 80 63 58 89.

Vends cause proche retraite, Grenoble armurerie chasse tir coutellerie loisir bail tous commerces sur grand axe avec tram clientèle sur plusieurs départements. Tél.: 04 76 96 51 25



Vends revolver Galand modèle 1858 d'époque 8^{ème} cat. collection parfait état. calibre 11 mm Galand. Modèle rare par son système d'éjection. prix: 1350 euros Tél.: 02 54 32 58 47 ou 06 71 26 22 99.



Échange 1^{er} cat. mon P08 en 9 mm Para, plus 2 chargeurs de 8 coups chacun, tous au même numéro, arme de 1942. Parfait état. Excellent état général. Parfait pour le tir. Contre 1 pistolet en 9 mm Para, soit 1 CZ75 model B 9 mm para, ou 1 S&W en 9 mm para ou 1 pistolet semi-auto calibre 9 mm para model Kimber-Tactical- pro II. Pas sérieux s'abstenir. Tél. : 06 29 60 37 42.

Vends 405 N° Chasseur Français+233 N° Science et Vie + divers magazines tous anciens. Laro Tél.: 04 42 21 67 10 HR.

Vends 4^{ème} cat pistolet Browning 1903 complet avec étui crosse superbe état Tél.: 0032 71 59 59 66.

Vends Springfield 1903 30/06 5^{ème} cat. prix: 1200 euros Tél.: 06 78 90 84 20 (69).

Vends revolvers anciens gravés haute qualité, Colt, Smith Wesson etc. Vends aussi pour musée canon anglais 25 pds date 1942



Vends ou échange 2 pistolets à broche de 18^{ème} siècle, 1 à 6 coups 7^{mm} à broche, gravé nickelé fabrication belge, le 2^{ème} à 2 coups à broche calibre 12^{mm} à broche Très rares armes du 18^{ème} siècle, toutes gravées et ciselées de motif floreaux les 2 excellent état, leurs prix à tous les 2 à 350 euros et 450 euros, Etudie toute proposition (expertisé par spécialiste) urgent Tél.: 06 29 60 37 42.

Tél.: Belgique (32) 65 58 65 17.

Vends Steyr AUG 22lr. type sniper 4^{ème} cat. avec optique

Vends ressort d'époque 1822 pour chien fusil réglementaire français état neuf 75 € pièce Tél.: 01 60 22 25 10 ou 06 89 88 72 72



Vends 1 collection d'armes 6 pièces 1500 euros.



1 fusil Steyr 1879 armée roumaine (rare) TBE dûment poinçonné 500 euros.

1 vareuse camouflée armée britannique (presque neuve) 30 euros.

Renseignements complémentaires : Tél : 06 78 63 52 50.



Spécialiste en armes & accessoires militaires
Couteaux de combat-Restauration des aciers.

www.mis-arme.com

Armes en calibre civil (cat. 5), neutralisées (cat. 8)
Pièces détachées USM1, Garand, M14, Mauser, MAS 36, AR15/M16, Colt 45, P08, etc...
Lunettes de tir & montages, tir silencieux,
Couteaux de combat WWII & VietNam
Gamme complète de restauration aciers et bois

Montage de lunette d'origine pour Garand
USMC, type M1C Marines, Mauser 98k,
ZF 39 (latéral et tourelle), ZF 41,
USM1 T3, Springfield 1903.

VENTE-ACHAT-ECHANGE

Tél.: 01 30 88 40 89 - Email : sb@mis-arme.com
06 88 69 92 48 - BP15 - 78830 Bonnelles

Les petites annonces de la gazette

Comptoir Français de l'Arquebuserie
GALERIE DE MARS
 ACHAT - VENTE - ANTIQUITÉS MILITAIRES
 RESTAURATION - EXPERTISE
 98, avenue Pasteur Fr-93260 Les Lilas - 01 43 63 73 17 - 06 08 24 82 54
 E-mail: cfa.leslilas@wanadoo.fr - http://perso.wanadoo.fr/barrelier.fr/
 Magasins ouverts les Vend. Sam. et Lundi de 10h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00

7mm Nouveau: 9mm Broche! 32 RF
Broche Outils + éléments rechargeables
 Documentation contre enveloppe
 timbrée à votre adresse
 H&C - BP 28 - 69563 St Genis Laval Cedex
 08 71 31 05 35 (coût d'un appel local)
www.hc-collection.com
 aussi chez Le Hussard: www.lehussard.fr

d'origine + 2 chargeurs 1400 euros Tél.: 06 14 05 16 38.

Réglementaire 1728 raccourci 135 cm-poinçons-tous éléments d'origine Tél.: 04 92 32 29 88.

Vends 8^{ème} cat. révolver mle 1892 St Étienne avec 3 étuis différents 550 euros Tél.: 06 76 24 58 31 HDB.

Vends 1^{er} cat P 38 9^{mm} Walter très peu tiré+2 chargeurs très bel état 850 euros Tél.: 03 21 78 17 59.

Vds revolvers 1873 TBE 750 euros; monténégrin 450 euros Flobert TBE 300 euros; casque pointe 1895 450 euros; sabres 1896 400 euros; baïonnettes diverses TBE Tél.: 06 13 41 13 79.

Vends Enfield 1853 neuf fabr. Parker - Hale 8^{ème} cat. 850 euros Mauser 1896 suédois infanterie N: 5/57 5^{ème} cat. TBE 550 euros Tél.: 05 62 37 26 17 soir.

Vds 5^{ème} cat. Winchester 94 legendary frontiersmen cal. 38-55 + boîte cartouches assorties 1400 euros Tél.: 04 91 06 19 06.

Vends réplique Uberti Winchester 1866 calibre 44/40 canon rond de 19 pouces neuve jamais tire prix: 650 euros Tél.: 04 90 32 25 35 après 18 heures.

Vends révolver SAA Uberti 45 LC 4^{ème} cat. neuf avec munitions 450 euros Tél.: 06 83 52 54 22.

Vends 8^{ème} cat. 45 ACP fabrication Remington prix: 600 euros Tél.: 06 78 90 84 20.

Vends carabine Luger M98 5cps neuve calibre 22LR 5^{ème} catégorie avec lunette Bushnell 360 euros Tél. 04 73 69 31 74.

Vends toute ma collection armes échange possible toute époque après 20 H Tél.: 06 65 53 52 66.

Vends 2 carabines Mauser civiles 7x64 état neuf, 500 euros l'unité. Tél.: 04 67 37 51 70.

Vends carabine 22LR Martini (BSA), 230 euros TBE (carabine monocoup) Tél.: 06 22 28 57 91.

Vends fusil Dreyse Mod. 1862 1700 euros+Peabody 700 euros superbes Tél.: 03 89 06 31 59 soir.

Vends beau révolver 1873 TBE 650 euros + deux divers fin 19^{ème} également TBE Tél.: 03 21 28 10 37.

Vends toute ma collection armes échange possible toute époque après 20h Tél.: 06 65 53 52 66.

VENTES DIVERSES

Vends gazette 164 numéros année 1976 à 1985 1 seul lot faire offre. Tél.: 06 11 85 72 26.

Beck Chasse

35, route de Toulouse 33800 BORDEAUX
 Tél. 05 56 04 14 14 / 05 56 80 37 58 - Fax 05 56 80 82 04
 Ouvert du mardi au samedi inclus Offre valable mars 2007

Fourreau gratuit pour l'achat d'une arme de plus de 150 €, sauf militaria et poudre noire longue.

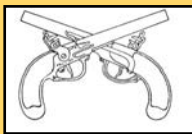
<p>Rossi 1892 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲ bronzée canon rond... 413 € Stainless canon rond... 459 € Bronze canon octo... 473 € Stainless canon octo... 534 €</p> <p>Winchester ▲ 9422 Traditional nickel 22 LR 10 coups ...665 €</p> <p>Baïkal Coach Gun ▲ cal. 12.....429 €</p> <p>Norinco JW15A cal. 22 LR, ▲ 9 coups + lunette 2.5 x 32 + colliers + fourreau189 € ou JW15 A nue119 € JW 23 A idem 22 Mag139 €</p> <p>▲ 1860 Army Sheriff Snubnose cal. 44... 199 € ▲ 1862 Pocket Police Snubnose cal. 36...207 €</p> <p>Pedersoli Hussard 1786 Commémo Napoléon Des numéros intéressants de 8 à 200 Réservez votre numéro, prix nous consulter</p> <p>Pedersoli cal. 69 ▲ AN IX.....498 € AN XIII.....486 €</p>	<p>1858 Remington ▲ Texas cal. 44 148 € acier cal. 44 187 € inox cal. 44..... 279 €</p> <p>Starr 1858 Army DA, cal. 44 ▲ 389 €</p> <p>Duel Europe ▲ 1871 cal. 45 299 €</p> <p>ARDESA TOUTE LA GAMME EN STOCK</p> <p>Roger & Spencer Standard cal. 44.....282 € Match cal. 44292 € Avec canon Lothar Walther guidon fixe355 € guidon réglable414 €</p> <p>Ardesa Derringer Philadelphia ▲ cal. 45 percussion..... 106 €</p> <p>KUCHENREUTER Deluxe cal. 44 ▲ 2 887 € 1 695 €</p>	<p>Pietta Remington Pocket 31 ▲ Laiton : 170 € Nickelé : 193 € Acier : 204 € Gravé nickelé : 217 €</p> <p>Baïkal Toz 78 ▲ 22 LR 10 coups..... 159 €</p> <p>Euroarms Enfield 1853 cal. 58 3 bandes 39" ..510 € 2 bandes 33" ..499 €</p> <p>Ardesa Deerhunter ▲ cal. 45 percussion..... 159 € silex..... 210 €</p> <p>CZ 452 cal. 22 LR standard ▲ 5 coups... 310 € Luxe 10 coups... 356 €</p> <p>Ardesa Evolution ▲ cal. 50 "inox" canon flûté + frein de bouche, crosse composite 295 €</p> <p>Winchester Super Shadow ▲ crosse composite cal. 223 WSSM 243 WSSM - 300 WSSM559 €</p>	<p>Pietta Le Mat ▲ Army, Cavalery ou Navy 44 . 739 €</p> <p>Armi Sport Napoléon Le Page cal. 45.....289 €</p> <p>UBERTI</p> <p>Dragoon acier bleu ND 1-2-3 cal. 44 ▲...385 €</p> <p>TAU 7 Sport ▲ cal.4,5 CO₂... 313 €</p> <p>Winchester 70 Coyote ▲ cal. 243 WSSM..... 839 €</p> <p>Ardesa Hawken ▲ Rifle calibre 45 percussion...349 €</p> <p>Armi-Sport, cal. 45/70 ▲ standard..... 795 € luxe..... 935 €</p> <p>1862 cal. 44..... 607 € Spiller et Burr cal. 36.....159 € 1858 acier, carcasse jaspée cal. 44 205 €</p> <p>Aeron pistolet air ▲ B101 Spider 1 coup..... 698 €</p> <p>Enfield Musketoon 1861, ▲ 2 bandes, cal. 58 canon rayé 24" ... 385 €</p> <p>Pistolet Norinco S2 Air Comprimé cal. 4,5 Promo 25 €</p> <p>Ardesa Derringer ▲ cal. 31 89 €</p>	<p>Armes de 5^{ème} et 7^{ème} cat.</p> <p>Armes de 8^{ème} catégorie</p>
--	---	--	---	---

Expédition : France et étranger. Joindre photocopie d'une pièce d'identité + licence de tir. Frais de port : arme de poing : 14 €, arme d'épaule : 22 €. Paiement par C.B., mandat ou chèque. **Crédit personnalisé.**

CATALOGUE BECK CHASSE 84 PAGES COULEUR CONTRE 5,50 €

Toutes marques et modèles en stock. Téléphonnez-nous !

Offre valable dans la limite des stocks disponibles et sauf erreur typographique



Pierre Rolly

Armes Anciennes
et de collection

Sur rendez-vous et dans les bourses
consultez notre catalogue, souvent ré-actualisé
sur notre site :

www.rolly-armes.com

La Barbetière, 61110 Coulonges les Sablons

Port. : 06 10 82 29 06

Tel : 02.37.37.29.92 Fax : 02.37.37.27.86

E-mail : Pierre.Rolly@wanadoo.fr

Vends rondelles obturateur de culasse Chassepot en caoutchouc moule, 5 euros l'unité. Paiement à la commande, Mr Chaussepied 20 rue de la Croix Moreau 18100 Vierzon.

Vends uniformes, coiffures équipement FR. US. ALL: 1800-1950, écussons boutons+divers militaria C : 1 euros timbre grande liste : PA. Carrel, 103 av. de Muzele 38860 Les 8 Alpes.

Vends presse RCBS Rs3 réarmeur à levier moulin poudre avec pied balance à fléau pour 38, 357, 9mm para, 32auto 170 euros + frais de port Tél.: (0032) 27 35 94 87.

Vends Gazette des armes à partir N°2, AMI, Fire, raids et divers Tél.: 02 97 86 26 79 (soir) ou 06 16 51 65 79.

Vends collection complète revue AMI reliures comprise

GARTRY EURL - BP 10 - 14160 Périers-en-Auge - Tél. 02 31 91 42 63	
PRODUITS DE BRONZAGE - PIÈCES DÉTACHÉES	
www.cartry-arme.com Catalogue contre 5€ en timbres Fax 02 31 91 72 36	
ARMES DE 5^{ème} CATÉGORIE :	
PISTOLET MAC50	480€
PISTOLET P38	770€
PISTOLET P08	900€
PISTOLET BROWNING 1910/22	280€
CARABINE USM1 39/45	450€
CARABINE MAS 36	265€
CARABINE MAS 49/56	450€
P.M. MP38 ALLEMANDE	2000€
P.M. MAT 49	570€
P.M. STEN MKII	450€
P.M. PPSH 41	300€
P.M. SANOVAL VZ25	380€
F. D'ASSAUT HECKLER & KOCK G3	750€
F. D'ASSAUT AK47...URSS	600€
F.M. ZASTAVA M72 B1	800€
F.M. RFD	800€
F.M. BREN	380€
F.M. 24/29	550€
MITRAILLEUSE GORYUNNOV 57	1200€
ARMES DE 5^{ème} CATÉGORIE :	
CARABINE MOZINE NAGAN M1910 CALIBRE 284.30	300€
FUSIL MOZINE NAGAN M1891/30 CALIBRE 284.30	300€
LEE ENFIELD N°1MK3 1914/18 CALIBRE 303 SPORTING	490€
SPRINGFIELD 1903 MADELE M1 CALIBRE 30.06CC	1200€
GARAND À 3 COUPS CALIBRE 30.06CC	1450€
ARMES DE 7^{ème} CATÉGORIE :	
MAS 45 CALIBRE 22LR 490€	
LISTE D'ARMES DE 1 ^{ère} CATÉGORIE CONTRE ENVELOPPE TIMBRÉE.	

300 euros plus frais de port
Tél.: 0032 27 35 94 87 (soir).

Vends Gazette des armes du N°32 au 124 au détail. Tél.: 03 83 40 80 32 (soir) cherche le N°203 (1990).

Vends poignard USMC WWII 300 euros gaine comprise Tél.: (0032) 27 35 94 87.

ACHATS ARMES À FEU

Cherche pistolet Match percussion Liège siber cal.33 ou Le Page Pedersoli cal.44 etc. + accessoires tir moule Tél.: 06 11 47 92 67.

Achète 8^e cat. bon état pistolet 1935s Rigaut à 02 40 40 79 73.

Achète SIG P210 - 9mm - visée fixe 1^{er} cat. faire offre Tél.: 03 21 78 17 59.

Achète 1^{er} cat. FR F1 7,5m/m-FR F2 - 7,62-MAT. 49/54 et MAS 49/56MSE Tél.: 06 07 66 09 26.

Achète armes à feu, blanches, cuirasses, casques militaires ou pompier incomplets ou cassés ou pièces détachées antérieur à 1870 8^e catégorie uniquement Jean Mopelli 217 rue de Pietang 84100 orange Tél.: 06 09 03 84 63.

Collectionneur achète étuis pour revolvers réglementaires européens, aussi avec revolvers autorisation disponible. Tél.: +35 26 91 15 85 85 ou mat@pt.lu

Achète Sten MK2 démilitarisée même si mauvais état. Prix raisonnable : 06 09 92 41 58.

Achète fusil d'infanterie M^{le} 1840, Mle 1842 T, carabine de

Tireur collectionneur achète très beau juxtaposé chasse mono détente échange possible divers pièces de valeur Tél.: 04 74 50 11 72 repas ou répondeur.

Docteur Lamoureux achète toute armes signées Boutet ou Versailles au-dessus de toute offre pour la défense de notre patrimoine, expertise gracieuse, discrétion totale, tél.: 02 3168 09 54 (labo), ou 06 07 15 32 32 (perm.).

Docteur Bouchet achète armes fines à système XIX^{ème}. documentation. tél.: 06 75 86 92 13.

chasseur Mle 1846 en TTBE, faire offre. Tél.: 03 83 73 88 04 Portable: 06 77 51 47 11.

ACHATS DIVERS

Achète pour FM BAR protège-guidon et cache-flammes cylindrique support de bipied. Tél.: 04 67 81 16 73.

Achète bois complet (2 pièces) pour AGM 42 B suédois Tél.: 03 88 56 27 47 après 19h30 région Alsace.

Achète pistolet air comprimé Webley Tél.: 04 70 98 44 09.

Achète : Insigne spahis GSA et 46 GOUM Marocains Tél.: 01 45 93 03 02.

Cible N°1 à 405-Action N°1 à 135 au + offrant ou échange contre solex F4. Tél.: 03 86 26 12 34.

Recherche baïonnette USA

NOLASCO sarl

BP n°1010 / 427, rue Elie Gruyelle - 62257 Hénin-Beaumont cedex
Tél : 03.21.75.30.88 - Fax : 03.21.49.25.51
Site Internet : www.nolasco.fr

PROFIL MILITAIRE 5^e CATÉGORIE, VENTE LIBRE, SOUMIS A DÉCLARATION

Fusil Schmidt-Rubin / modèle K31 / cal.30-284W / 5 ^e cat	500 €
Fusil Mauser 98K Wehrmacht / 39-45 / fabrication de guerre / calibre 8x60S / TBE / 5 ^e cat	500 €
Fusil Mosin-Nagant / modèle 1891 / 30 / calibre 30-284W / 5 ^e cat	400 €
Carabine Mosin-Nagant 1938 / calibre 30-284W / 5 ^e cat	400 €
Montages lunette pour armes longues à profil militaire	Disponibles

Disponibles, cartouches ou douilles calibres 30-284Nolasco / 8X60S / 8X64S / 8-348W / 30-284W / 30-06CC / 303 Sporting / 300 Sav / 243W / 7x64 / 11 mm Gras.
Matériels et éléments de rechargement disponibles. Nous effectuons le rechargement des armes (Mauser 98/98K, MAS 36, Lebel, Mousqueton, Berthier, Garand / Springfield US 17, etc...) en calibre civil de 5^e catégorie

ARMES HISTORIQUES POUR COLLECTIONNEURS EN VENTE LIBRE

Pistolet mitrailleur MAT 49 / Armée Française / neutralisé / avec accessoires	600 €
Pistolet automatique MAC 50 / Armée Française / neutralisé	500 €
Pistolet mitrailleur Thompson 1928 A1 / US ARMY / 39-45 / neutralisé	750 €
Pistolet mitrailleur soviétique / modèle PPSH41 / 2 chargeurs tambour / 39-45 / neutralisé	400 €
Fusil Mauser 98k / Wehrmacht 39-45 / Fabrication de guerre / Neutralisé / TBE	350 €
Pistolet MAS, modèle C, calibre 7.65 / neutralisé	150 €
Pistolet BROWNING, modèle 1922, calibre 7.65 / neutralisé	200 €
Mitralleuse Armée Allemande MG 42 / Wehrmacht / 39-45 / neutralisé	1 200 €
PA Ruby / Eibar armée française 14-18 et 39-45 neutralisé	200 €
Fusil Mitrailleur Châtelleraut 24-29 / Armée française / 39-45 / neutralisé / avec accessoires	600 €
Fusil MAS 36-51 / armée française / avec accessoires	350 €
Fusil MAS 49-56 / armée française / neutralisé / avec accessoires	465 €
Fusil MAS 1949 / armée française / neutralisé / avec accessoires	400 €
Fusil MAS 1936 / armée française / neutralisé / avec accessoires	275 €
Fusil Mosin-Nagant 1891-30 Sniper / neutralisé	500 €
Crosse bois pour Mauser 39/45	Disponible
Mitralleuse russe MAXI/modèle 1910/Armée rouge/Neutralisé/Complète Avec accessoires/1100 euros	

ABONNEZ-VOUS À

Véhicules Militaires magazine



68 pages couleurs
Abonnement 1 an
pour 6 numéros :
31 € au lieu de 35,70 €
(prix de vente au numéro)

La revue pour les collectionneurs, les maquettistes, les professionnels et les passionnés de véhicules et d'engins militaires. Retrouvez dans chaque numéro, des articles historiques, techniques, de restauration, de mécanique, de découvertes, de collections hors de commun et plein d'autres sujets...



Bulletin d'abonnement à VÉHICULES MILITAIRES à découper ou à recopier

Tarif France : Je souhaite m'abonner à Véhicules Militaires Magazine pour un an :6 numéros au prix de 31 €

Tarif étranger : Je souhaite m'abonner à Véhicules Militaires Magazine pour un an :6 numéros au prix de 40 €

Ci - joint mon règlement euros à l'ordre de Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris - Tél : 01 45 32 54 00

Mon abonnement débutera avec le numéro Fax : 01 45 32 59 00

Nom : Prénom : Adresse :

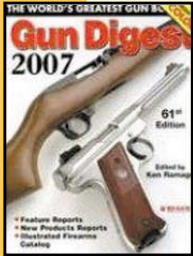
..... CP : Ville : Tél :

 Ci-joint mon règlement par chèque ou par CB : Expire le/.....

Signature obligatoire : Pour l'étranger : IBAN FR764255900072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP

La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com



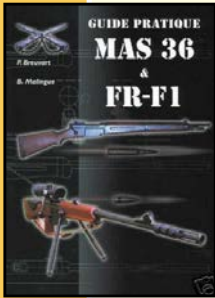
GUN DIGEST 2007

De K. Ramage.

Voici la dernière édition de la bible des amateurs d'armes. Vous y trouverez les dernières nouveautés tant sur les armes de poing que sur les munitions. Indispensable. En anglais, 560 p, illustrées en noir, 21 X 28, broché.

Ref. 01GAL022..... 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



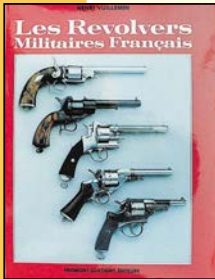
GUIDE PRATIQUE DU MAS 36 & FR-F1

De P. Breuvart et B. Malingue

Les auteurs nous détaillent les différentes versions de ces deux armes avec leurs accessoires et leurs munitions ainsi que le démontage complet. Afin que les tireurs puissent utiliser avec le maximum de connaissances leur fusil, ils puiseront dans cet ouvrage tous les renseignements disponibles quant au rechargement, à la préparation sur le pas de tir et à l'entretien général des pièces. 336 p., illustrées en N&B, 21 x 29,7, broché.

Ref. 01TIR0140..... 45.00 €

➔ Frais de Port 7 €.



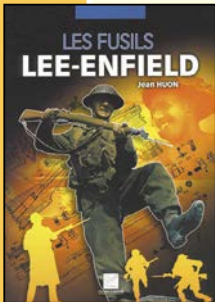
LES REVOLVERS MILITAIRES FRANCAIS

De H. Vuillemin.

Au siècle dernier l'armée française s'est intéressée à une arme nouvelle, le revolver. Cet ouvrage présente tous les modèles de revolvers adoptés ou testés par les troupes françaises durant près d'un siècle. Des revolvers à brouches Lefauchaux et Perrin du Second Empire aux Remington de la Défense Nationale, du 73 des campagnes coloniales au 1892 des deux guerres mondiales. Indispensable au collectionneur d'armes réglementaires françaises. 192 p, 200 photos, 22 X 29, relié.

Ref. 01AFR016..... 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

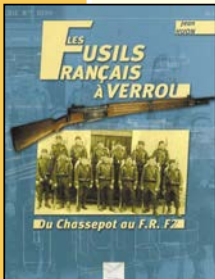


LES FUSILS LEE-ENFIELD

De J. Huon

Bien que remplacé au sein des forces de Sa Majesté par un matériel plus moderne, le mécanisme Lee-Enfield continue d'équiper des fusils de compétition et de tireurs d'élite. Avec bientôt 120 ans d'existence c'est le mécanisme le plus ancien que l'on puisse trouver sur une arme encore en service. Des détails mis en relief par des illustrations en N&B, 144 p., 21 x 29,7, broché. Ref. 01AGB0005..... 31.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



LES FUSILS FRANÇAIS À VERROU

De J. Huon

A travers cet ouvrage c'est toute l'histoire des fusils réglementaires français jusqu'aux fusils de précision d'aujourd'hui qui nous est racontée. Chaque fusil est analysé sur le plan technique avec sa cartouche et ses différents accessoires. 270 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0124..... 39.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

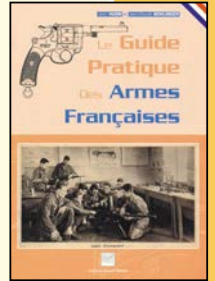
LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES FRANÇAISES

De J. Huon

Cet ouvrage est une rétrospective de toutes les armes françaises individuelles et collectives utilisées par l'armée française depuis cent cinquante ans. Chaque arme est détaillée avec le démontage. 208 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0123..... 34.00 €.

➔ Frais de Port 7 €



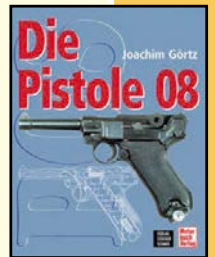
DIE PISTOLE 08

De J. Görtz

En service pendant 40 ans, cette arme mythique est l'une des plus collectionnées. Un ouvrage de référence avec toute l'histoire, les marquages et les éclatés. En allemand, 288 p illustrées en N&B, 24 x 30, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 01AAL0328..... 39.90 €.

➔ Frais de Port 7 €.

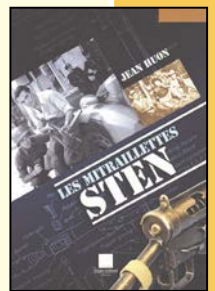


LES MITRAILLETES STEN

De J. Huon

Conçue et fabriquée en période de crise, la Sten est probablement l'arme la plus rustique qu'on ait jamais faite. Elle est pour beaucoup de peuples symbole de la Liberté. De nombreux pays l'ont copiée. Son histoire mouvementée nous emmène à travers le monde. 144 p., ill. couleurs, 21 x 29,7, broché. Ref. 01AAL0342..... 31.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



LES ARMURIERS DE LIÈGE EN CATALOGUES

De G. Gadisseur

A presque un siècle de l'âge d'or de l'armurerie liégeoise et suite à son déclin survenu depuis, les derniers témoignages de cette richesse armuriers ne se trouvent plus guère que dans les musées... ou les vieux catalogues. Or ces derniers se font de plus en plus rares. La démarche de l'auteur a été de reproduire dans cet album les pages les plus intéressantes.

Ce travail n'est bien sûr pas exhaustif, et tous les armuriers liégeois ne sont pas non plus présents; le panel d'armes réuni est cependant représentatif de ce qui se faisait de mieux à Liège à cette époque.

430 p. illustrées en N&B, 21 x 28, broché.

Ref. 01MAN0117..... 32.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



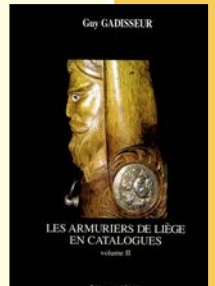
LES ARMURIERS DE LIÈGE EN CATALOGUES TOME 2

De G. Gadisseur

A travers cette compilation des meilleures pages d'une vingtaine de catalogues, la diversité et la qualité de la production permet de comparer l'évolution à travers le temps de cette industrie belge. 396 p. illustrées en N&B, 21 x 28, broché.

Ref. 01MAN0121..... 32.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)	Prix	Nom :	Prénom :
.....
.....	Adresse :
.....	Code postal :	Ville :
.....	CB n°
.....	Date expiration :/..... - Signature :
Total + Port	Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages		
FRAIS DE PORT OFFERTS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 122 EUROS			
Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.			

HERMANN HISTORICA



Fusil à répétition, air comprimé, comportant un réservoir et une pompe à air, Savy Paris, vers 1735



Fusil à silex, platines à la Miquelet, Empire Ottoman, fin du 18^{ème} siècle



Fusil de chasse à silex, Olive à Marseille, vers 1750



Carabine, modèle AN 9, »Manufre.Gd.Ducale a Esben«, 1809 - 1813



Un pistolet et un fusil à air comprimé, Système Giffard, St. Etienne vers 1900

PROCHAINE VENTE:
2 - 11 mai 2007

Plus de 7.500 objets de collection dans 4 catalogues:

Armes anciennes d'Orient et d'Occident

Armes à feu du 16^{ème} au 20^{ème} siècle dont une exceptionnelle collection de fusils à air comprimé

Militaria, souvenirs historiques et décorations internationales

Militaria et souvenirs historiques allemands à partir de 1919 jusqu' à nos jours

Nos 4 catalogues sont disponibles sur Internet:
www.hermann-historica.com



Katana, première période Muromachi, Japon, vers 1400



Shamshir persan/arménien, daté 1781



Sabres du Premier Empire et de la Restauration

Pistolet à percussion, »Maison Lefauchoux«, Paris vers 1870



Pistolet Bergmann modèle 1896, calibre 5 mm Bergmann



Fusil de chasse à canons juxtaposés, Ludwig Borownik, cal.9,3x74



International Auctions
Armes anciennes • Ordres et Décorations • Objets Militaires et Historiques

Hermann Historica oHG • Linprunstr. 16 • D-80335 Munich • Phone +49-89-54726490
Fax +49-89-547264999 • E-mail: contact@hermann-historica.com